

ARKANA

notice d'utilisation



Castrol, partenaire exclusif de Renault



bénéficiez des technologies de pointe issues de la compétition, pour assurer la performance et la longévité de votre véhicule Renault grâce à la gamme de lubrifiants moteurs spécialement développés par Renault et Castrol.

Renault recommande 

[renault.fr](https://www.renault.fr)

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

➔ présent dans toute la notice, vous indique un report de page.

 présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation. De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document. Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.**

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit de l'anglais. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

L'EXTÉRIEUR

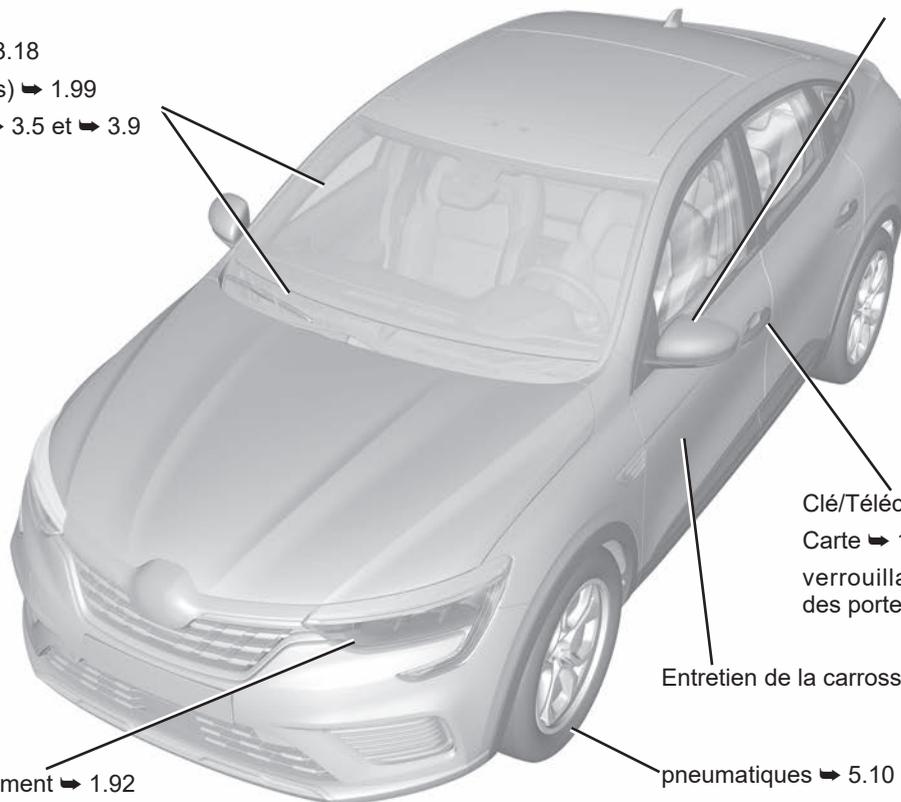
Lève-vitres ➔ 3.18

Essue(s)-vitre(s) ➔ 1.99

Désembuage ➔ 3.5 et ➔ 3.9

Rétroviseurs ➔ 1.90

52636



Clé/Télécommande ➔ 1.2

Carte ➔ 1.6

verrouillage, déverrouillage
des portes ➔ 1.16

Entretien de la carrosserie ➔ 4.15

pneumatiques ➔ 5.10

Eclairage : fonctionnement ➔ 1.92

Eclairage : remplacement ➔ 5.13



Remplissage carburant ➔ 1.104

L'HABITACLE

Réglage de la position de conduite ➔ 1.28

Rangements/aménagements de l'habitacle ➔ 3.26

Banquette arrière ➔ 3.32

Appuis-tête arrière ➔ 3.31

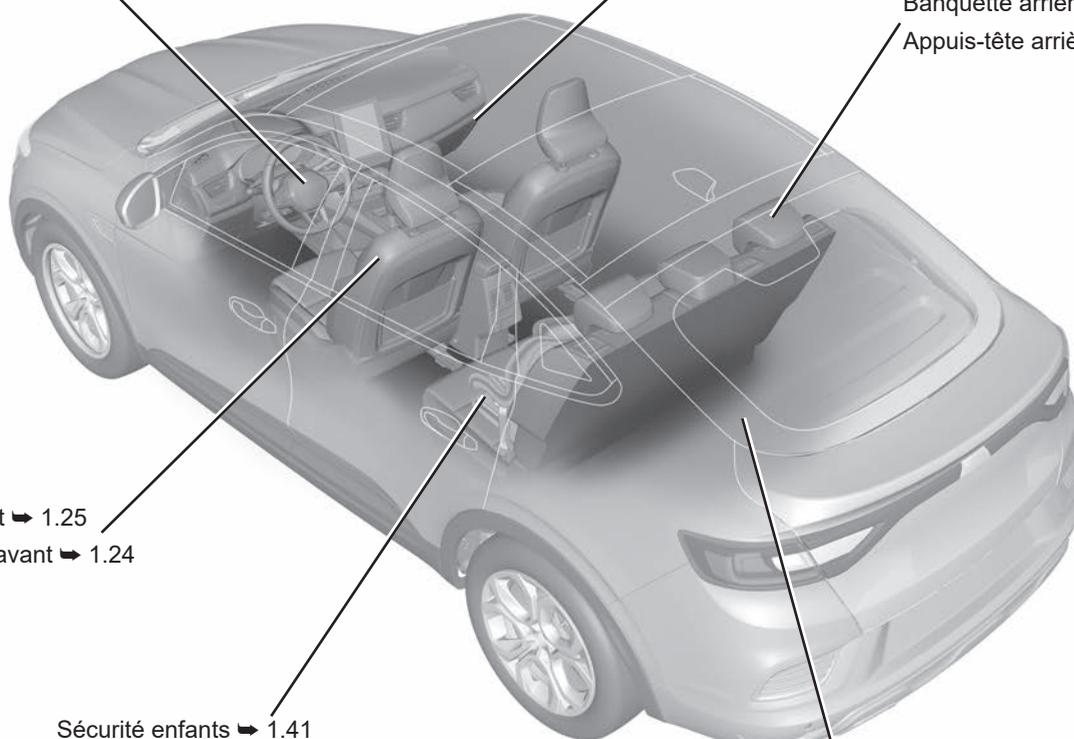
Sièges avant ➔ 1.25

Appuis-tête avant ➔ 1.24

Sécurité enfants ➔ 1.41

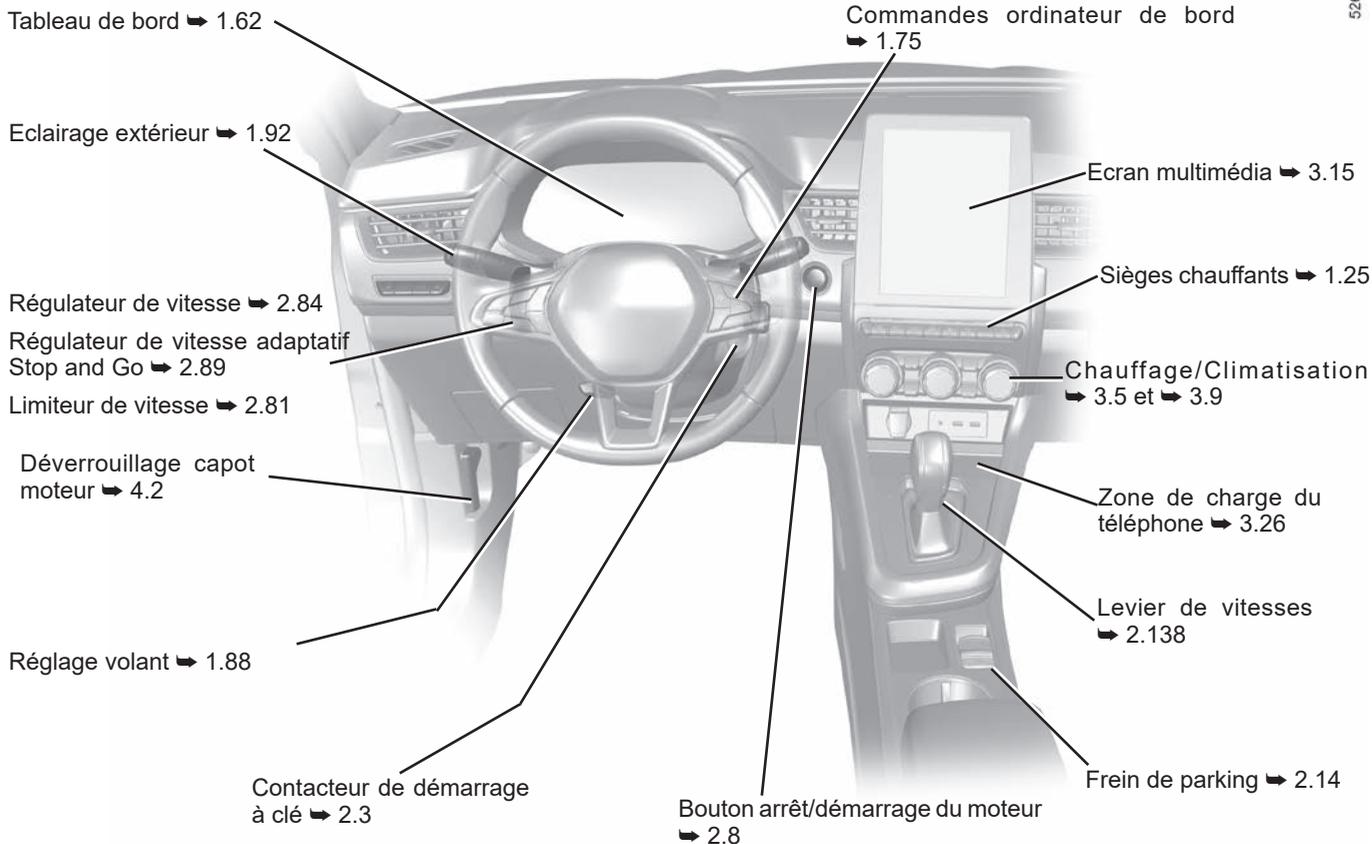
Rangements/aménagements du coffre ➔ 3.35

52639



LE POSTE DE CONDUITE

52635



LES AIDES À LA CONDUITE

47325

ABS (antiblocage des roues)

ESC (contrôle dynamique de conduite)

Assistance de freinage

Aide au démarrage en côte

➔ 2.32

AUTOHOLD ➔ 2.18

Alerte de sortie de voie ➔ 2.37

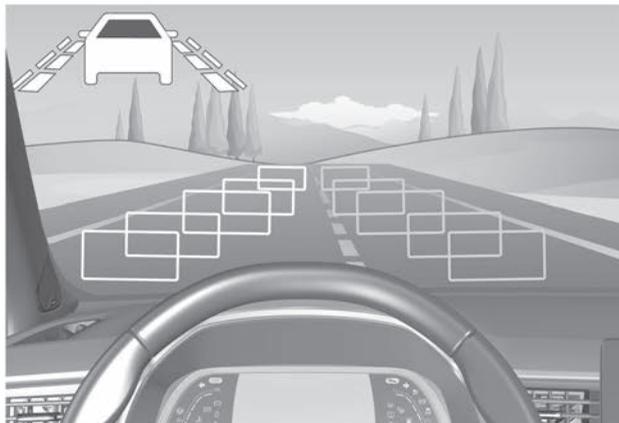
Aide au maintien de voie ➔ 2.42

Freinage actif d'urgence ➔ 2.69

Avertisseur d'angle mort ➔ 2.48

Stop and Start ➔ 2.8

Alerte distances de sécurité ➔ 2.55



Limiteur de vitesse ➔ 2.81

Détection de panneaux de signalisation ➔ 2.77

Régulateur de vitesse ➔ 2.84

Régulateur de vitesse adaptatif
Stop and Go ➔ 2.89

Compagnon autoroute et embouteillage ➔ 2.103

Aide au stationnement ➔ 2.119

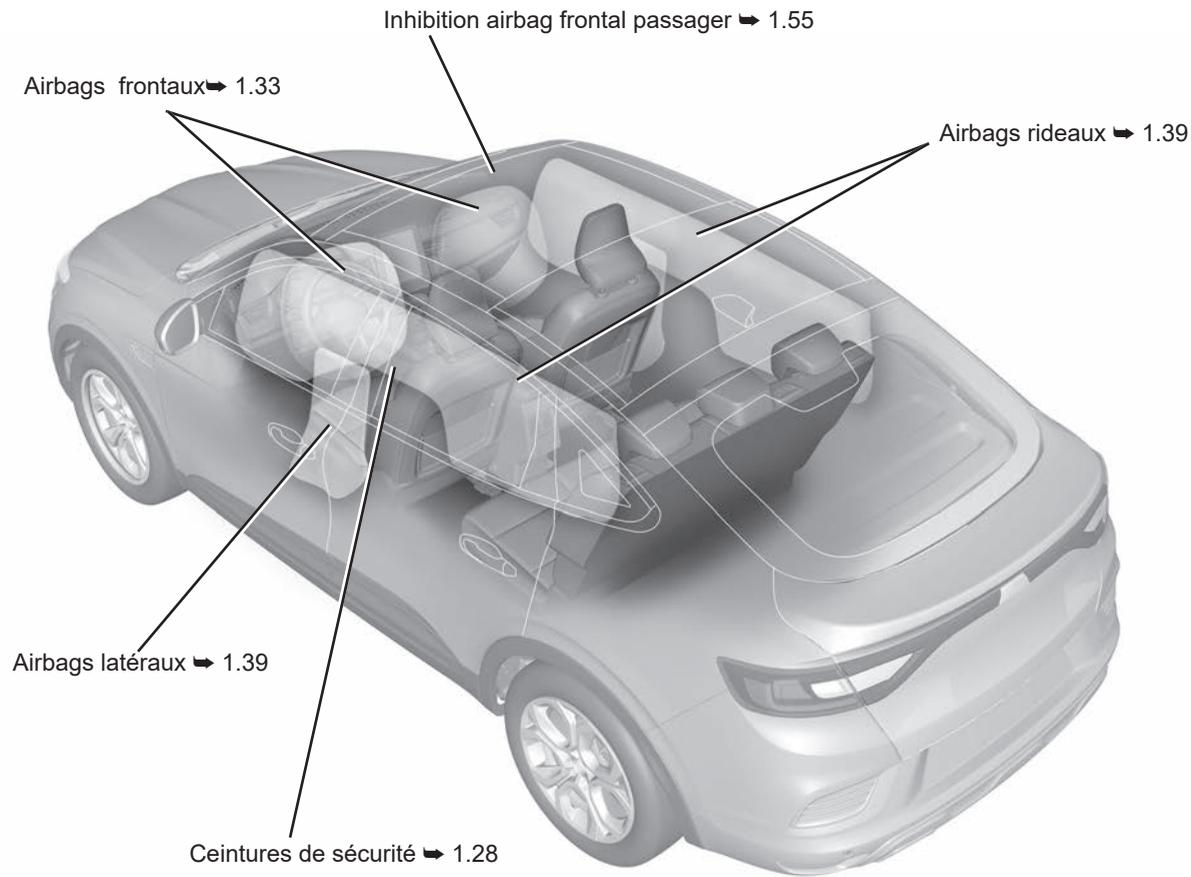
Caméra de recul ➔ 2.126

Avertisseur de sortie de stationnement ➔ 2.129

Stationnement assisté ➔ 2.133

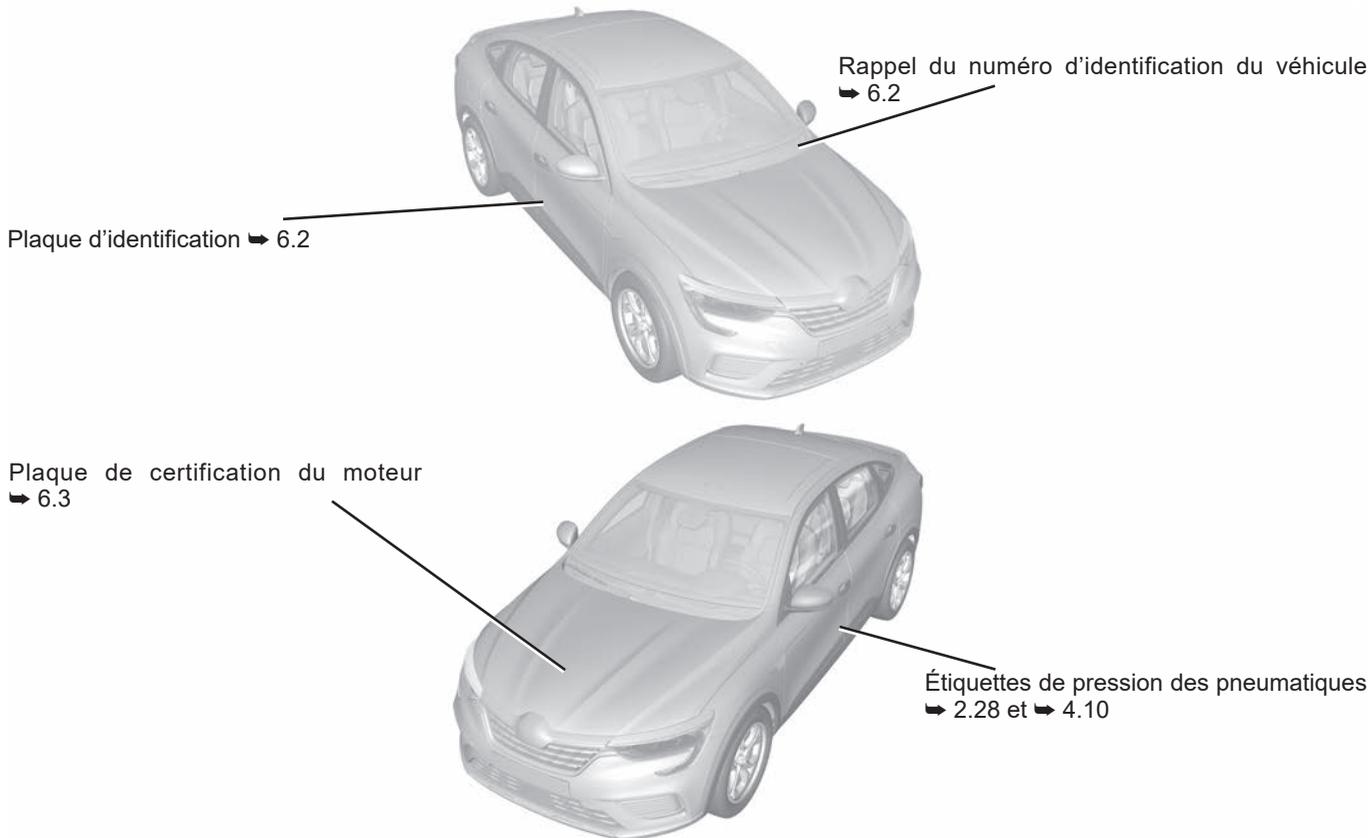
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ➔ 2.28

LA SÉCURITÉ À BORD



L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

52638



LE COMPARTIMENT MOTEUR (entretien courant)

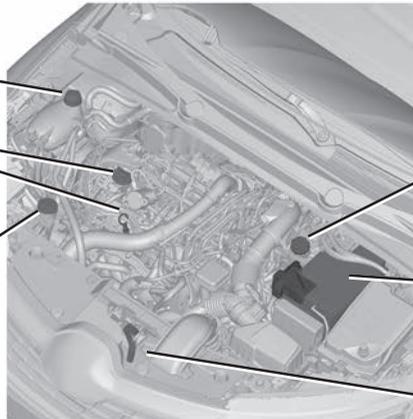
52641

Liquide de refroidissement
➔ 4.7

Bouchon de remplissage
d'huile moteur ➔ 4.5

Jauge huile moteur ➔ 4.4

Liquide lave-vitre(s) ➔ 4.7



liquide de frein ➔ 4.7

Batterie ➔ 4.12

Ouverture capot moteur
➔ 4.2

LES DÉPANNAGES

Remplacement des balais
d'essuie-vitre(s) ➔ 1.99



Point de remorquage avant
➔ 5.30



Remplacement des feux
indicateurs de direction
➔ 5.14

Point de remorquage arrière
➔ 5.30



Crevaison :
Outils ➔ 5.7

Roue de secours
➔ 5.2

Changement de roue
➔ 5.8



Fusibles ➔ 5.25

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clé, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, super condamnation	1.2
Carte : généralités, utilisation, supercondamnation.	1.6
Ouverture et fermeture des portes	1.14
Verrouillage, déverrouillage des ouvrants	1.16
Condamnation automatique des ouvrants en roulage.	1.20
Menu de personnalisation des réglages du véhicule	1.21
Appui-tête - Sièges	1.24
Ceintures de sécurité.	1.28
Dispositifs de retenue complémentaires	1.33
aux ceintures avant	1.33
aux ceintures arrière	1.38
latéraux	1.39
Sécurité enfants : généralités	1.41
Choix de la fixation du siège enfant	1.44
Installation du siège enfant, généralités.	1.47
Sièges enfant : fixation par ceinture de sécurité ou par système Isofix	1.49
Désactivation, activation airbag passager avant	1.55
Poste de conduite	1.58
Tableau de bord.	1.62
Afficheurs et indicateurs.	1.68
Ordinateur de bord	1.75
Heure et température extérieure	1.86
Volant de direction, Direction assistée.	1.88
Rétroviseurs	1.90
Éclairages et signalisations extérieurs	1.92
Avertisseurs sonores et lumineux	1.97
Réglage des projecteurs	1.98
Essuie-vitres, lave-vitres	1.99
Réservoir à carburant (remplissage carburant).	1.104

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

40681



- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
- 5 Condamnation/décondamnation du hayon seul.

Télécommande avec insert rabattable :

- 4 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 4, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 4 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Comment changer la pile ➔ 5.18

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

La télécommande A assure le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants. Elle est alimentée par une pile remplaçable. ➔ 5.18

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**.

Les feux de détresse et les répéteurs latéraux **clignotent deux fois** pour indiquer que les ouvrants sont **verrouillés** et, sur certains véhicules, les rétroviseurs se rabattent automatiquement.

Appuyer deux fois sur le **1** permet de verrouiller le véhicule et de fermer les vitres avant et arrière et, selon le véhicule, le toit ouvrant.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs.
➔ 1.90

40681



Verrouillage/déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton **3** pour verrouiller/déverrouiller uniquement le coffre.

Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage des ouvrants.

Les feux de détresse et les répéteurs latéraux **clignotent une fois** pour indiquer que les ouvrants sont **déverrouillés** et, sur certains véhicules, les rétroviseurs se déploient automatiquement.

Nota

Contact mis et moteur tournant ➔ 2.3, les touches de la télécommande ne sont pas activées.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : supercondamnation

40681



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour cela, exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements lents et de trois clignotements rapides des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

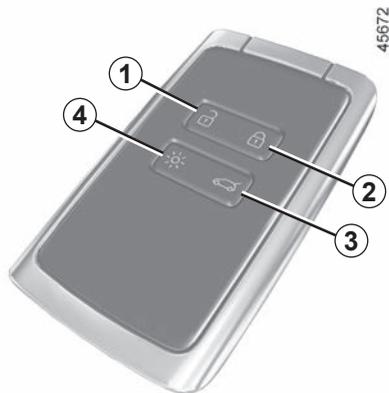
Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs.

➔ 1.90



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

CARTE : généralités (1/3)



- 1 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Verrouillage/déverrouillage du coffre.
- 4 Allumage à distance de l'éclairage.

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- la fermeture automatique à distance des vitres électriques ➔ 3.18.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle, et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 5.20.

Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule. ➔ 1.16 et ➔ 2.5

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant produire un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons de la carte.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

CARTE : généralités (2/3)



Fonction « éclairage à distance »

Un appui sur le bouton **4** allume les feux de croisement, les répétiteurs latéraux et l'éclairage extérieur pendant environ 20 secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

En appuyant et en maintenant le bouton **4** pendant environ deux secondes, l'éclairage extérieur s'active et un son retentit.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.

Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

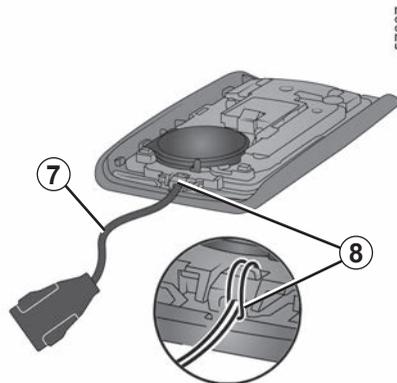
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE : généralités (3/3)



Installation d'une dragonne 7

Faites glisser le boîtier arrière 5 vers le bas tout en appuyant sur la zone A.

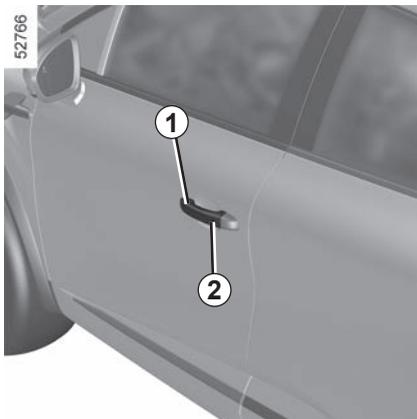


Insérez la dragonne dans le composant 8, puis passez l'extrémité de la sangle dans la boucle.

Positionnez la sangle au niveau de l'ouverture 6 et fermez la cartouche.

Remarque : vérifiez que le diamètre du cordon de la sangle 7 corresponde à l'ouverture 6.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (1/4)



Vous disposez de trois modes de verrouillage/déverrouillage du véhicule :

- « mains libres » lorsque vous vous approchez ou vous éloignez du véhicule ;
- selon le véhicule, « mains libres », à l'aide du bouton **2** sur la poignée **1** de l'une des portes avant ;
- à l'aide de la carte en mode télécommande.

Désactivation/activation du mode « mains libres »

Suivant le véhicule, vous pouvez désactiver/activer :

- le déverrouillage lorsque vous vous approchez et le verrouillage lorsque vous vous éloignez du véhicule ;
- le verrouillage et déverrouillage en appuyant sur les boutons de la poignée de porte.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage lorsque vous vous éloignez du véhicule. ➔ 1.21

Ne rangez pas la carte à un endroit où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone, etc.) qui peuvent perturber son fonctionnement.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant la carte à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (2/4)



52343

Déverrouillage mains libres à l'approche du véhicule

Avec la carte dans la zone d'accès **3**, le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs.

➔ 1.90



52344

Verrouillage mains libres à l'éloignement du véhicule

Si la carte est sur vous et que les portes et le coffre sont fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous quittez la zone d'accès **3**.

Remarque : la distance à laquelle le véhicule se verrouille dépend de l'environnement.

Pour indiquer que le véhicule a été verrouillé, les feux de détresse **clignotent deux fois**, puis **s'allument** pendant environ quatre secondes et un signal sonore retentit en confirmation.

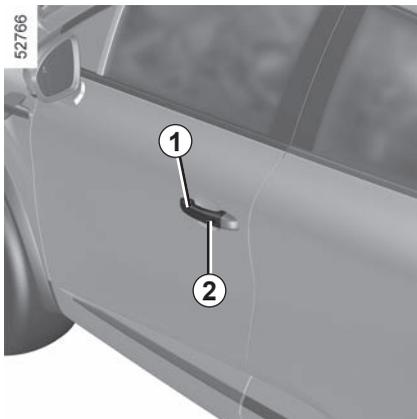


45672

Si la carte se trouve dans la zone de détection **3** depuis environ 15 minutes, le verrouillage à distance est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **2** sur la poignée **1** selon le véhicule ou le bouton **5** de la carte.

Le véhicule ne peut pas être verrouillé à distance si la carte est dans la zone **4**.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (3/4)



Déverrouillage/verrouillage « mains libres » avec le bouton 2

Avec la carte dans la zone 3 et le véhicule verrouillé, appuyez sur le bouton 2 sur la poignée 1 d'une des deux portes avant selon le véhicule : le véhicule se déverrouille. Un appui sur le bouton 2 déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Un nouvel appui sur le bouton 2 verrouille le véhicule.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant le véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Particularités du système de déverrouillage

Dans certaines circonstances, le déverrouillage à l'approche est désactivé :

- après huit jours de non-utilisation du véhicule ;
- si la carte reste à proximité de la zone 3 du véhicule pendant environ cinq minutes après le verrouillage du véhicule ;
- après plusieurs passages à proximité de la zone 3 du véhicule et sans déverrouillage des portes.

Appuyez sur le bouton 2 (poignée de porte avant ou coffre) ou utilisez la carte en télécommande (reportez-vous aux pages suivantes) pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode mains libres.

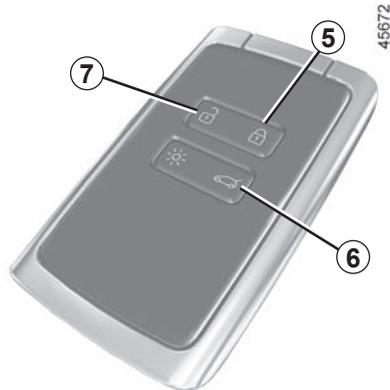


Particularités liées au verrouillage mains libres du véhicule

Après un verrouillage en mode « mains libres », vous devez attendre environ trois secondes avant de pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (4/4)



Utilisation de la carte en télécommande

Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton 7.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Moteur tournant, les boutons de la carte sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de la carte

Avec les portes et le coffre fermés, appuyez sur le bouton 5 : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Appuyer deux fois sur le bouton 5 permet de verrouiller le véhicule et de fermer les vitres avant et arrière (suivant le véhicule).

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone 4, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter par exemple de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Verrouillage/déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton 6 pour verrouiller/déverrouiller uniquement le coffre.

CARTE « MAINS LIBRES » : supercondamnation



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour activer la supercondamnation

Pour cela, exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est confirmé par **deux clignotements lents** et **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Particularité : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs. ➔ 1.90

Pour désactiver la supercondamnation

Déverrouillez le véhicule à l'aide du bouton **1** de la carte.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

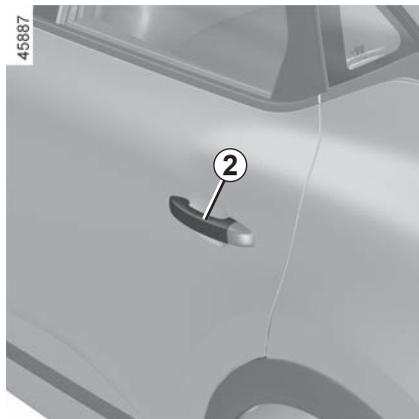
OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)



Ouverture de l'extérieur

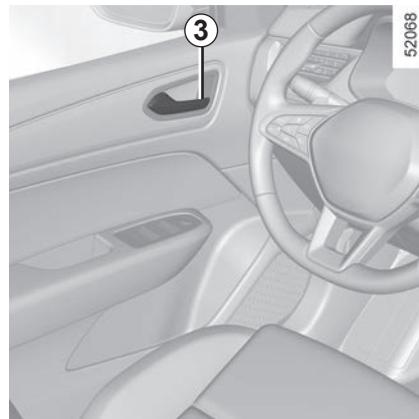
Portes avant

Portes déverrouillées ou carte sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.



Portes arrière

Portes déverrouillées ou carte sur vous, saisissez la poignée **2** et tirez vers vous.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **3**.

Suivant véhicule, il est nécessaire de tirer la poignée **3** deux fois : une première fois pour déverrouiller la porte, une seconde fois pour l'ouvrir.



Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le

témoin  apparaît sur le tableau de bord accompagné d'un témoin indiquant lequel des ouvrants (portes, coffre) est ouvert ou mal fermé.

Lorsque le véhicule atteint 10 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « coffre ouvert » ou « Porte ouverte », et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

45661



Sécurité enfants

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier **4** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne jamais laisser d'animal de compagnie, d'enfant, ou d'adulte non autonome seul dans votre véhicule, même pendant un court moment.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (1/4)

Cas de non fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de la carte

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence ou la carte peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de la carte, batterie du véhicule déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable, etc.) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à la carte (selon le véhicule) pour déverrouiller la porte conducteur ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (voir les pages suivantes).

40303



Clé intégrée à la carte

La clé intégrée **2** peut servir à verrouiller ou à déverrouiller la porte conducteur en cas de dysfonctionnement de la carte.

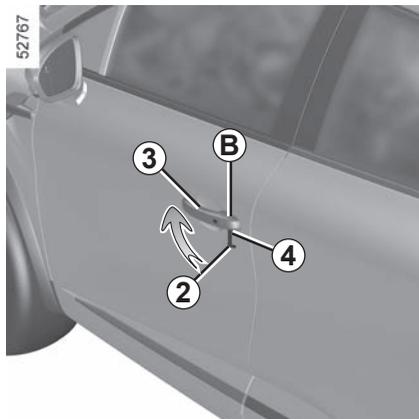
Accès à la clé 2

Faites glisser le boîtier arrière **1** vers le bas tout en appuyant sur la zone **A**.



45673

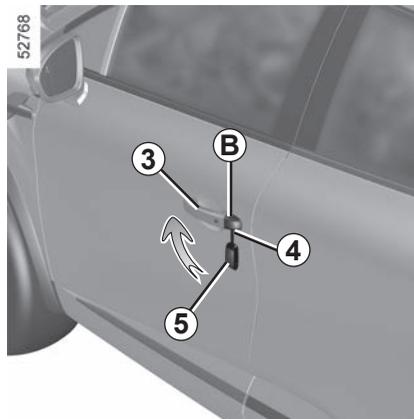
VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (2/4)



Utilisation de la clé intégrée à la carte

- Tirez la poignée **3** ;
- appuyez vers le bas sur le cache **B** de la porte conducteur ;
- insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **4** en bas du cache **B** ;
- effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **2** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.



Véhicules avec clé, télécommande

Utilisation de la clé

- Tirez la poignée **3** ;
- appuyez vers le bas sur le cache **B** de la porte conducteur ;
- introduisez l'extrémité de la clé **5** dans l'encoche **4** sous le cache **B** ;
- effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **5** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (3/4)

45718



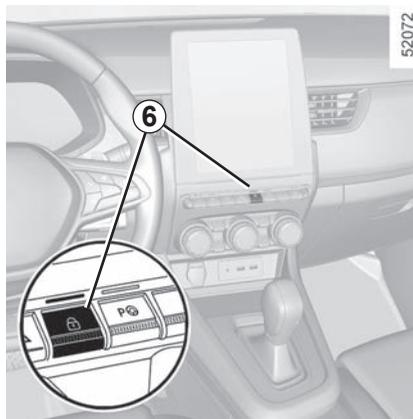
Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis **5** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Les portes sont désormais verrouillées de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou à l'aide de la clé de la porte conducteur.

52072



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur **6** commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objets avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : le moteur à l'arrêt, exercez un appui sur le contacteur **6** pour verrouiller les autres ouvrants.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (4/4)

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin **6** vous indique l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Verrouillage des ouvrants sans carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé...

Moteur à l'arrêt, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, appuyez sur le contacteur **6** pendant plus de cinq secondes.

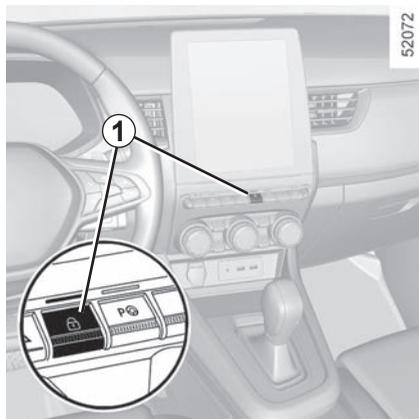
A la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Remarque : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Principe de fonctionnement

Après le démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

NB : s'il y a ouverture/fermeture d'un ouvrant, celui-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre deux signaux sonores.

La fonction peut aussi être activée et désactivée via l'écran multimédia (selon le véhicule). ➔ 1.21

Anomalies de fonctionnement

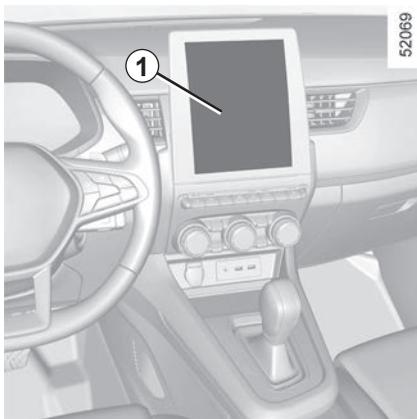
Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du contacteur **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (1/3)



Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

Accès au menu de réglage

Reportez-vous aux différentes instructions multimédia pour en savoir plus sur l'accès aux paramètres.

Sélection des réglages

Sélectionnez un menu puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « Conduite » :

- Volume de l'indicateur ;
- Roue libre en mode ECO.

b) « ACCES » :

- Débloquage porte conducteur seule ;
- Blocage portes en roulant ;
- Ouverture/fermeture en mode mains libres ;
- Verrouillage à distance/déverrouillage par approche ;
- Mode silencieux ;
- Verrouillage automatique.

c) « Essuyage et éclairage » :

- Essuyage en marche arrière ;
- Essuyage avant automatique ;
- Essuyage après lavage.

d) « Accueil » :

- Accueil extérieur ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- Accueil intérieur ;
- Plafonnier mode auto.

Suivant la fonction, sélectionnez :

- « ON » ou « OFF » pour activer ou désactiver,

ou

- une durée de réglage de l'allumage des feux (pour la fonction « éclairage extérieur d'accompagnement » par exemple).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (2/3)



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Accès au menu de réglage sur l'afficheur 2

Véhicule arrêté, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule » ; Appuyez plusieurs fois sur **4** ou sur le contacteur **5** afin d'accéder au menu « Réglages », puis validez en appuyant sur **6** « OK ».

Sélection des réglages

Naviguez à l'aide de la commande **4** ou **5** pour sélectionner la fonction à modifier, puis appuyez sur **6** « OK » pour confirmer (l'affichage peut varier selon l'équipement du véhicule et le pays) :

a) « TABLEAU DE BORD » :

- Langue ;
- Unité ;
- Style ;
- Couleur.

b) « VEHICULE » :

- Essuyage arrière en marche arrière ;
- Essuyage auto du pare-brise ;
- Essuie goutte avant-arrière ;
- Roue libre en mode ECO ;
- Accueil extérieur.

c) « AIDES PARKING » :

- Volume du signal sonore.

d) « AIDES CONDUITE » :

- Sensibilité de sortie de voie ;
- Vibration de sortie de voie ;
- Sensibilité de maintien de voie ;
- Angle mort ;
- Freinage actif ;
- Alerte vitesse ;
- Alerte de distance.

e) « ECLAIRAGE » :

- Mode automatique du plafonnier.

f) « ACCES » :

- Blocage portes en roulant ;
- Ouverture/fermeture en mode mains libres ;
- Déblocage porte conducteur seule ;
- Recondamnation automatique ;
- Verrouillage silencieux ;
- Ouvrir/Fermer en automatique ;
- Déploiement automatique des rétroviseurs.

g) « REINITIALISATION » :

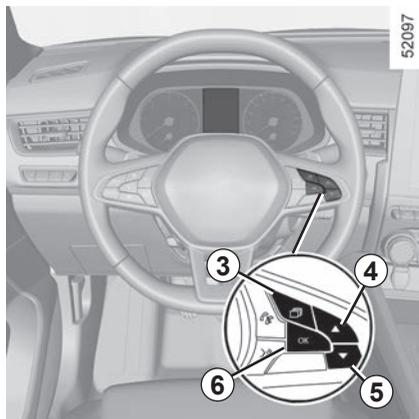


fonction activée



fonction désactivée

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (3/3)



Une fois la ligne sélectionnée, appuyez sur **6** « OK » pour modifier la fonction.

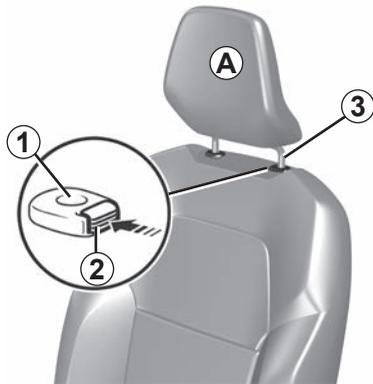
Si vous sélectionnez « AIDES PARKING », puis « VOLUME », ou « TABLEAU DE BORD », puis « LANGUE », vous aurez de nouveau une sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord). Dans ce cas, faites votre choix et validez en appuyant sur « **6** OK », la valeur sélectionnée est représentée

par  devant la ligne.

Pour quitter le menu, appuyez sur **4** ou **5** pour accéder à « RETOUR », et validez en appuyant sur **6** « OK ». Il peut être nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.

Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant. Au-delà de 20 km/h, l'afficheur au tableau de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

APPUIS-TÊTE AVANT



45655

Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton 2 et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

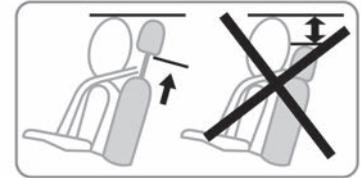
Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton 2 et levez-le jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête 3.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux 1 (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton 2 pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige 3 sur le dossier du siège.

26342



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie A doit être minimale.

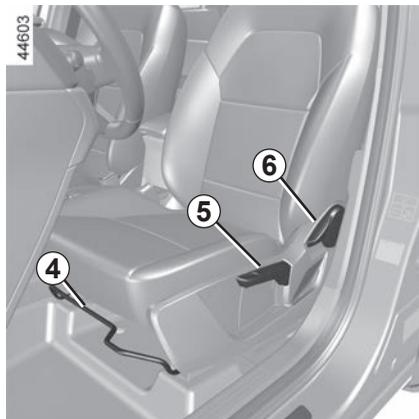
SIÈGES AVANT (1/3)



Réglage de l'assise

Pour avancer ou reculer l'assise

Actionnez le contacteur **1** vers l'avant ou vers l'arrière ou, suivant véhicule, levez et maintenez la poignée **4** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour rehausser ou abaisser l'assise

Actionnez le contacteur **1** vers le haut ou vers le bas ou, suivant véhicule, manœuvrez le levier **5** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position désirée.

Réglage du dossier

Pour incliner le dossier

Activez le contacteur **2** vers l'avant ou l'arrière, ou suivant véhicule, levez la poignée **6** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour régler le siège au niveau des lombaires

Appuyez à gauche ou à droite du bouton **3** pour accentuer ou atténuer le soutien.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT (2/3)



Accoudoir central 7 (suivant véhicule)

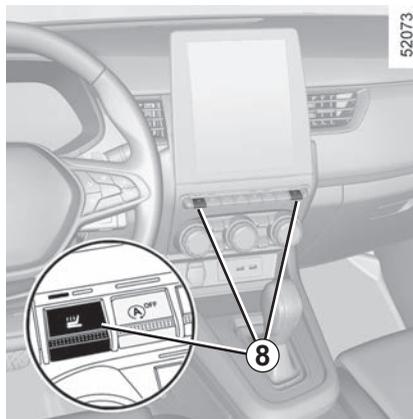
Pour régler la position de l'accoudoir central 7, faites-le glisser vers l'avant ou vers l'arrière.

Sièges chauffants (suivant véhicule)

Véhicules équipés uniquement de sièges chauffants

Contact mis :

- Un premier appui sur le contacteur 8 du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;

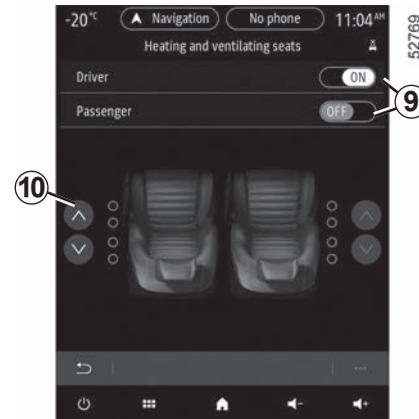


- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

Véhicules équipés de sièges chauffants et ventilés

Pendant que le moteur tourne, appuyer sur 8 affiche le réglage sur l'écran multimédia. Appuyer sur 9 active le siège chauffant conducteur ou passager.

Appuyer une ou deux fois sur 10 active le chauffage du siège en position faible ou élevée. Les témoins intégrés s'allument.



Appuyer de nouveau sur 8 éteint le chauffage. Les témoins intégrés s'éteignent.

Anomalies de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, le témoin du contacteur 8 du siège concerné s'éteint après cinq secondes environ. Consultez un représentant de la marque.

SIÈGES AVANT (3/3)



Sièges ventilés

(suivant véhicule)

Les sièges à ventilation fonctionnent selon le principe d'absorption et d'exportation de l'air dans l'habitacle sans utiliser les fonctions de la climatisation et du chauffage du véhicule. Pour de meilleures performances, il est conseillé d'utiliser cette fonction en activant la climatisation.

Remarque : cette fonction est désactivée quand le moteur est coupé et allumé.



Pendant que le moteur tourne :

- appuyer sur **8** affiche le réglage sur l'écran multimédia. Appuyer sur **9** active le siège ventilé du conducteur ou du passager.
- appuyer une ou deux fois sur **11** active la ventilation du siège en position faible ou élevée. Les témoins intégrés s'allument.
- appuyer de nouveau sur **8** éteint le chauffage. Les témoins intégrés s'éteignent.

Anomalies de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, le témoin du contacteur **8** du siège concerné s'éteint après cinq secondes environ. Consultez un représentant de la marque.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/5)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau ou blouson). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

Pour le bon fonctionnement des ceintures arrière, s'assurer du bon verrouillage de la banquette arrière
➔ 3.32

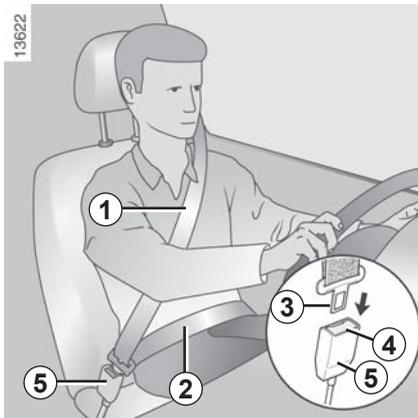


Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/5)



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rapplée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager avant

Il apparaît sur l'afficheur central à la mise du contact et si la ceinture de sécurité conducteur ou passager avant (tant que la place passager est occupée) n'est pas bouclée.

Selon le véhicule, si le siège est occupé et que l'une de ces ceintures de sécurité n'est pas bouclée ou se déboucle alors que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h environ, le

témoin  clignote et un bip retentit pendant environ 120 secondes.

Remarque : en fonction du véhicule, un objet posé sur le siège passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/5)

Alerte de non-port de ceinture arrière (suivant véhicule)

Contact mis, le visuel **6** s'affiche sur le tableau de bord. Celui-ci informe systématiquement le conducteur de l'état de bouclage de chacune des ceintures de sécurité arrière :

- le contact est mis ;
- ouverture d'une porte ;
- bouclage ou débouclage d'une ceinture de sécurité arrière.

Lecture du visuel **6** :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- voyant rouge : le siège est occupé et la ceinture de sécurité n'est pas bouclée ;
- repère en gris : place non occupée.



Le témoin  sur l'afficheur central apparaît également à la mise du contact, si une place arrière est occupée et que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 20 km/h, le témoin  sur l'afficheur central apparaît si un siège arrière est occupé et que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Il est accompagné du pictogramme **6** qui apparaît pendant environ 60 secondes à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures de sécurité arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 20 km/h, si l'une des ceintures de sécurité arrière est débouclée ou se déboucle pendant le trajet :

- le témoin  clignote sur l'afficheur central ;

et

- un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

- le pictogramme **6** s'affiche pendant environ 180 secondes et le pictogramme du siège concerné passe au rouge.

Vérifiez toujours que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées sur la banquette arrière.

Remarque : dans certains cas, des alertes peuvent s'activer en cas de dépôt d'objet sur l'une des places de la banquette arrière, selon le véhicule.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/5)



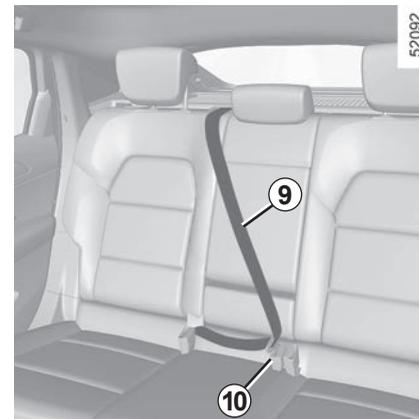
Réglage en hauteur des ceintures avant

Utilisez le bouton **7** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment. Appuyez sur le bouton **7** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Ceintures arrière latérales 8

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle **9**.
Encliquez le pêne dans le boîtier de verrouillage noir **10**.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (5/5)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne peut être apportée aux composants du système de retenue installé d'origine : ceintures de sécurité, sièges et leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures et les boucles de sécurité de façon à pouvoir les utiliser convenablement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (1/5)

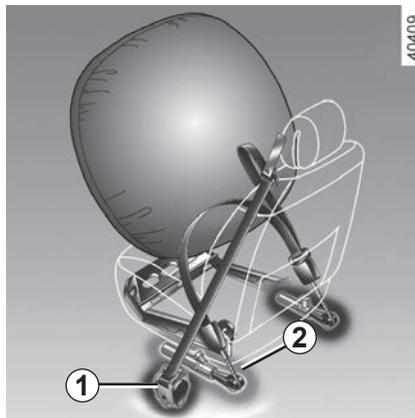
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;**
- **prétensionneurs de ceinture ventrale ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (2/5)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

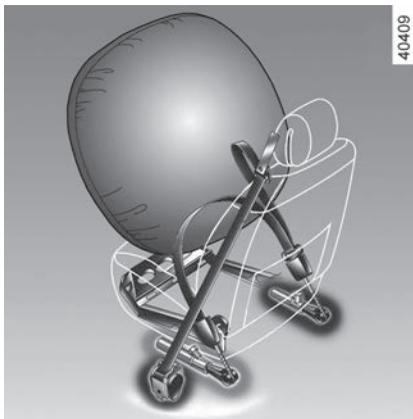
Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique  au tableau de bord.



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

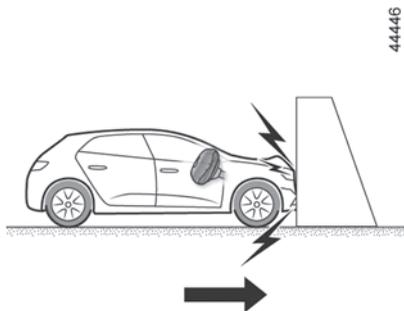
Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.



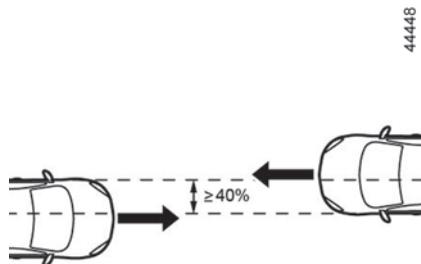
Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (3/5)

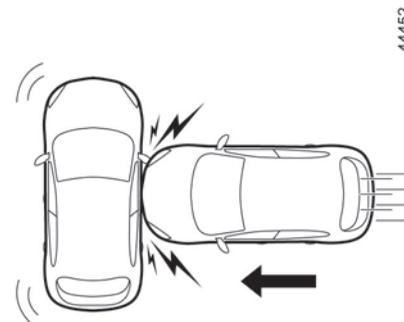


Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.

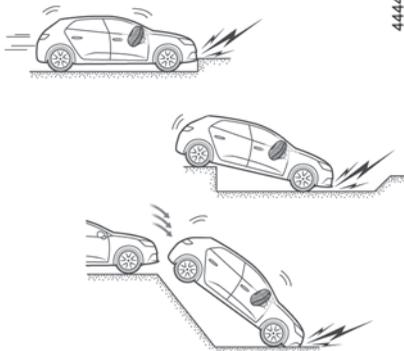


En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h**.



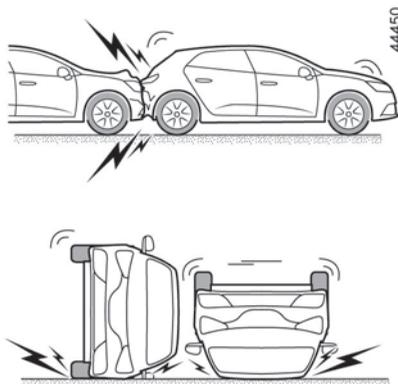
En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (4/5)



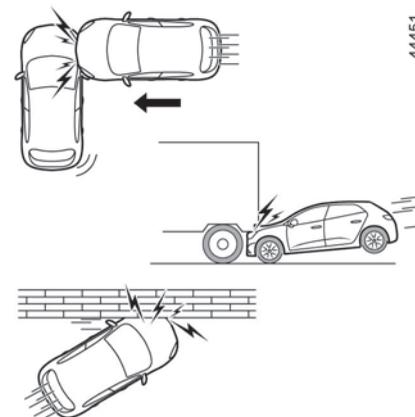
Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;



- choc latéral, impactant l'avant du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (5/5)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➔ 1.28). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects de l'airbag.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS. ➔ 1.55

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur des ceintures de sécurité latérales** ;
- **limiteurs d'effort de thorax**.

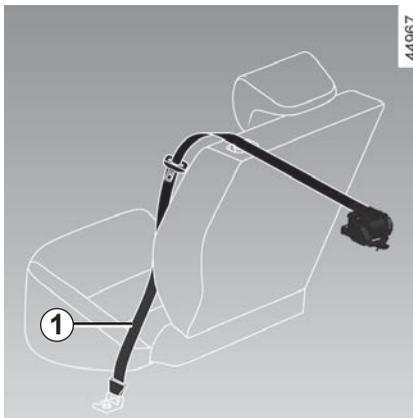
Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



Prétensionneurs des ceintures latérales

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbag latéral

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag rideau

Il s'agit d'un airbag équipant, suivant véhicule, chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de cet airbag et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants »
➔ 1.14



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne jamais laisser d'animal de compagnie, d'enfant, ou d'adulte non autonome seul dans votre véhicule, même pendant un court moment.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Les règles de transport des enfants sont spécifiques à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants n'ayant pas besoin d'être transportés dans un siège enfant, assurez-vous que la ceinture de sécurité est correctement ajustée et attachée.

Dans tous les cas, la réglementation du pays dans lequel vous vous trouvez doit être respectée.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



31235

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



38824

Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausseuses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/3)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
 - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
 - soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.

Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/3)



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

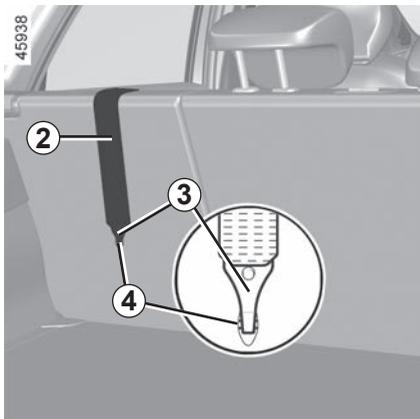
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.

Les deux anneaux sont situés derrière les ouvertures à fermetures éclair **1** entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage .



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (3/3)



Fixation par système ISOFIX (suite)

Le troisième anneau **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure **2** de certains sièges enfant.

Places arrière latérales

La sangle supérieure **2** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière.

➔ 3.34

Fixez le crochet **3** sur l'un des anneaux **4** repéré par le symbole .



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant. ➔ 1.25.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule, même non utilisé, afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Levez toujours complètement l'appui-tête du siège pour qu'il n'interfère pas avec le siège enfant. ➔ 1.24.

Après l'installation du siège enfant, lorsque cela est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. ➔ 1.55.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège correspondant au maximum ;
- avancez le siège situé devant l'enfant et réglez la position du dossier du siège de sorte à éviter tout contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant ➔ 3.32.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. ➔ 3.31. Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



Un siège enfant avec supports de plancher ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Lors de l'installation d'un siège enfant (rehausse Groupe 2 ou 3), vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 1.28. Si besoin adaptez la position du siège du véhicule.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (1/3)

Visuel d'installation



54217



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. ➔ 1.55



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Pour le siège central arrière, l'utilisation d'un siège enfant sans jambe d'appui au sol est recommandée.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (2/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version cinq places					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière latérales	Place arrière centrale
		Avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	X	X	U (3) (4)	U (3)
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	X	U (3) (4)	U (3)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (5)	U (5)	U (4)	U (3)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (1) (5)	U (1) (5)	U (4)	U (3)



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. ➔ 1.55

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (3/3)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. ➔ 3.31 Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.
- (5) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

SIÈGES ENFANTS : fixation par système ISOFIX (1/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière latérales	Place arrière centrale
		Avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	X	X	IL (2) (3)	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	X	IL (2) (3)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	X	IUF - IL (2) (3)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	X	IUF - IL (2) (3)	X

Siège i-Size		X	X	i-U	X
---------------------	--	---	---	-----	---

SIÈGES ENFANTS : fixation par système ISOFIX (2/3)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

- (1) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (2) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. ➔ 3.31 Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



(4) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. ➔ 1.55

SIÈGES ENFANTS : fixation par système ISOFIX (3/3)

Visuel d'installation



52669

Pour la place passager avant, il est préconisé d'utiliser un siège enfant avec jambe de force afin d'éviter de déclencher le signal de non-port de la ceinture.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. ➔ 1.55

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le dossier de la banquette pour les places arrière.



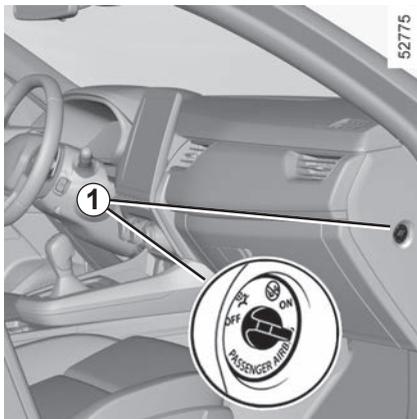
Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (1/3)



Désactivation airbag passager avant

(suivant véhicule)

Avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l' airbag : le véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

À la mise du contact, il est **essentiel** de vérifier que le témoin  s'allume sur l'écran **2**.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager ne peut se faire que **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

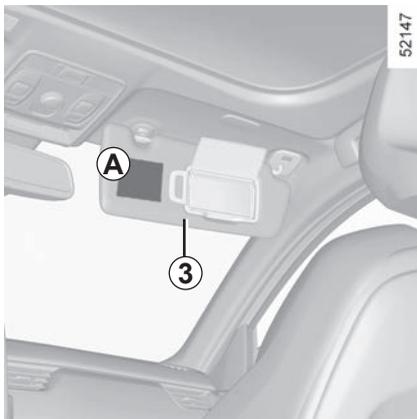
Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant dos à la route sur un siège protégé par un **AIRBAG** avant **ACTIVÉ**. Cela peut entraîner la **MORT** de l'**ENFANT** ou des **BLESSURES GRAVES**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (2/3)



58034



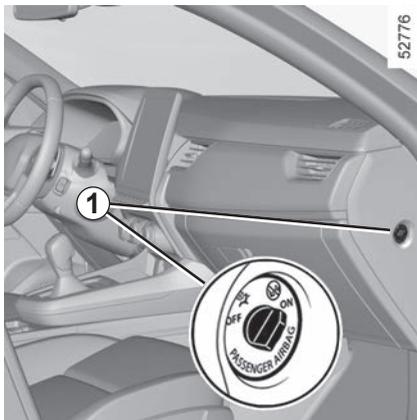
Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque coté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant dos à la route sur un siège protégé par un **AIRBAG** avant **ACTIVÉ**. Cela peut entraîner la **MORT** de l'**ENFANT** ou des **BLESSURES GRAVES**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (3/3)



Activation de l'airbag passager avant (suivant véhicule)

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour relancer l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, appuyez et tournez le verrou sur la **1** position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin  est éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ 1 minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

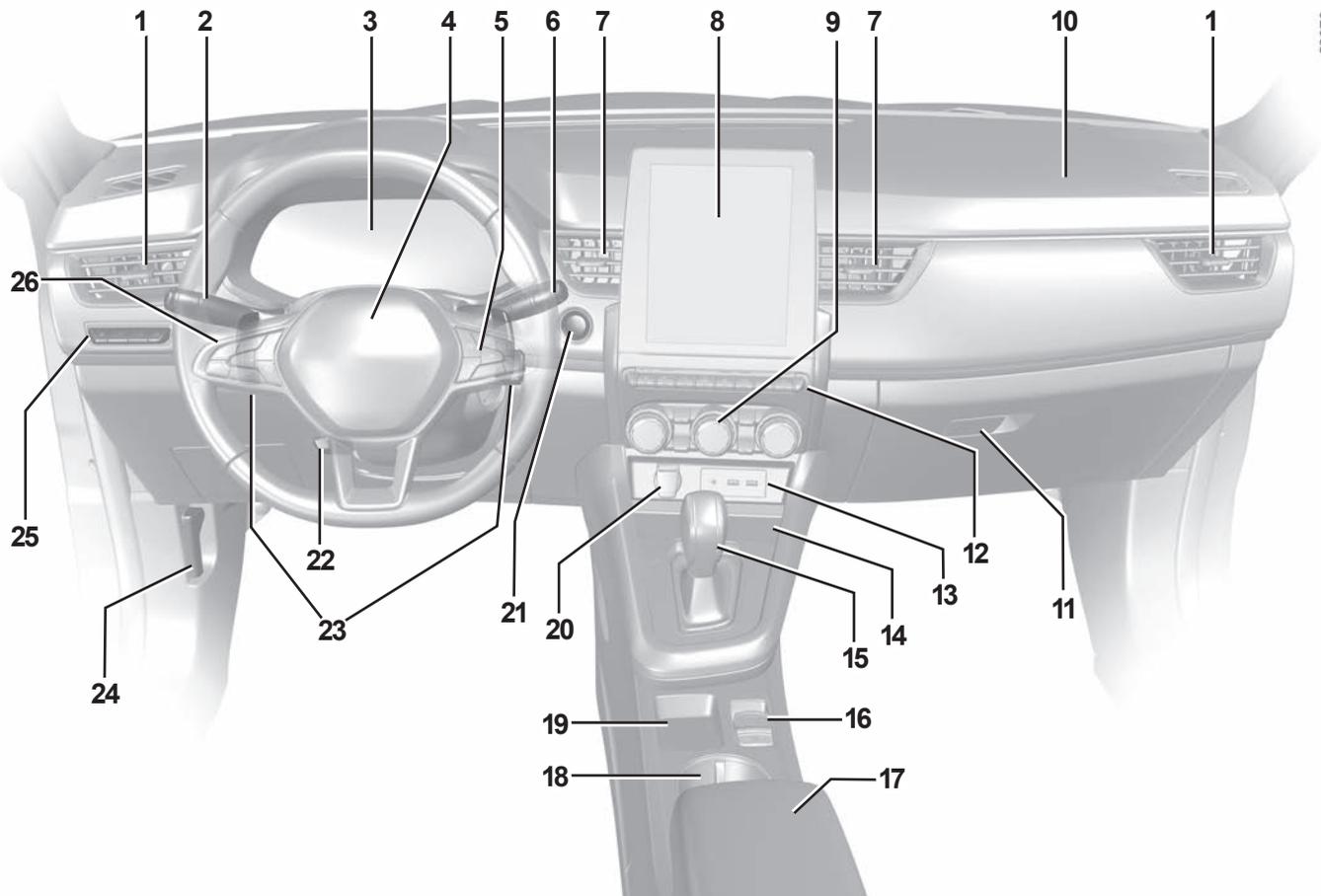


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager ne peut se faire que **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)



52070

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1 Aérateur latéral.

2 Manette de :

- feux indicateurs de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

3 Tableau de bord.

4 Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

5 Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

6 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.

7 Aérateurs centraux.

8 Écran multimédia.

9 Commandes de chauffage ou de climatisation.

10 Emplacement airbag passager.

11 Boîte à gants.

12 Commandes de :

- sièges avant chauffants/ventilés ;
- activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
- activation/désactivation, suivant véhicule, du mode ECO ou MULTI-SENSE ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- activation/désactivation aide au parking ;
- ...

13 Prises USB.

14 Zone de charge/dépose téléphone.

15 Levier de vitesses.

16 Commandes :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- activation/désactivation de la fonction autohold.

17 Accoudoir central.

18 Porte-canettes.

19 Rangement carte « intelligente ».

20 Prise accessoires.

21 Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

22 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

23 Commandes de boîte de vitesses automatiques.

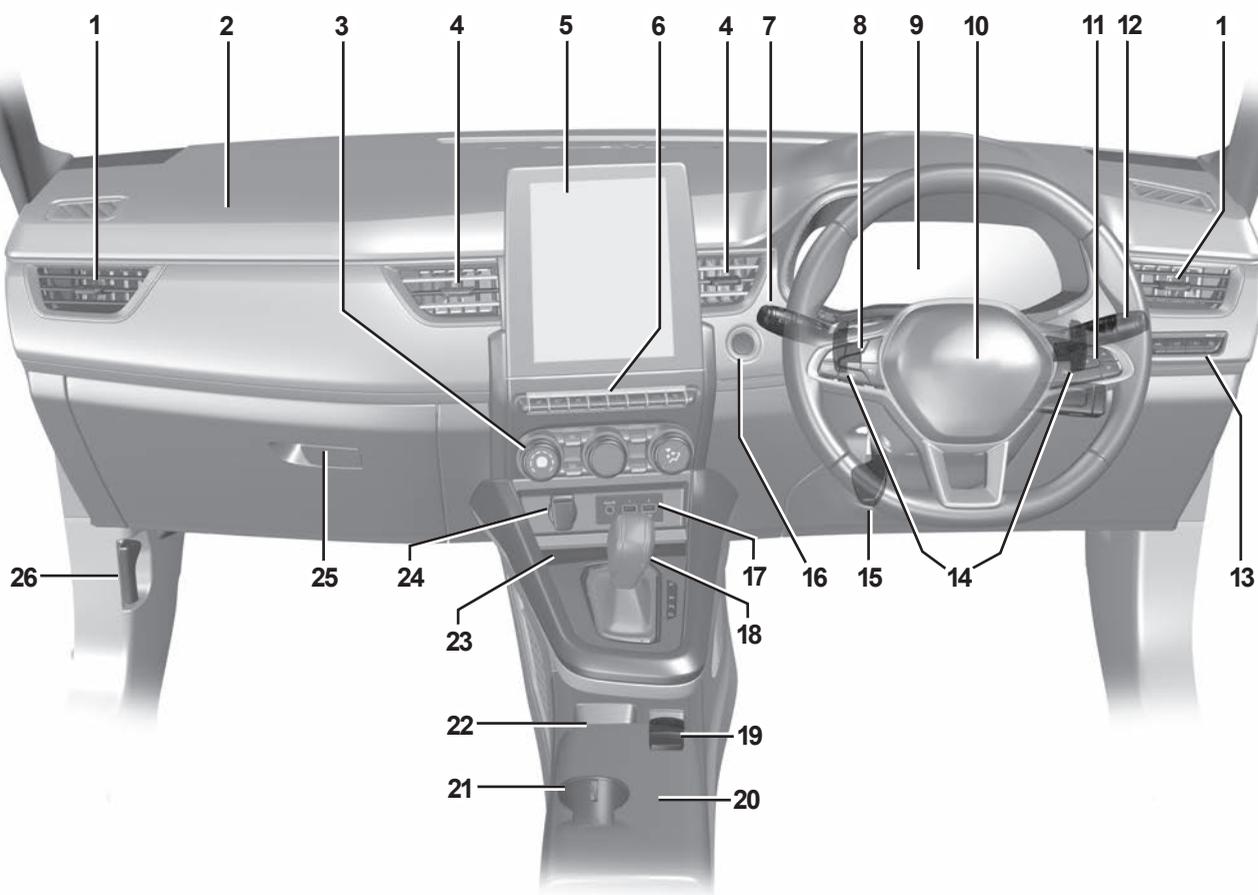
24 Commande de déverrouillage du capot.

25 Commandes :

- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- activation/désactivation du chauffage du volant ;
- activation/désactivation de l'aide au maintien de voie/alerte de sortie de voie.

26 Commandes du contacteur général de régulateur de vitesse/limiteur de vitesse/régulateur de vitesse adaptatifs Stop and Go.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)



56449

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1 Aérateur latéral.

2 Emplacement airbag passager.

3 Commandes de chauffage ou de climatisation.

4 Aérateurs centraux.

5 Écran multimédia.

6 Commandes de :

- sièges avant chauffants/ventilés ;
- activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
- activation/désactivation, suivant véhicule, du mode ECO ou MULTI-SENSE ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- activation/désactivation aide au parking ;
- ...

7 Manette de :

- feux indicateurs de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

8 Commandes du contacteur général de régulateur de vitesse/limiteur de vitesse/régulateur de vitesse adaptatifs Stop and Go.

9 Tableau de bord.

10 Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

11 Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

12 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre et du pare-brise.

13 Commandes de :

- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- activation/désactivation du chauffage du volant ;
- activation/désactivation de l'aide au maintien de voie/alerte de sortie de voie.

14 Commandes de boîte de vitesses automatiques.

15 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

16 Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

17 Prises USB.

18 Levier de vitesses.

19 Commandes :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- activation/désactivation de la fonction autohold.

20 Accoudoir central.

21 Porte-canettes.

22 Rangement carte « intelligente ».

23 Zone de charge/dépose téléphone.

24 Prise accessoires.

25 Boîte à gants.

26 Commande de déverrouillage du capot.

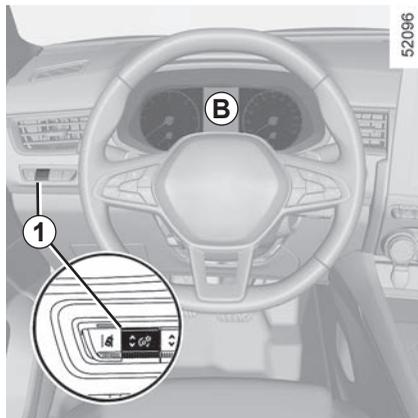
TÉMOINS LUMINEUX (1/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Tableau de bord A ou **B** : il s'éclaire à la mise sous contact. Appuyez ou levez le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.

Le témoin  nécessite un **arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message au tableau de bord.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feux de brouillard arrière



Témoin des feux de route automatiques ➔ 1.92



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin de feux indicateurs de direction droit



Témoin d'airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance dans le système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un bip sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (3/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, le témoin est lié à autre chose.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin du système de direction assistée

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.



« AUTOHOLD » avertissement du système ➔ 2.18



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte

S'il apparaît en rouge en roulage accompagné du témoin **STOP**, il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque. S'il apparaît en jaune en roulage accompagné du témoin , il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. **En attendant, conduisez prudemment**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin de serrage du frein à main ou du frein de parking assisté ➔ 2.14



Indicateur de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas). ➔ 2.19



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin. ➔ 2.32



Témoin de non disponibilité du contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage



Témoin de porte(s) ouverte(s)

TÉMOINS LUMINEUX (4/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin du système de filtre à particules ➔ 2.12



Avertisseur de perte de pression des pneumatiques

➔ 2.28



Témoin de contrôle du système antipollution

Sur les véhicules qui en sont équipés, ce témoin s'allume au démarrage du moteur et, selon le véhicule, quand le contact est coupé alors que le moteur est en phase de veille ➔ 2.8 puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un représentant de la marque ;
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. ➔ 2.26



Alerte mini carburant

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Si le voyant passe à l'orange pendant la conduite et qu'un bip retentit, faites le plein de carburant dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Témoin de mode ECO

Il s'allume lorsque le mode ECO est actif. ➔ 2.19



Témoin de roue libre

Il s'allume en mode ECO (ou en mode My Sense en fonction du véhicule) lorsque le paramètre « Roue libre en mode ECO » est activé (ON) dans les paramètres utilisateur. ➔ 1.21

Ce témoin s'allume lorsque la fonction est activée :

- en gris lorsque le véhicule n'est pas en mode roue libre ;
- en vert ou, suivant le véhicule, lorsque le véhicule est en mode roue libre (neutre automatique).

Remarque : suivant le véhicule, pour les véhicules équipés du système Multi-Sense, l'activation/la désactivation se fait en configurant les différents modes My Sense ou Eco. ➔ 3.2

TÉMOINS LUMINEUX (5/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en bleu à la mise du contact ou au démarrage du moteur en fonction du véhicule.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoins du limiteur de vitesse ➔ 2.81



Témoins de régulateur ➔ 2.84



Témoins du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ➔ 2.89



Témoin de mise en veille du moteur ➔ 2.8



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur ➔ 2.8



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis. ➔ 2.138



Témoin de stationnement assisté ➔ 2.133



Témoin de survitesse ➔ 1.68



Témoin du système d'alerte de sortie de voie ➔ 2.37



Témoin du système d'aide au maintien de voie ➔ 2.42



(En fonction du véhicule) Témoin de panne ou d'indisponibilité du freinage d'urgence actif ➔ 2.69



Témoin d'absence de détection des mains sur le volant ➔ 2.42

TÉMOINS LUMINEUX (6/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Sur l'afficheur *D*



Airbag passager ON

➔ 1.55



Airbag passager OFF

➔ 1.55



Témoins de non-port des ceintures. ➔ 1.28

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/7)



Alerte niveau d'huile moteur minimum

Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte si le niveau d'huile minimum est atteint. ➔ 4.4

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur **1** « OK ».

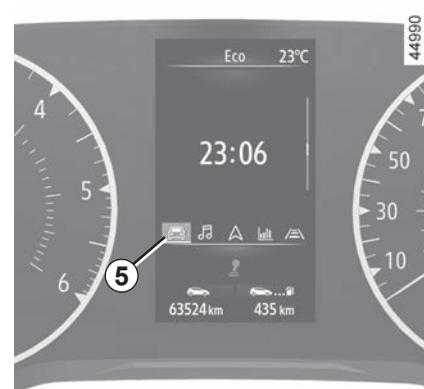
Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.

Tableau de bord en miles

(possibilité de passer en km/h)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Contact coupé, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet véhicule **5** ;
- Appuyez à plusieurs reprises sur **3** ou **4** pour accéder à « Réglages », puis appuyez sur **1** « OK » ;
- Répétez la même opération pour accéder à « TABLEAU DE BORD », puis « Unités ».



Véhicules équipés d'un écran multimédia.

Reportez-vous aux instructions multimédia pour sélectionner le système audio.

Remarque : dans les deux cas, une fois la batterie coupée, l'ordinateur de bord revient automatiquement à l'unité de mesure d'origine.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Pour plus d'informations, reportez-vous aux instructions multimédia.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/7)



Tableau de bord A

Ils s'allument à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous aux instructions multimédia.

Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia. ➔ 1.21

Indicateur de vitesse 6



Compte-tours 7

(graduations x 1 000)

Selon la personnalisation sélectionnée, il peut ne pas s'afficher.

Alarme sonore de survitesse

Selon le véhicule et le pays, le témoin



s'affiche et un signal sonore retentit. Ce signal sonore retentit dès que le véhicule roule à plus de 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule roule à plus de 120 km/h.

Indicateur de style de conduite 8

➔ 2.19

Totaliseur général 9 ➔ 1.79

Ordinateur de bord 10 ➔ 1.75

Autonomie prévisible avec le carburant restant 11

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. ➔ 1.79

Informations multimédia 12

Suivant le véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation, etc.).

Pour plus d'informations, reportez-vous aux instructions multimédia.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (3/7)



Indicateur de température du liquide de refroidissement **14**

En marche normale, l'indicateur **14** doit se situer avant la zone **13**. Elle peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin d'avertissement **STOP** s'allume, accompagné d'un message sur le tableau de bord et d'un signal sonore.

Indicateur de niveau de carburant **15**

Si le niveau est au minimum, le témoin  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (4/7)

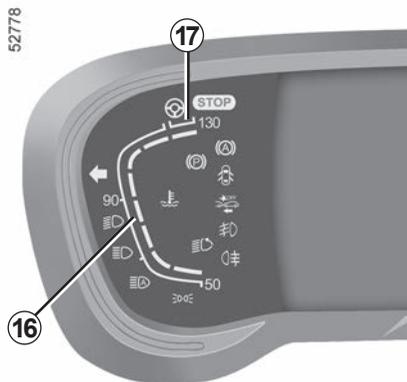


Tableau de bord **B**

Ils s'allument à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant le véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec les contenus et couleurs de votre choix. Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous aux instructions multimédia.

Pour les véhicules non équipés d'un système de navigation ➔ 1.21

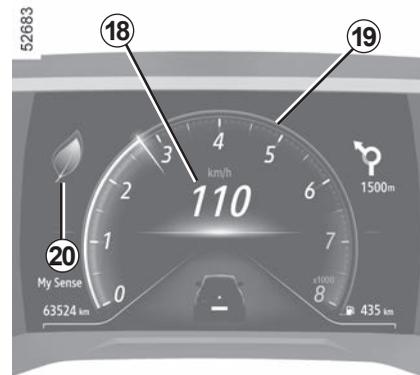


Indicateur de température du liquide de refroidissement **16**

En fonctionnement normal, l'indicateur **16** doit se situer avant la zone **17**. Elle peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin d'avertissement **STOP** s'allume, accompagné d'un message sur le tableau de bord et d'un signal sonore.

Indicateur de vitesse **18**

Suivant le style sélectionné, l'affichage varie.



Alarme sonore de survitesse

Selon le véhicule et le pays, le témoin  s'affiche et un signal sonore retentit. Ce signal sonore retentit dès que le véhicule roule à plus de 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule roule à plus de 120 km/h.

Compte-tours **19** (graduations x 1000)

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, l'affichage varie.

Indicateur de style de conduite **20** ➔ 2.19

AFFICHEURS ET INDICATEURS (5/7)



Informations multimédia 21

Suivant le véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation, etc.).

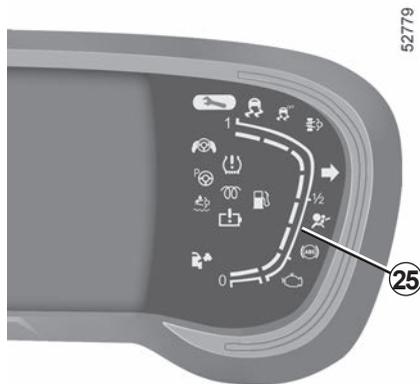
Pour plus d'informations, reportez-vous aux instructions multimédia.

Autonomie prévisible avec le carburant restant 22

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. ➔ 1.79

Totalisateur général 23 ➔ 1.79

Ordinateur de bord 24 ➔ 1.75



Indicateur de niveau carburant 25

Si le niveau est au minimum, le témoin

 intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (6/7)

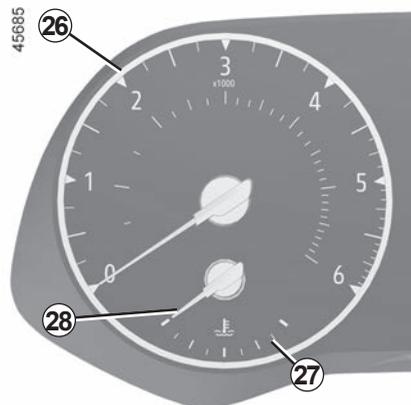


Tableau de bord C

Ils s'allument à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant le véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec les couleurs de votre choix. Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous aux instructions multimédia.

Pour les véhicules non équipés d'un système de navigation ➔ 1.21



Compte-tours 26
(graduations x 1000)

Indicateur de température du liquide de refroidissement 28

En fonctionnement normal, l'indicateur **28** devrait être situé avant la zone rouge **27**. Elle peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin d'avertissement **STOP** s'allume, accompagné d'un message sur le tableau de bord et d'un signal sonore.



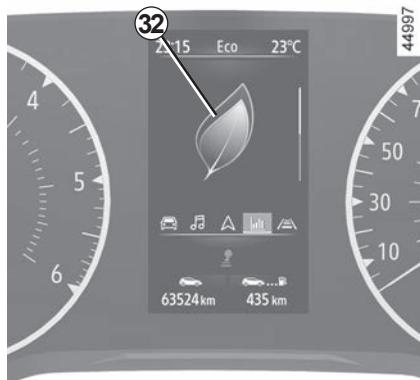
Ordinateur de bord 29 ➔ 1.75

Autonomie prévisible avec le carburant restant 30

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. ➔ 1.79

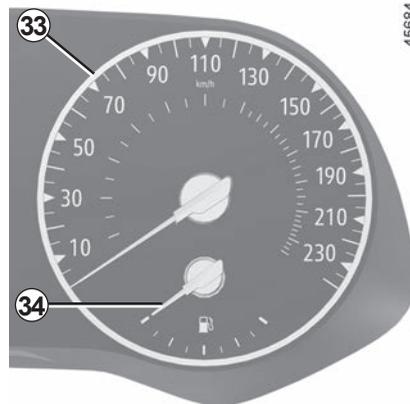
Totalisateur général 31 ➔ 1.79

AFFICHEURS ET INDICATEURS (7/7)



Indicateur de style de conduite 32

→ 2.19



Indicateur de vitesse 33

Alarme sonore de survitesse

Selon le véhicule et le pays, le témoin



s'affiche et un signal sonore retentit. Ce signal sonore retentit dès que le véhicule roule à plus de 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule roule à plus de 120 km/h.

Indicateur de niveau de carburant 34

Si le niveau est au minimum, le témoin



intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

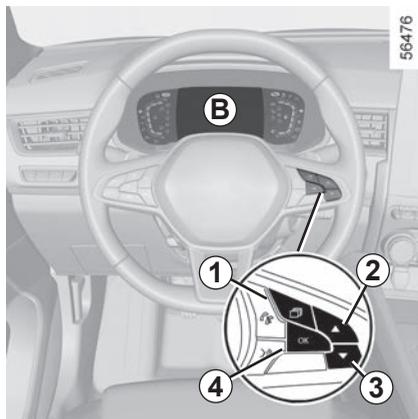
ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/4)



Ordinateur de bord A,, B ou C

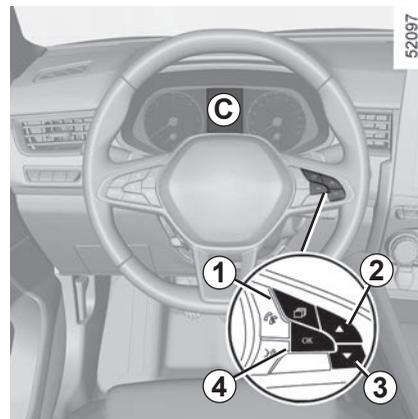
Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;



- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;
- menu de personnalisation des réglages du véhicule. ➔ 1.21

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.



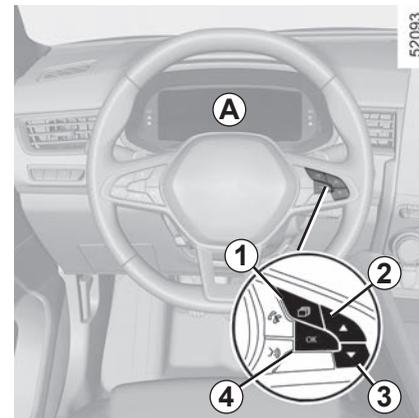
ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/4)



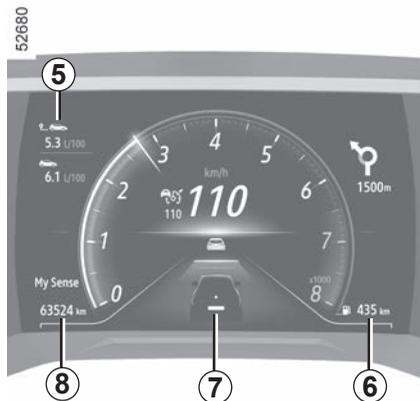
Véhicule équipé d'un tableau de bord A

Les fonctions seront réparties en zones **5**, **6**, **7** et **8**. L'emplacement des zones varie en fonction du style sélectionné.

Appuyez sur le contacteur **1** pour naviguer entre les menus et sélectionnez des fonctions en appuyant plusieurs fois sur **2** ou **3**, puis, si nécessaire, utilisez le contacteur **4** pour valider « OK ».



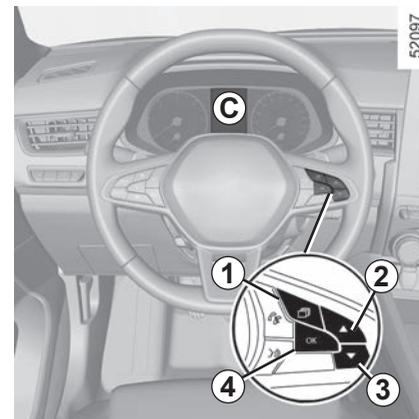
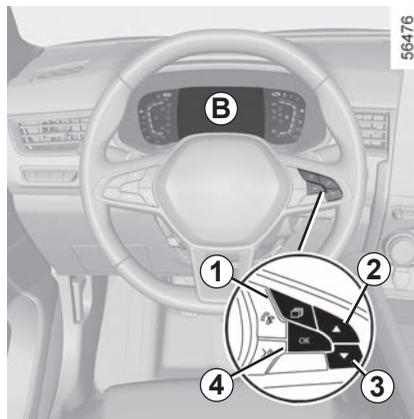
ORDINATEUR DE BORD : généralités (3/4)



Véhicule équipé d'un tableau de bord B

Le fonctionnement sera réparti en zones **5**, **6**, **7** et **8**.

Appuyez sur le contacteur **1** pour naviguer entre les zones et sélectionnez des fonctions en appuyant de façon répétée sur le contacteur **2** ou **3**.



Véhicule équipé d'un tableau de bord C

Appuyez sur le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule ».

Appuyez plusieurs fois de suite sur la commande **2** ou **3**, puis, si nécessaire, utilisez le contacteur **4** pour valider « OK ».

ORDINATEUR DE BORD : généralités (4/4)

Sélections

(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

- a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;
- b) Consommation de carburant actuelle et consommation de carburant moyenne ;
- c) Totalisateur partiel et vitesse moyenne ;
- d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- e) réglage de l'heure ;
- f) autonomie de révision :
 - Autonomie de révision ;
 - Autonomie de vidange ;



Réinitialisation du totalisateur partiel et des paramètres du trajet (bouton de réinitialisation)

L'affichage sélectionné sur un des paramètres de trajet, appuyez sur le contacteur 4 « OK » et maintenez-le enfoncé jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>Pas de message mémorisé</p>	<p>➔ a) Journal de bord. Affichage successif : – des messages d'information (airbag passager OFF ...); – des messages d'anomalies de fonctionnement (« Injection à contrôler », etc.).</p>
<p> 7.4 L/100</p>	<p>➔ b) Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.</p>
<p> 5.8 L/100</p>	<p>➔ Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.</p>
<p> 112,4 km</p>	<p>➔ c) Totaliseur partiel : Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
<p> 123.4 km/h</p>	<p>➔ Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<div data-bbox="92 225 387 333">Pression Pneus SET [appui long]</div> <div data-bbox="92 342 387 443">16:30</div>	<div data-bbox="435 258 511 300"></div> d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. ↳ 2.28 <div data-bbox="435 372 511 414"></div> e) Réglage de l'heure. ↳ 1.86

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision	
<div data-bbox="108 300 574 406">Prévoir révision 30 000 km / 12 mois</div> <div data-bbox="108 443 574 549">Prévoir révision 300 km / 24 jours</div> <div data-bbox="108 583 574 689">Faire révision</div>	<p>f) Autonomie de révision.</p> <p>Autonomie de révision Contact mis, moteur non démarré, accédez à l'information autonomie de révision. Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">- Si l'autonomie est inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Révision à prévoir » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;- autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
<p>Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p> <p>Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite)	
<div data-bbox="107 294 577 400" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">Vidange dans 30 000 km / 24 mois</div>	<p>f) Autonomie de révision. Autonomie de vidange Contact mis, moteur non démarré, accédez à l'information autonomie de révision pour afficher l'autonomie de vidange.</p>
<p>Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p>Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p> <p>Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
"Frein de parking serré"	Indique que le frein de parking est serré.
"Tourner volant + START"	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
"Test fonctions sous contrôle"	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
"Véhicule à contrôler"	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
"Airbag à contrôler"	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.

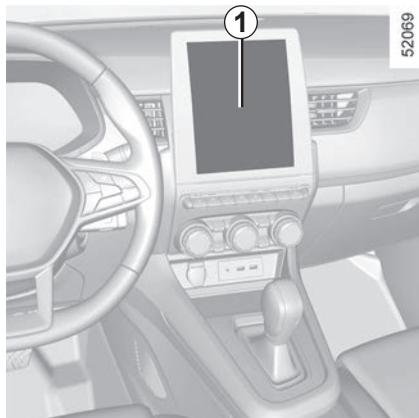
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« Panne du système de freinage »	Indique un problème du système de freinage.
« Panne électrique DANGER »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
« Crevaison »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.

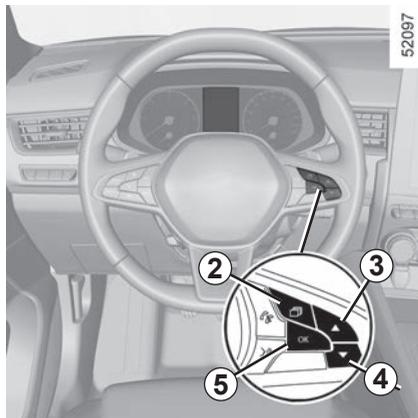
HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIURE (1/2)



Véhicules équipés d'un écran multimédia

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Reportez-vous à la notice multimédia.



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ».

Faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4**, pour atteindre le réglage de l'heure **6**.

Faites un appui long sur le contacteur **5** « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.



Réglez l'heure à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

Réglez les minutes à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)

Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

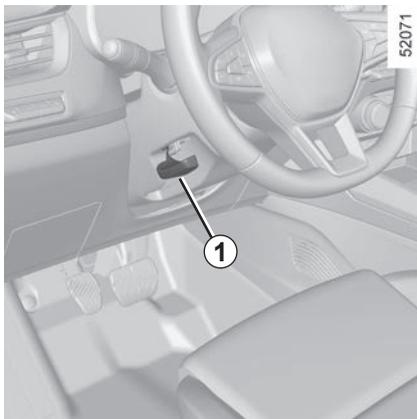
Lorsque la température extérieure est comprise entre -3 °C et $+3\text{ °C}$, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

VOLANT DE DIRECTION



Réglage en hauteur et en profondeur du volant

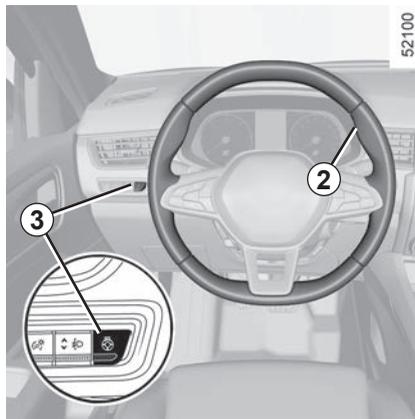
Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



Chauffage du volant

(suivant véhicule)

Cette fonction assure le chauffage du volant de direction **2**.

Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

Activation de la fonction

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3**, le témoin intégré au contacteur s'allume.

Désactivation de la fonction

- En automatique :

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes. Le témoin intégré au contacteur **3** reste allumé.

Nota : après un arrêt automatique de la fonction, pour relancer celle-ci, appuyez deux fois sur le contacteur **3**.

Sans nouvel appui sur le contacteur **3**, la fonction se réactivera à la prochaine mise sous contact.

- En manuel :

Pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le contacteur **3**. Le témoin intégré au contacteur **3** s'éteint.

VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Particularité du Stop and Start

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Dans ce cas, elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

Nota : l'assistance de direction dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE ». ➔ 3.2

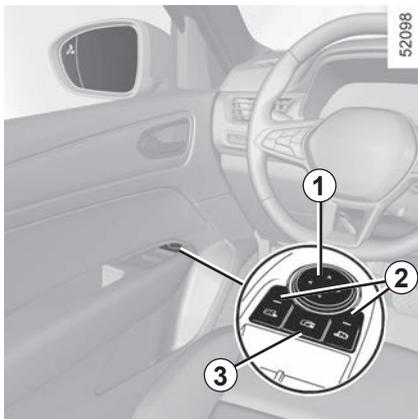
Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

RÉTROVISEURS (1/2)



Rétroviseurs extérieurs

Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, le témoin intégré au contacteur s'allume. Puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière ➔ 3.5 ➔ 3.9.

Rétroviseurs rabattables

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est automatique. Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

Dans tous les cas, vous pouvez forcer le rabattement ou le déploiement en appuyant sur le contacteur **3**.

Nota : vous pouvez désactiver/activer le rabattement automatique des rétroviseurs ➔ 1.21.

Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur **3**. Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois sur le contacteur **3** jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

RÉTROVISEURS (2/2)



Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

Rétroviseur avec levier 4

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier 4 situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier 4

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule qui vous éclaire ou en cas de forte luminosité.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/5)



Feux de position



Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** :

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonction d'allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** lors du démarrage moteur, et s'éteignent lors de son arrêt.



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** : Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

(suivant véhicule)

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Suivant véhicule, les feux de croisement apparaissent automatiquement après plusieurs balayages des balais d'essuie-vitre.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). ➔ 1.98. De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/5)



Feux de route

Moteur tournant, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume au tableau de bord. Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Fonction « Élever les feux pendant la conduite »

Lorsque les feux de route sont activés, la fonction « Élever les feux pendant la conduite » améliore la visibilité du conducteur en levant automatiquement les feux de croisement et les feux de route.

Pendant la désactivation des feux de route, les feux de croisement reviennent à leur position d'origine.

Feux de route automatiques

Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. La caméra située derrière le rétroviseur intérieur est utilisée pour détecter les véhicules suivis et ceux venant en sens inverse.

Le système peut-être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Remarque : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas obscurci (saleté, boue, neige, condensation, etc.).

Pour activer les feux de route automatiques :

- tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Pour désactiver les feux de route automatiques :

- Tournez la bague **2** dans une autre position que **AUTO** ;

Le témoin  s'éteint sur le tableau de bord.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/5)



Feux de route automatiques (suite)

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité et de circulation.

Extinction des feux

Suivant véhicule :

- automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 2.

Nota : dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Anomalies de fonctionnement

Si le message « Éclairage à contrôler » apparaît avec le témoin  et

le témoin  clignote au tableau de bord, ce qui indique un défaut d'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/5)



52955

Fonction accueil et au revoir (suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allumeront automatiquement lors de la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;

ou

- au verrouillage du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction

Pour l'activation ou la désactivation de la réception externe, reportez-vous au manuel du système multimédia.

Choisissez «ON» ou «OFF».

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position (par exemple pour éclairer l'ouverture d'un portail).

Moteur éteint, feux éteints, l'anneau en position **AUTO** (ou, suivant véhicule, en position **0**), tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et les feux de croisement s'allument pendant environ 30 secondes accompagnés du  et des témoins  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Au tableau de bord, le message « allumage _ _ _ » suivi du temps restant apparaît en confirmation. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour éteindre les feux avant leur extinction automatique, tournez l'anneau **2** dans n'importe quelle position, puis ramenez-le en position **AUTO** (ou, suivant véhicule, en position **0**).

Feux de brouillard avant (fonction virage incluse)

(suivant véhicule)

Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (5/5)



Feux de brouillard arrière

Pivotez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard que vous voulez éteindre. Le témoin correspondant s'éteint sur le tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Fonction de virage

(suivant véhicule)

En cas de conduite en marche avant à une vitesse inférieure à 40 km/h environ, feux de croisement allumés et sous certaines conditions (angle du volant, feux de position allumés, etc.) à l'entrée d'un virage, un des feux de brouillard avant (fonction de virage) s'allume pour éclairer l'intérieur du virage.

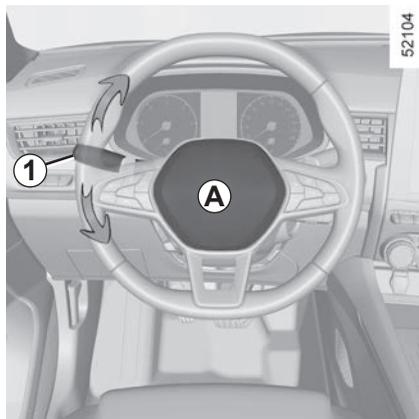
Lorsque la marche arrière est engagée et que les feux de croisement sont allumés : les deux feux de brouillard avant (fonction de virage) s'allument automatiquement.

Remarque : lors du passage de la marche arrière à la marche avant (par exemple lors d'une manœuvre de stationnement), les deux feux de brouillard (fonction en virage) restent allumés jusqu'à ce que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h environ.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux de brouillard n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

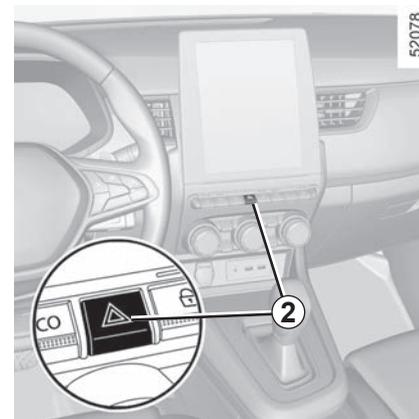
Tirer la manette **1** vers vous, puis la relâcher pour faire un appel de phare.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsif

Déplacez brièvement la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point de résistance, puis relâchez-la : la manette revient à sa position initiale et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.



Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières. Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant une fois sur le contacteur **2**.

RÉGLAGE DES FAISCEAUX



Le contacteur **A** permet de régler la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

Nota : suivant véhicule, à chaque démarrage du moteur, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes environ et 5 secondes après chaque appui sur le contacteur **A**.

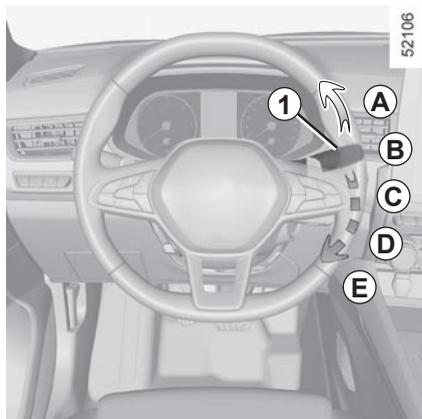
Exemples de position de réglage de la commande **A** en fonction de la charge

Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0
Tous les sièges occupés	1
Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	2 ou 3*
Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	4

* suivant véhicule

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (1/5)



Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller retour des essuie-vitres.

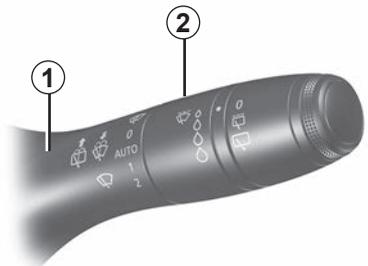
B arrêt

C balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

D balayage continu lent

E balayage continu rapide

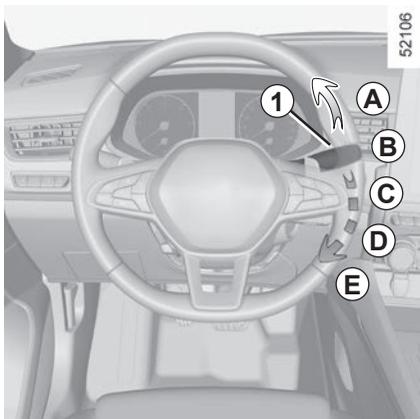


Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez alors à une vitesse continue et lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (2/5)



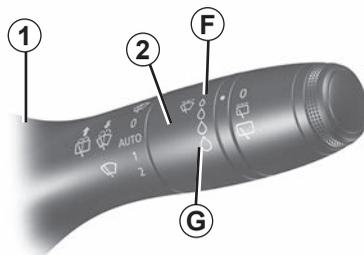
Véhicule équipé d'un essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller retour des essuie-vitres.

B arrêt



C fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague 2 :

- **F** : sensibilité minimum
- **G** : sensibilité maximum

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-glaces réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller retour est effectué.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (environ 8 km/h) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique.
- lors d'un lavage du véhicule sous un portique de lavage, ramenez la manette 1 en position B afin de désactiver l'essuyage automatique.

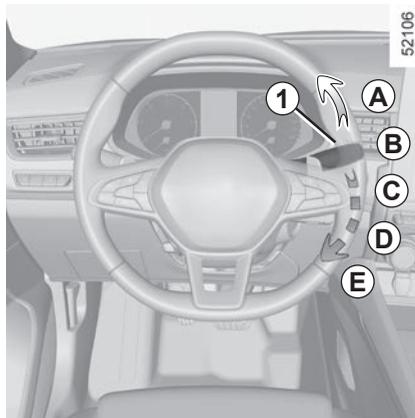
ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (3/5)

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut-être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peuvent augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitres automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitres automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.



D balayage continu lent

E balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez alors à une vitesse continue et lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'activez pas les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Cela entraînera l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (4/5)

Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

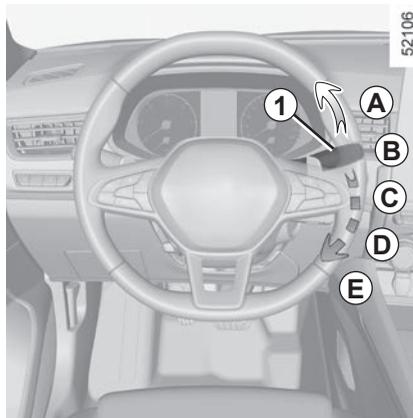
Elle peut être utile :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais ➔ 5.28.

Contact mis ou moteur démarré, levez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique). Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position basse, contact mis, assurez-vous que les essuie-vitres sont rabattus sur le pare-brise puis amenez la manette **1** en position **A** (balayage unique).

Avant de remettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise. Vous risquez sinon d'endommager le capot ou les essuie-vitres lors de la mise en marche.



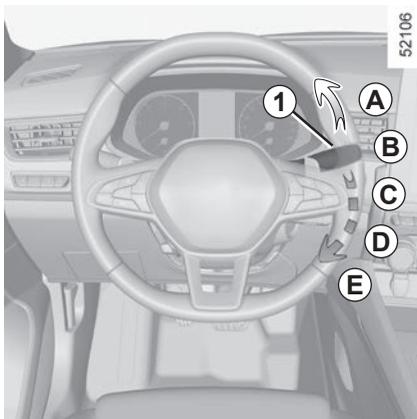
Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

En cas d'obstacles sur le pare-brise (saletés, neige, gel, etc.), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) et la lunette arrière avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (5/5)



Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une traction prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Sur les véhicules équipés d'un écran multimédia, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver le troisième aller-retour. ➔ 1.21

Nota :

Par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position

B (arrêt).

Risque de blessures.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état des balais. Sa durée de vie dépend de vous :

- ils doivent rester propres : nettoyez le balai et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

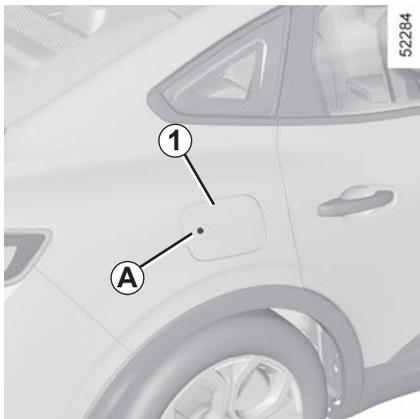
Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité commence à diminuer : environ une fois par an.

➔ 5.28.

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez le pare-brise avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur) ;
- Vérifiez qu'aucun objet ne gêne la course des balais.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/3)



Capacité utilisable du réservoir :

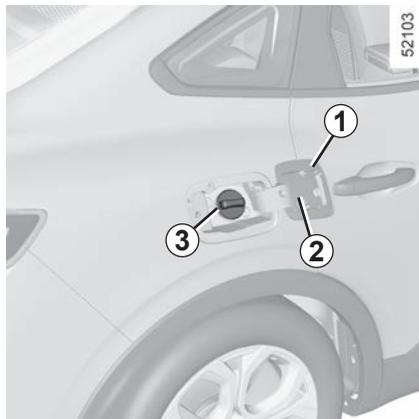
– Environ **50 litres** pour les versions essence ;

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir le portillon **1**, appuyez sur la zone **A**, puis relâchez. Le portillon **1** s'entre-ouvre.

Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **2** sur le portillon **1** pour suspendre le bouchon **3**.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « remplissage carburant ».

Pour fermer, repoussez le portillon avec la main jusqu'en butée.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conformes aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1**. ➔ 6.5.

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter d'additif au carburant (additif, réactif, etc.), sinon vous pourriez endommager le moteur.

Si vous souhaitez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services techniques.

Consultez un représentant de la marque.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/3)



Version essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1**. ➔ 6.5.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le portillon **1** et son pourtour doivent rester propres.

Cas particulier

Lorsque le véhicule a été arrêté pendant environ trois mois, **vous devez ajouter du carburant pour éviter d'endommager la pompe à carburant**.

Pour cela, coupez le contact, faites l'appoint d'au moins **5 litres**, puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et renouvelez le carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 5 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

Pour connaître les types de carburant conformes aux normes européennes pouvant être utilisés avec les moteurs des véhicules vendus en Europe : reportez-vous au tableau. ➔ 6.5.

RÉSERVOIR CARBURANT (3/3)

Pour faire le plein, le moteur doit être arrêté (et pas uniquement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START) : vous devez couper le moteur.

➡ 2.4 ➡ 2.5

Risque d'incendie.



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Chapitre 2 : La conduite

Rodage	2.2
Contacteur de démarrage	2.3
Démarrage, arrêt du moteur	2.4
Fonction Stop and start	2.8
Particularités des versions à essence	2.12
Frein de parking assisté	2.14
Fonction « AUTOHOLD »	2.18
Eco conduite	2.19
Conseils entretien et antipollution	2.26
Environnement	2.27
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques	2.28
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.32
Alerte de sortie de voie	2.37
Aide au maintien de voie	2.42
Avertisseur d'angle mort	2.48
Alerte distances de sécurité	2.55
Caméra 360°	2.59
Freinage actif d'urgence	2.69
Détection de panneaux de signalisation	2.77
Limiteur de vitesse	2.81
Régulateur de vitesse	2.84
Régulateur de vitesse adaptatif «Stop and Go»	2.89
Compagnon d'autoroute et d'embouteillage	2.103
Aide au parking	2.119
Caméra de recul	2.126
Alerte de sortie de parking	2.129
Stationnement assisté	2.133
Levier de vitesses de boîte de vitesses manuelle	2.138
Appel d'urgence	2.142

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3000 à 3500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km environ** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Remarque : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement peut être supérieur au repère « **MAXI** » sur le bocal, puis redescend entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ». Cela ne présente pas de risque.

CONTACTEUR DE DÉMARRAGE : véhicule avec clé



Contacteur de démarrage

Position « Stop et blocage de direction » LOCK 0

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Marche » ON 2

Le contact est mis. Les accessoires éventuels (radio...) peuvent être utilisés.

Position « Démarrage » START 3

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Nota : en version Diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec clé



Démarrage du moteur

Pour démarrer:

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique avec levier mécanique, positionnez le levier en position **P**.

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**;
- relâchez la clé dès le départ du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, tournez la clé en position « **LOCK** » **0**.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction. **Risque d'accident.**



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

DEMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (1/3)



La carte doit être dans la zone de détection **1**.

Pour démarrer :

- Sur les véhicules à boîte de vitesses automatique, en position **P**, appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton **2** ;
- véhicules à boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage et appuyez sur le bouton **2**. Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.



Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « ou Appuyer frein + START ou » s'affiche au tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **2** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit ;



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

DEMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (2/3)



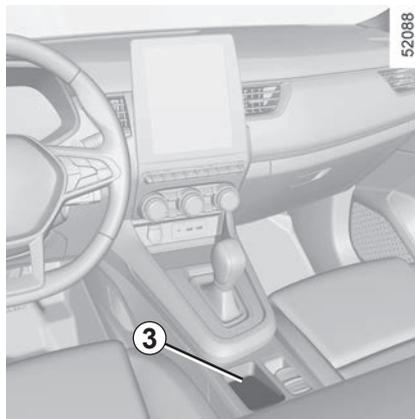
Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre, afin d'éviter tout risque de perte.

Fonction accessoires (mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

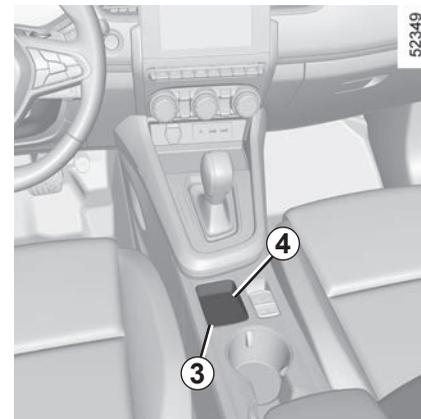
Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **2** sans appui sur les pédales.



Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, la carte mains libres peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte...;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.



Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage, puis placez la carte **4** (côté bouton) sur la zone de dépose **3**. Appuyez sur le bouton **2** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

DEMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (3/3)



Conditions d'arrêt du moteur

Le véhicule doit être à l'arrêt, en position **P** sur les véhicules à boîte automatique.

Avec la carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente faire appui long » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton **2**. Si la carte n'est plus dans l'habitacle, vérifiez que vous pouvez la récupérer avant d'appuyer sur le bouton et de le maintenir enfoncé. Sans la carte, vous ne pourrez pas redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule. L'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances (freins, direction, etc.) et des dispositifs de sécurité passive (airbags et prétensionneurs, etc.).



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

FUNCTION STOP AND START (1/4)

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre. Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. Pendant la conduite, le système arrête le moteur (mise en veille) lorsque le véhicule s'arrête ou se déplace lentement (embouteillage, feux de signalisation, etc.), selon le véhicule.

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

– la boîte est en position D, M ou N ;

et

– la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

Selon le véhicule, si le témoin



clignote et que le message « Appuyer sur la pédale de frein » s'affiche sur le tableau de bord, cela indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment enfoncée ;

et

– la pédale d'accélération n'est pas appuyée ;

et

– lorsque la vitesse du véhicule est nulle pendant une seconde environ ou, selon le véhicule, dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position P est engagée, ou si la position N est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

Lorsque le moteur passe en veille, l'aide à la direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle lorsque le moteur n'est plus en veille ou que la vitesse dépasse 1 km/h environ (en descente, en pente, ...).



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin  est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur DOIT être arrêté (et non pas mis en veille)
➔ 2.4 ➔ 2.5.

FONCTION STOP AND START (2/4)

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : arrêtez **IMPÉRATIVEMENT** le moteur
➔ 2.4 ➔ 2.5.

Sortie de veille moteur

- à l'ouverture de la porte conducteur ;
- ou
- lorsque la ceinture du conducteur est détachée ;
- la pédale de frein est relâchée, position D ou M engagée ;
- ou
- la pédale de frein est relâchée, position N engagée et frein de parking desserré ;
- ou
- frein de parking desserré, position P engagée, ou position N engagée avec frein de parking serré ;
- ou
- la position R est engagée ;
- ou
- la pédale d'accélérateur est appuyée ;
- ou
- en mode manuel, les palettes de changement de rapport sont activées.

Fonction « AUTOHOLD » activée
➔ 2.18, la pédale de frein peut être relâchée et le moteur en veille maintenu.

Pour sortir de la mise en veille du moteur, pédale de frein relâchée, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

FUNCTION STOP AND START (3/4)

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;

- la pente est trop raide pour les véhicules équipés d'une boîte automatique ;
- la fonction « Voir clair » est activée
➔ 3.9 ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dé-pollution est en cours de régénération ;
- ...

Selon le véhicule, le témoin  s'affiche sur le tableau de bord. Ce témoin vous avertit que mode veille du moteur n'est pas disponible.

Le témoin  peut s'afficher conjointement à un message sur le tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour donner la priorité à la charge de la batterie ;
- « Priorité confort thermique » pour donner la priorité à la climatisation ;
- « Priorité moteur tournant » pour donner la priorité au fonctionnement du moteur.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

FUNCTION STOP AND START (4/4)

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

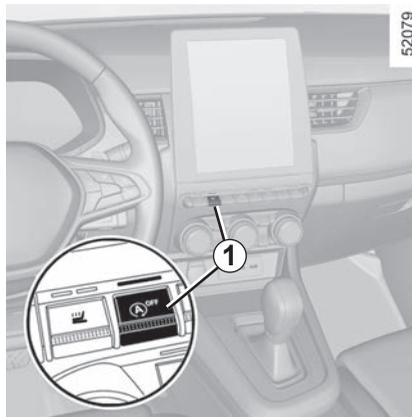
Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « Voir clair » est activée ➔ 3.9 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Selon le véhicule, le témoin  s'affiche sur le tableau de bord pour vous avertir du redémarrage automatique du moteur.



Avant de quitter le véhicule, le moteur DOIT être arrêté (et non pas mis en veille)
➔ 2.4 ➔ 2.5.



52079

Selon le véhicule, le témoin  peut s'afficher conjointement à un message sur le tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour donner la priorité à la charge de la batterie ;
- « Priorité confort thermique » pour donner la priorité à la climatisation ;
- « Priorité moteur tournant » pour donner la priorité au fonctionnement du moteur.

Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » s'affiche sur le tableau de bord ainsi que le témoin d'allumage **1**.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** disparaît.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule par appui sur le bouton Start ➔ 2.4 ➔ 2.5.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » s'affiche sur le tableau de bord et que le contacteur **1** s'allume, cela indique que le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

Remarque spéciale : lorsque le moteur est en veille, appuyez sur le contacteur **1** pour le redémarrer automatiquement.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (1/2)

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiant ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance.

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le catalyseur ou le démarreur et pour éviter l'usure prématurée de la batterie, **n'essayez pas** de démarrer le moteur (à l'aide du démarreur, ou en poussant ou remorquant le véhicule) **tant que vous n'avez pas identifié et rectifié le problème.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (2/2)

Filtre à particules

Le filtre à particules sert à traiter les gaz d'échappement des moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique que le filtre est encrassé et nécessite un nettoyage. Pour le nettoyer, lorsque le

témoin  s'affiche, si les conditions de circulation et les limites de vitesse le permettent, roulez entre 50 km/h et 110 km/h environ jusqu'à ce que le voyant s'éteigne.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

Remarque : le voyant peut s'éteindre au bout de 20 minutes lorsque les conditions de circulation nécessaires au nettoyage du filtre ne sont pas totalement réunies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

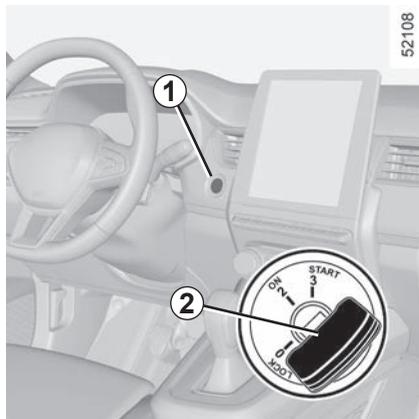
En cas de saturation du filtre, le témoin  et, suivant véhicule, le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un représentant de la marque.

Si le témoin  **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  apparaît, accompagné du message « Risque casse moteur », arrêtez le véhicule, coupez le moteur, et contactez un représentant de la marque.



Le témoin  **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (1/4)



Fonctionnement assisté

Serrage du frein de parking assisté

Avec le véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté peut immobiliser le véhicule :

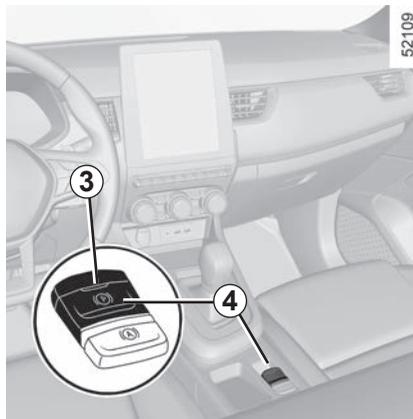
- en appuyant sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ou en tournant la clé de contact en position **2** « ON » (**2**) ;

ou

- lorsque la ceinture du conducteur est détachée ;

ou

- à l'ouverture de la porte conducteur ;



ou

- pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, lorsque la **position P est engagée**.



Le frein de parking assisté peut être utilisé pour immobiliser le véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** sur le contacteur **4** et du témoin **(P)** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une étiquette est apposée sur la partie supérieure du pare-brise pour vous le rappeler.

Le frein de parking assisté peut être utilisé pour immobiliser le véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** sur le contacteur **4** et du témoin **(P)** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une étiquette est apposée sur la partie supérieure du pare-brise pour vous le rappeler.

Dans tous les autres cas, par exemple **si le moteur a calé ou est en veille en raison de la Stop and Start** ➔ 2.8, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé. Pour certains pays, la fonction freinage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de parking serré » et le témoin **(P)** au tableau de bord et par l'allumage du témoin **3** du contacteur **4**.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin **3** s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté et le témoin **(P)** s'éteint au verrouillage du véhicule.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (2/4)

Fonctionnement assisté (suite)

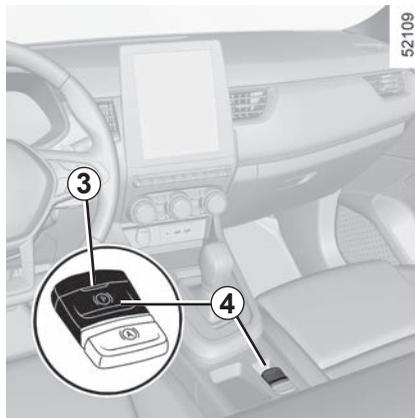
Remarque : dans certaines situations (défaillance du frein de parking assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

- avec le moteur tournant : à l'ouverture de la porte conducteur ;
- avec le moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **4** pour serrer le frein de parking assisté.

Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant.



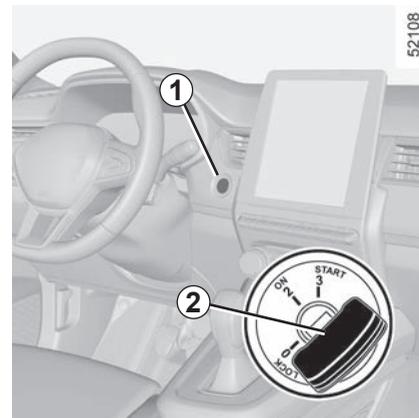
52109

Fonctionnement manuel

Vous pouvez serrer le frein de parking assisté manuellement.

Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **4**. Le témoin **3** et le témoin **(P)** au tableau de bord s'allument.



52108

Desserrage manuel du frein de parking assisté

Appuyez sur le contacteur **1** sans appuyer sur les pédales ni tourner la clé **2** en position « ON » **2** pour mettre le contact. Appuyez sur la pédale de frein puis sur le contacteur **4** : le témoin **3** sur

l'interrupteur et le témoin **(P)** au tableau de bord s'éteignent.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** sur le contacteur **4** et du témoin **(P)** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (3/4)

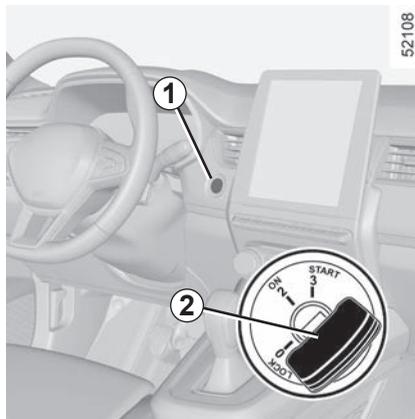


Arrêt ponctuel

Pour serrer manuellement le frein de parking électronique (lors de l'arrêt à un feu rouge ou d'un arrêt quand le moteur tourne, etc.) : tirez et relâchez le contacteur **4**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Cas particuliers

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **4** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.



Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

- couper le moteur en appuyant sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ou en tournant la clé de contact **2** ;
- desserrage manuel du frein de parking assisté ;
- une vitesse ou position **P** engagée, relâchez la pédale de frein et le contacteur **4**.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (4/4)



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Si le message « Panne électrique DANGER » ou « Vérifier batterie » ou « Panne du système de freinage » s'affiche, vous devez immobiliser le véhicule en passant la première vitesse (sur une boîte de vitesses manuelle) ou en position **P** (sur une boîte automatique), voire en tirant sur le contacteur **4** pendant environ 10 secondes. Si les conditions et la pente l'exigent, calez les roues du véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Versions avec boîte de vitesses automatique

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur tournant, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message « Desserrer manuellement » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.

Anomalies de fonctionnement

- En cas d'anomalie, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans certains cas du témoin .

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

- En cas de défaillance du frein de parking assisté, le témoin **STOP** s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains cas du témoin .

Cela signifie que vous devez impérativement vous arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.



Ne quittez jamais votre véhicule sans engager de nouveau la position **P** et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur tournant avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.

FONCTION « AUTOHOLD » »

Véhicule à l'arrêt (par exemple à un feu rouge, une intersection, un embouteillage...), la fonction assure le maintien de la force de freinage quand le conducteur relâche la pédale de frein. La force de freinage se relâche dès que le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé.

Activation

Appuyez sur le contacteur **3**.
Le témoin du contacteur **3** s'allume pour vous confirmer l'activation de la fonction.

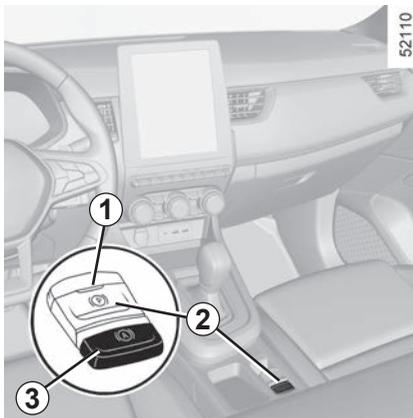
Désactivation

Appuyez en même temps sur la pédale de frein et sur le contacteur **3**.
Le témoin du contacteur **3** s'éteint pour vous confirmer la désactivation de la fonction.
Lors d'un maintien de la force de freinage, le frein de parking se serre automatiquement lorsque :

- le conducteur quitte le véhicule ;

ou

- le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.



Conditions de maintien de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ;

et

- le frein de parking assisté est desserré ;

et

- le véhicule n'est pas à l'arrêt dans une très forte pente.

Le maintien de la force de freinage est confirmé par le témoin  au tableau de bord.

Conditions d'interruption de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé ;

ou

- le conducteur désactive la fonction.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Après chaque démarrage, la fonction reprend l'état en cours lors du dernier arrêt.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **1** sur le contacteur **2** et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/7)

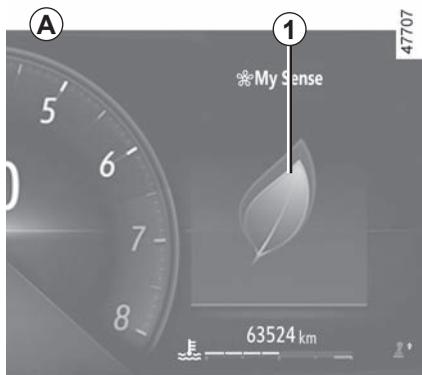
La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, se référer aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimedia ;
- l'indicateur d'accélération Eco ;
- le mode ECO ;
- la fonction Stop and Start . ➔ 2.8

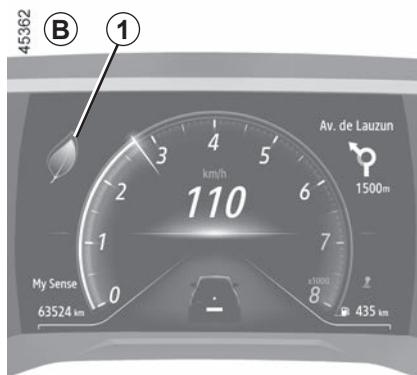
Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/7)



Sur le tableau de bord A, B ou C

Suivant le véhicule, l'affichage des informations peut être organisé et personnalisé en fonction du style de personnalisation du tableau de bord sélectionné à partir de l'écran multimédia.



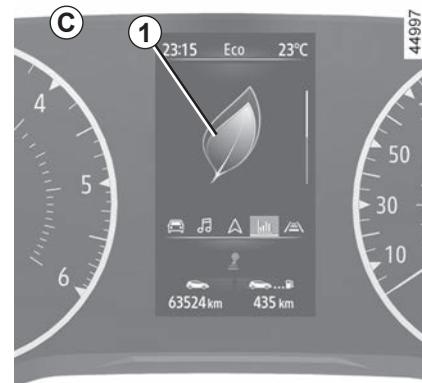
Indicateur de style de conduite 1

Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur 1.

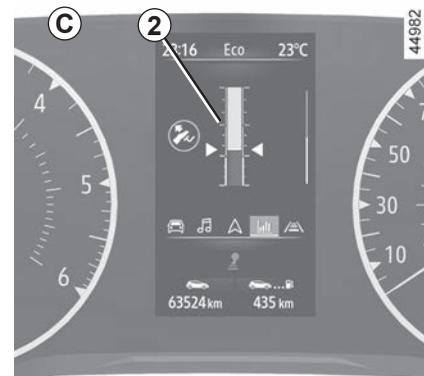
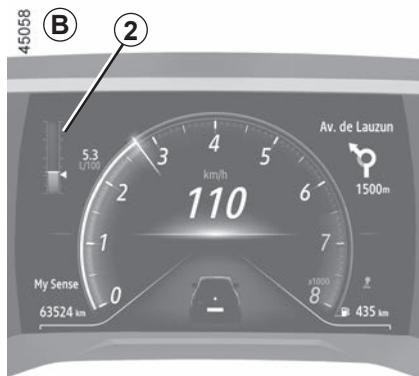
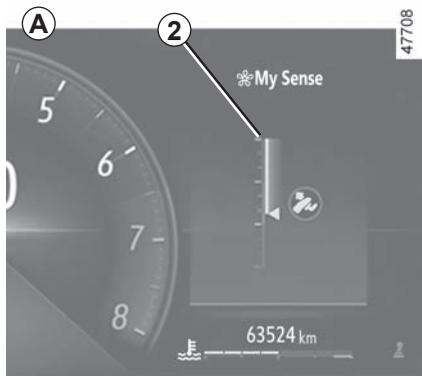
Plus l'indicateur 1 affiche de pétales, plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/7)



Indicateur d'accélération Eco 2

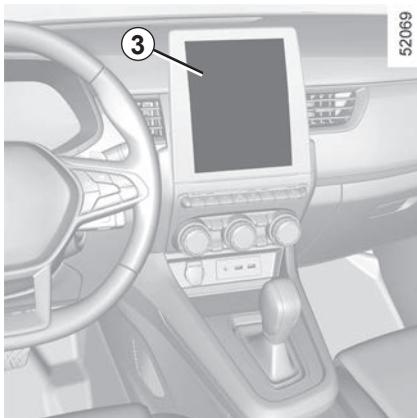
Cela vous indique en temps réel si vous accélérez modérément ou fortement.

Vous êtes averti par l'indicateur 2 :

- vert : l'accélération est modérée et correcte ;
- blanc : l'accélération est trop élevée ;
- gris : l'accélération est forte.

Remarque : il n'est pas possible d'afficher simultanément l'indicateur de style de conduite 1 et l'indicateur d'accélération Eco 2.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (4/7)



Sur l'écran multimédia

Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia 3 donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- le score général ;
- l'évolution du score ;
- la distance sans consommation.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Une note globale de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur. Plus la note est élevée, plus la consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (5/7)

Mode ECO

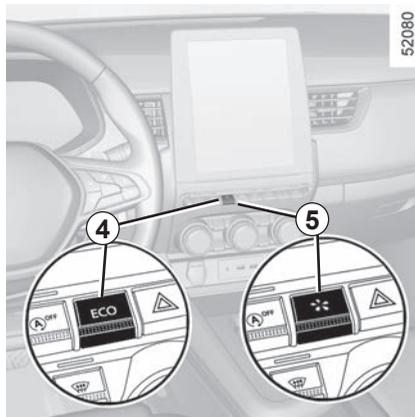
Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Il contrôle certains systèmes consommateurs d'énergie dans le véhicule (chauffage, climatisation, direction assistée, etc.) et certaines actions liées à la conduite (accélération, changements de rapports, régulateur de vitesse, décélération, etc.).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation. L'utilisation réduite de l'air conditionné permet de réduire la consommation sans dégrader le confort thermique.

Roue libre en mode ECO (ou mode My Sense selon véhicule)

Suivant le véhicule, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en phase de décélération (pied totalement dégagé de la pédale d'accélérateur), le passage en roue libre (neutre automatique) réduit le freinage moteur et vous permet de vous éloigner sans accélérer pour économiser du carburant.

Pour activer/désactiver le mode « Roue libre », reportez-vous aux instructions multimédia.



Activation de la fonction

Suivant le véhicule, la fonction peut être activée soit :

- en appuyant sur le contacteur **4** ;
➔ 3.2
- par appui sur le contacteur **5** ;
- depuis l'écran multimédia (reportez-vous aux instructions de l'équipement multimédia).

Le témoin **Eco** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Désactivation de la fonction

Suivant le véhicule, la fonction peut être désactivée soit :

- en appuyant sur le contacteur **4** ;
➔ 3.2
- par appui sur le contacteur **5**.

Le témoin **Eco** s'éteint sur le tableau de bord pour confirmer la désactivation.

CONSEILS DE CONDUITE, CONDUITE ECO (6/7)



Conseils de conduite et ECO conduite

Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduire avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.

- Les vitesses élevées dégradent de manière significative la consommation de carburant du véhicule.

Exemples (à vitesse constante) :

- en réduisant la vitesse de 130 km/h à 110 km/h, vous économisez environ 20 % de carburant ;
- en réduisant la vitesse de 90 km/h à 80 km/h, vous économisez environ 10 % de carburant.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps gagné.
- Ne poussez pas le régime moteur dans les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffit de relever le pied.

- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

- Le double débrayage et l'accélération avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.

- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

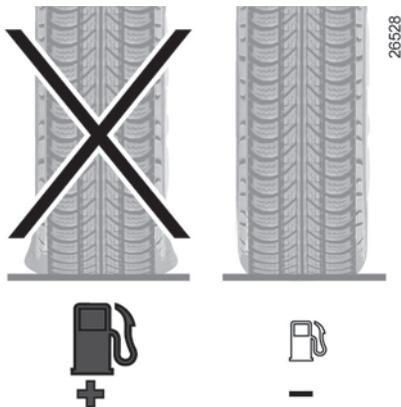


Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales

CONSEILS DE CONDUITE, CONDUITE ECO (7/7)



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Pour optimiser la consommation de carburant, réglez la pression de gonflage pour la vitesse la plus rapide ou à la pression préconisée, indiquée sur le chant de la porte conducteur. ➔ 4.10.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode ECO.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez donc tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en plein soleil, ouvrez les portes quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de mettre le moteur en marche.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.
- **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

- **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule. Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

- Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.
- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
 - s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules Diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

– Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/4)

43592



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.



Le système est reconnaissable à la présence de l'étiquette **1** dans le véhicule. Pour contrôler sa présence, ouvrez la porte conducteur.



Principe de fonctionnement

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin **(!)** **2** s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/4)

Conditions de fonctionnement

Le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celle inscrite sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques, sinon il pourrait ne pas donner un avertissement fiable en cas de perte de pression importante ➔ 4.10.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

- système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;
- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
- circulation avec des chaînes à neige ;

- montage d'un seul pneumatique neuf ;
- utilisation de pneumatiques non homologués par le réseau de la marque ;
- ...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer **véhicule à l'arrêt** :

- après chaque regonflage ou réajustement de la pression d'un des pneumatiques ;
- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;
- après un changement de roue ;
- après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée).

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/4)



Procédure de réinitialisation

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- faites des appuis courts sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ou, suivant véhicule, la zone d'information ;
- faites des appuis courts sur le contacteur **5** ou **6** pour atteindre la page de réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- faites un appui long sur le contacteur **7** OK pour lancer la réinitialisation.

L'affichage du message « Si pressions OK [rester appuyé] » durant environ cinq secondes indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage. L'affichage du message « Opération terminée » indique que la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est terminée.

Affichage

L'afficheur **3** au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

« Ajuster pression pneus et init. »

Le témoin  s'allume fixe accompagné du message « Ajuster pression pneus et init. ». Ils indiquent qu'au moins une des roues est dégonflée ou crevée.

En cas de dégonflage, regonflez le pneumatique concerné.

En cas de crevaison, remplacez-le ou faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôlez et réajustez à froid la pression des quatre pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Le témoin  s'éteint après avoir lancé la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/4)

« TPW indisponible »

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du message « TPW indisponible ». Ils indiquent que le véhicule est équipé d'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues et qu'elle est montée sur le véhicule.

« TPW à contrôler »

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du message « TPW à contrôler ».

Ce message est accompagné du témoin .

Ils indiquent un défaut du système, consultez un Représentant de la marque.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/pneumatiques

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ 5.10.

Après chaque changement de roue/pneumatique, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ 5.4.

Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/5)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'antiblocage des roues (ABS) ;
- du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ;
- de l'assistance au freinage d'urgence ;
- de l'aide au démarrage en côte.

D'autres systèmes d'aide à la conduite sont décrits en pages suivantes.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/5)

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**
- , ,  et **STOP** allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/5)

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système, le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins

 et  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/5)

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/5)

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que **N** ou **P** pour les boîtes de vitesses automatiques) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (1/5)

52111



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (2/5)



Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour sélectionner « Alerte de sortie de voie » au tableau de bord. Le message « Alerte sortie de voie activée » et le témoin  s'allument au tableau de bord.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour sélectionner « Alerte sortie de voie désactivée » (ou, selon le véhicule, « Maintien de voie désactivé ») au tableau de bord. Le témoin  s'éteint sur le tableau de bord.

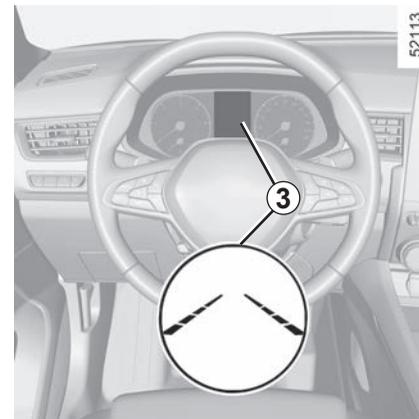
Fonctionnement

Quand la fonction est activée, le témoin  et les lignes gauche et droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter si :

- la vitesse est comprise entre 70 km/h et 180 km/h environ ;
- et
- le témoin  et les indicateurs de lignes **3** gauche et droite sont de couleur blanche.

La fonction entre en alerte si une ligne est franchie ou si le véhicule s'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans activation des indicateurs de changement de direction.



La fonction alerte le conducteur :

- au moyen d'une vibration au niveau du volant ;
- et
- le témoin  et l'indicateur **3** de la ligne franchie passent en rouge.

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (3/5)

Indisponibilité temporaire

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- forte accélération ;
- ...

Lorsque la fonction n'est pas disponible, le témoin  et les indicateurs gauche/droite s'affichent en gris au tableau de bord.

Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin  est affiché.

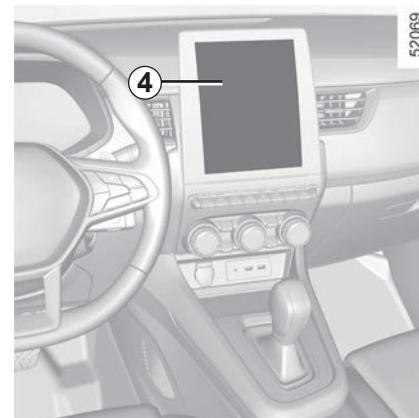
Le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

Réglages

Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

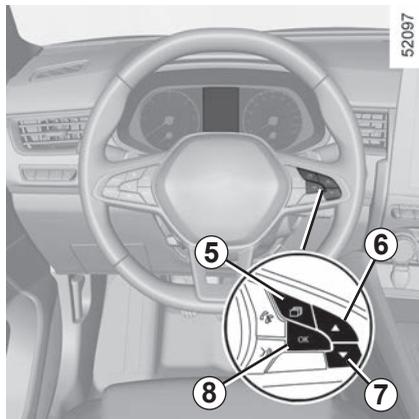
- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant ;



- « Alerte » : permet de régler le niveau de sensibilité de la détection de ligne. Pour cela, sélectionnez :
 - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
 - « Standard » : ligne détectée en approche ;
 - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (4/5)



Réglages (suite)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

- appuyez plusieurs fois sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites défiler plusieurs fois en appuyant sur la commande **6** ou **7** pour accéder au menu « Sortie de voie sensibilité » ou « Sortie de voie vibration ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8 OK**.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, les indicateurs de lignes gauche et droite et, suivant le style d'affichage sélectionné, le témoin  disparaissent ou restent en gris au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message « Caméra avant à contrôler » ou le témoin  s'allume au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (5/5)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (1/6)

52111



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Ce système ne peut remplacer conducteur et le conducteur doit conduire en conservant ses mains sur le volant.

Soyez toujours prudent lorsque vous conduisez, car le système peut être soudainement désactivé ou ne pas fonctionner ou fonctionner inutilement selon les conditions sur la route et les circonstances d'attention.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (2/6)



Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour sélectionner « Aide au maintien de voie » au tableau de bord.

Le message « Maintien de voie activé »

et le témoin «  » s'allument au tableau de bord.

Lorsque l'aide au maintien de voie est activée, la fonction « Alerte de sortie de voie » est automatiquement activée ➔ 2.37

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour sélectionner « Maintien de voie désactivé » au tableau de bord.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Nota : la désactivation de la fonction « Aide au maintien de voie » entraîne la désactivation de la fonction « Alerte sortie de voie ».

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (3/6)



Fonctionnement

Quand la fonction est activée, le témoin



et les lignes gauche et droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à fonctionner lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 70 km/h et 180 km/h et si le

témoin  et les indicateurs de correction **3** s'affichent en blanc.

La fonction est activée si le véhicule franchit une ligne ou s'approche du bord de la route (séparateur, barrière, trottoir, remblai...) sans activation des indicateurs de changement de direction.

Dans ces cas :

- la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
- l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale franchie passe en jaune au tableau de bord.

Nota : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Si l'action correctrice sur le système de direction n'est pas suffisante, le



témoin  et l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord accompagné d'une vibration au volant.

Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

Cas particulier

Lors de l'utilisation du système :

- Si le système ne peut plus détecter aucune action du conducteur sur le

volant, le témoin  apparaît en orange sur le tableau de bord accompagné du message « Garder les mains sur le volant » et d'un signal sonore.

- si le système est en action depuis trop longtemps, un signal sonore est émis et l'indicateur **3** du côté de la ligne concernée clignote jusqu'à ce que le conducteur reprenne le contrôle.



Veillez noter que l'avertissement du système peut apparaître tardivement en fonction des conditions de route lorsque les mains du conducteur ne sont pas sur le volant.

Ayez toujours les mains sur le volant pendant la conduite.

Le système peut avertir le conducteur qu'il ne tient pas le volant lorsque le conducteur actionne excessivement le volant ou le tient doucement.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (4/6)

Indisponibilité temporaire

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- forte accélération ;
- freinage d'urgence ;
- ...

Fonction indisponible, le témoin  et les indicateurs de correction gauche et droite **3** passent en gris au tableau de bord.

Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin  est affiché.

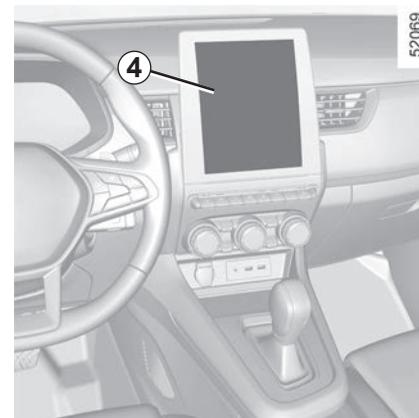
Le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite s'affichent en gris au tableau de bord.

Réglages

Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

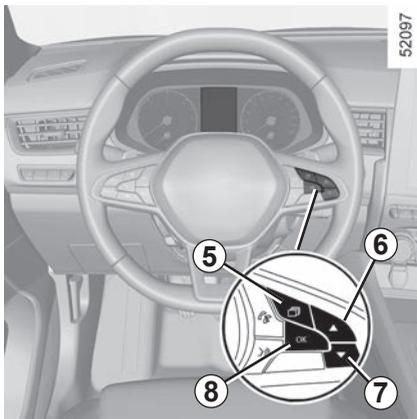
- « Vibration » : permet de régler les vibrations du volant pour la fonction « Alerte de sortie de voie » ;



- « Alerte » : permet de régler le niveau de sensibilité de la détection de ligne. Pour cela, sélectionnez :
 - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
 - « Standard » : ligne détectée en approche ;
 - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (5/6)



Réglages (suite)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule arrêté, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour atteindre la languette « Véhicule » ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

- appuyez plusieurs fois sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites défiler plusieurs fois en appuyant sur **6** ou **7** pour atteindre le menu « Maintien de voie sensibilité ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8 OK**.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin d'avertissement  s'allume sur le tableau de bord, accompagné du message « Caméra avant à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
 - Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.
- Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Aide au maintien de voie » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

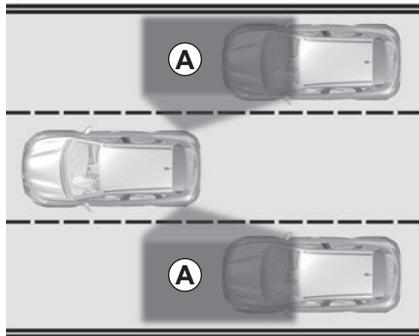
Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...).

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (1/7)

45773



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

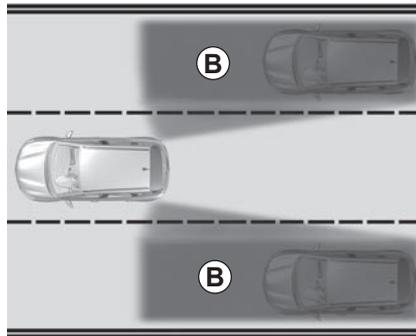
– lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **A** ;

et/ou

– lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone **B** et roulant à une vitesse supérieure.

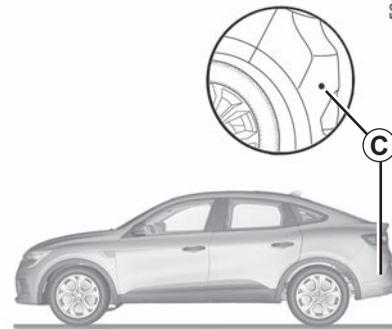
La fonction alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15km/h environ.

45816



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

52114

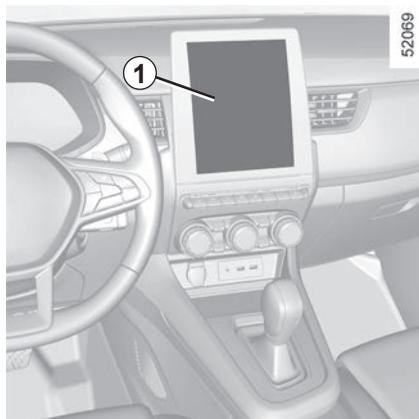


Particularité

Veillez à ce que la zone **C** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si un radar est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone où se trouvent les capteurs.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (2/7)



Activation/désactivation

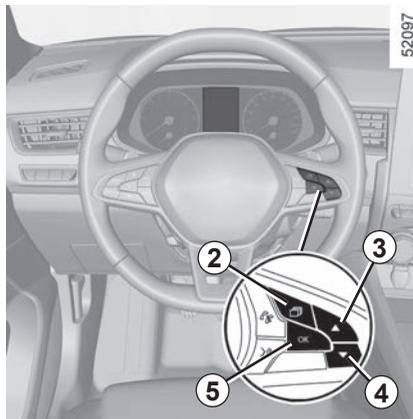
Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule arrêté, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule » ;



- appuyez plusieurs fois sur la commande **3** ou **4** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **5 OK** ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande **3** ou **4** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **5 OK** ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande **3** ou **4** pour atteindre le menu « Alerte angle mort » et appuyez sur le contacteur **5OK** ;

- appuyez de nouveau sur le contacteur **5 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée



fonction désactivée

La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie étroite, la fonction peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la vôtre.

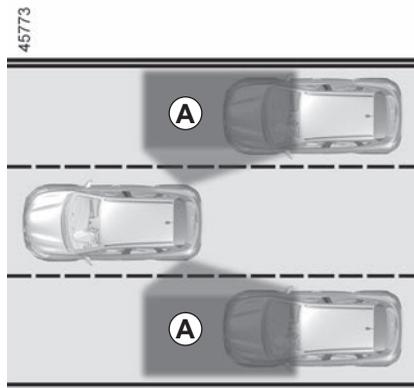
AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (3/7)



Indicateur 6

L'indicateur **6** se situe sur chacun des rétroviseurs **7**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **7** pour visualiser les indicateurs **6**.

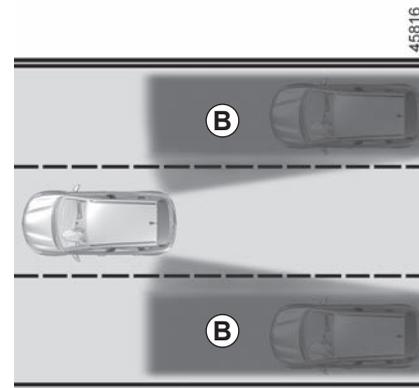


Fonctionnement

La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 15 km/h et :

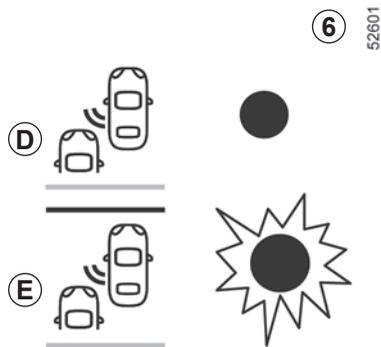
- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;
- lorsqu'un véhicule approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **B**.

Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **6** s'activera uniquement, si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **A** de votre véhicule.



La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (4/7)



Affichage D

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **6** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact (reportez-vous en pages précédentes).

Affichage E

Indicateur de direction activé, l'indicateur **6** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (5/7)

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte une défaillance, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un représentant de la marque.

En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ou de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (6/7)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (7/7)



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (1/4)

52116



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

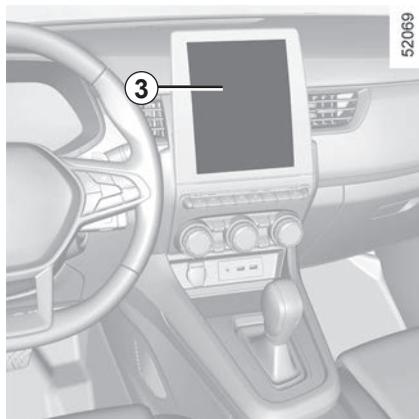
Nota : veillez à ce que le pare-brise et la grille de bouclier ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, buée...).

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 200 km/h environ.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (2/4)

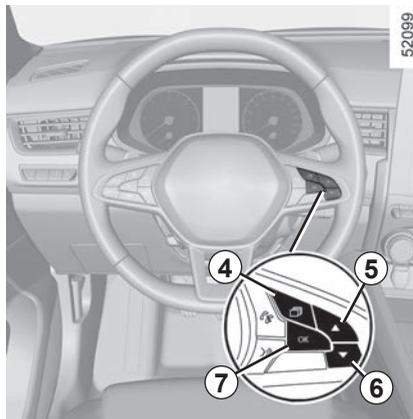


Activation/désactivation de la fonction

Véhicules équipés d'un écran multimédia 3

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule arrêté, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule » ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

- appuyez plusieurs fois sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Alerte distance ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- Appuyez de nouveau sur le contacteur **7 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



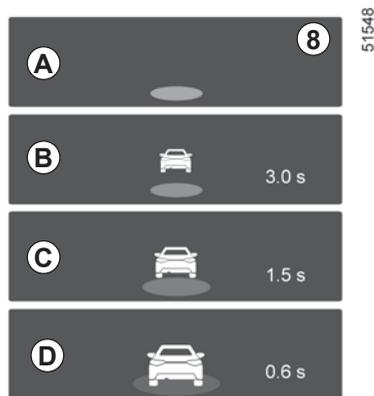
fonction activée



fonction désactivée

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (3/4)



Fonctionnement

Fonction activée, l'indicateur **8** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;

- **C** (orange) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **8**, affichage **D**, clignote en rouge au tableau de bord accompagné de l'indication « -, - s ».

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (4/4)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

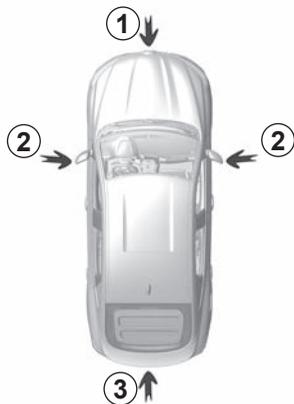
Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

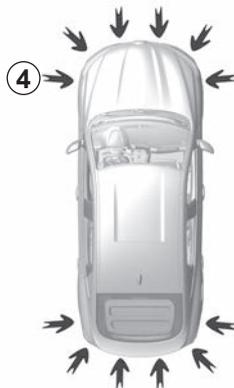
- l'occultation du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

CAMÉRA 360° (1/10)



À partir des informations transmises par les caméras **1**, **2** et **3** situées dans le pare-chocs avant, les rétroviseurs extérieurs et le hayon, ainsi que les détecteurs à ultrasons **4** intégrés dans les pare-chocs du véhicule, la fonction assiste le conducteur dans les manœuvres difficiles (stationnement par exemple) en affichant l'environnement autour du véhicule.

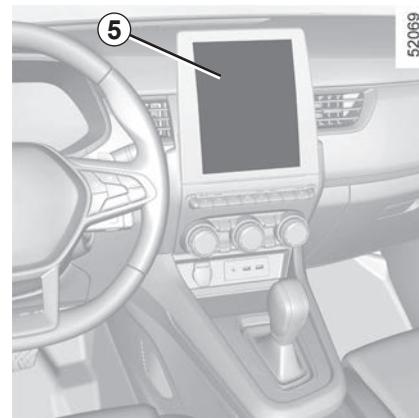


Fonctionnement

Les caméras transmettent quatre vues distinctes à l'écran multimédia **5**.

Elles permettent de visualiser l'environnement du véhicule :

- vue avant : utilisation de la caméra **1** ;
- vue arrière : utilisation de la caméra **3** ;
- vue aérienne : à l'aide des caméras **1**, **2** et **3** ;



- vue latérale avant (suivant le véhicule) : à l'aide de la caméra **2** (côté passager).

Les détecteurs à ultrasons détectent les obstacles à l'avant, à l'arrière et (selon le véhicule) sur les côtés du véhicule.

Remarque : veillez à ce que les caméras ne soient pas obstruées (par de la saleté, de la boue, de la neige, etc.).



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

CAMÉRA 360° (2/10)

56474



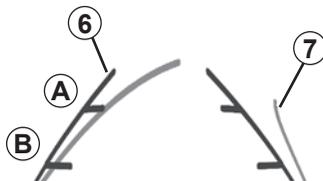
Vue avant 1

La vue de la caméra avant s'affiche sur l'écran multimédia 5.

Gabarit fixe 6

La vue « avant » transmise à l'écran multimédia 5 s'affiche avec un ou deux gabarits 6 et 7.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance).



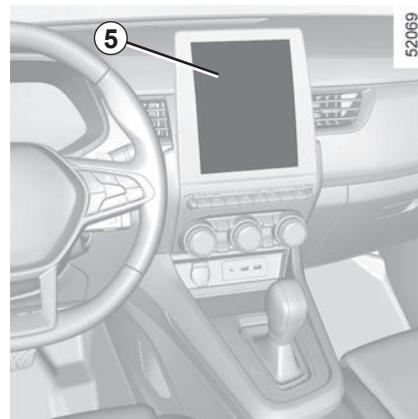
56477

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A** et **B** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **A** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Gabarit mobile 7 (suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 5. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant sur la vue avant.



52069

Le conducteur doit garder à l'esprit la zone aveugle qui existe entre l'extrémité du pare-chocs avant et jusqu'à environ 40 cm en mode « vue avant » de la caméra à 360°. Afin d'éviter tout risque d'accident, le conducteur doit être attentif aux avertissements visuels et sonores du système d'aide au stationnement. Le système d'aide au stationnement affiche la distance sur la vue à 360° avec des lignes de couleur pour chaque capteur enregistrant un obstacle.

CAMÉRA 360° (3/10)



Vue arrière 3

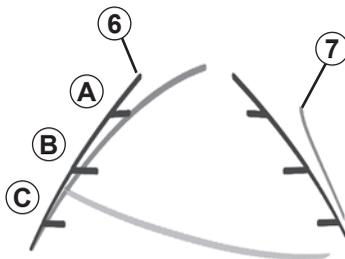
La vue de la caméra arrière s'affiche sur l'écran multimédia 5.

Gabarit fixe 6

La vue « arrière » transmise à l'écran multimédia 5 s'affiche avec un ou deux gabarits 6 et 7.

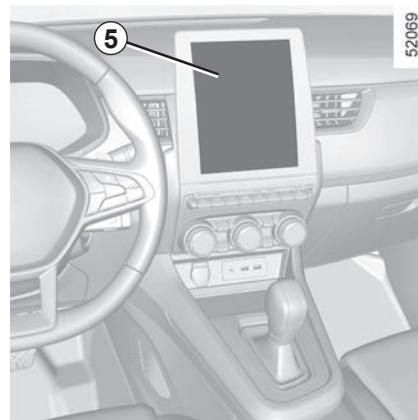
Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance).

35987



Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **C** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule (vue arrière uniquement) ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **A** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.



Gabarit mobile 7 (suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 5. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant sur la vue arrière.

L'écran multimédia 5 affiche une image inversée de la vue arrière 3, comme dans un rétroviseur.

CAMÉRA 360° (4/10)



Sur la vue avant comme sur la vue arrière : lors d'une manœuvre en pente, les objets affichés sur l'écran multimédia peuvent être plus proches ou plus éloignés qu'il n'y paraît.

Tenez-en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

Les gabarits avant, arrière et sur les côtés sont une représentation projetée sur sol plat ; cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui sont affichés sur le bord de l'écran multimédia peuvent apparaître déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.



Dans la représentation combinée des caméras :

- les objets en relief (chaussée, véhicule, etc.) peuvent apparaître déformés sur la vue aérienne ;
- les objets au-dessus du véhicule ne s'affichent pas.

CAMÉRA 360° (5/10)



Vue plongeante

La vue aérienne est une représentation combinée des caméras **1**, **2** et **3**.

Elle propose une vue de dessus du véhicule et de ses environs.

Cela peut permettre de confirmer une vue de la position du véhicule par rapport à son environnement immédiat (avant, arrière et côtés).

La vue **8** indique la position du véhicule. Les zones **9** non couvertes par les caméras sont indiquées en noir.

En mode « vue aérienne », les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus éloignés qu'il n'y paraît.

Tenez-en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.



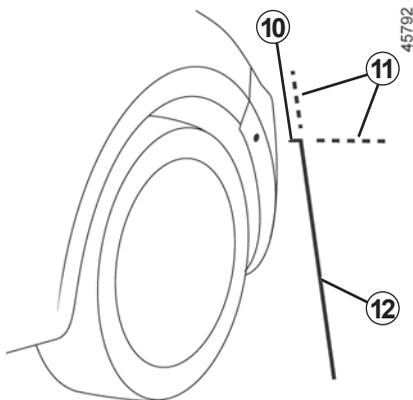
Vue latérale avant côté passager 2

(suivant véhicule)

La caméra, intégrée dans le rétroviseur, transmet une vue de côté à l'écran multimédia **5**.

Suivant le véhicule, vous pouvez utiliser l'écran multimédia pour passer de la vue aérienne à la vue latérale avant. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

CAMÉRA 360° (6/10)



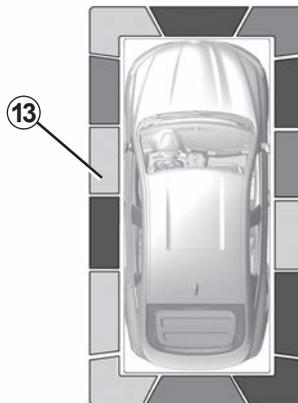
La « vue latérale avant côté passager » est transmise à l'écran multimédia avec des gabarits pour évaluer les distances.

Gabarits fixes 10, 11 et 12

Le gabarit fixe 10 montre la partie avant du véhicule.

Le gabarit fixe 12 indique la largeur du véhicule, rétroviseurs compris.

Les gabarits fixes 11 sont représentés en rouge et en pointillés. Ce sont les prolongements des gabarits fixes 10 et 12.



Suivant le véhicule, vous pouvez utiliser l'écran multimédia pour passer de la vue aérienne à la vue latérale avant. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Détection des obstacles

Lorsque le système est activé, si la fonction d'aide au parking détecte un ou plusieurs obstacles autour du véhicule, les lignes de repère 13 s'affichent :

- sur la vue plongeante ;
- sur la vue latérale avant côté passager (suivant le véhicule).

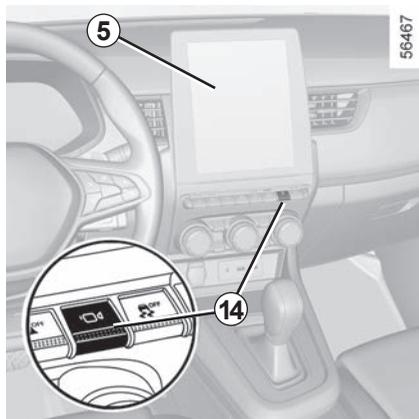
En plus de l'alerte sonore, ces lignes indiquent la proximité des obstacles par différentes couleurs :

- Vert : obstacle entre 50 et 70 cm ;
- Jaune : obstacle entre 30 et 50 cm ;
- Rouge : obstacle à moins de 30 cm.

Ces lignes indiquent également l'emplacement où des obstacles sont détectés, leur position étant marquée par rapport au symbole du « véhicule ».

Pour plus d'informations ➔ 2.119

CAMÉRA 360° (7/10)



Activation/désactivation

Mode automatique

Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, le mode automatique est activé lorsque la marche arrière est engagée. La vue arrière et la vue aérienne apparaissent sur l'écran multimédia **5**.

Lorsqu'on passe rapidement de la marche arrière à la marche avant, la vue arrière et la vue aérienne sont remplacées par la vue avant et la vue aérienne sur l'écran multimédia **5**.

Le mode automatique se désactive :

- lorsque le levier de vitesses est au point mort (boîte de vitesses manuelle) ou en position **N** ou **P** (boîte de vitesses automatique) pendant environ trois secondes ;
- lorsque la vitesse du véhicule qui précède dépasse 10 km/h.

Mode manuel

Pour activer le mode manuel, véhicule à l'arrêt, moteur tournant, appuyez sur le commutateur **14** : la vue avant et la vue aérienne s'affichent sur l'écran multimédia.

Le mode manuel est désactivé :

- lorsque la vitesse du véhicule qui précède atteint 10 km/h ;
- lorsque le levier de vitesses n'est pas utilisé pendant trois minutes ;
- lorsque vous appuyez sur le bouton **14**.

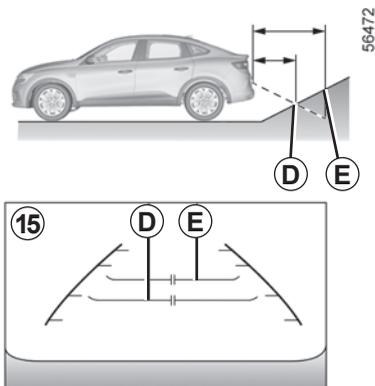


– N'utilisez pas cette fonction lorsque les rétroviseurs sont en position repliée.

– Assurez-vous que le coffre est correctement fermé avant d'utiliser la fonction.

– Ne placez aucun objet sur ou devant les caméras.

CAMÉRA 360° (8/10)



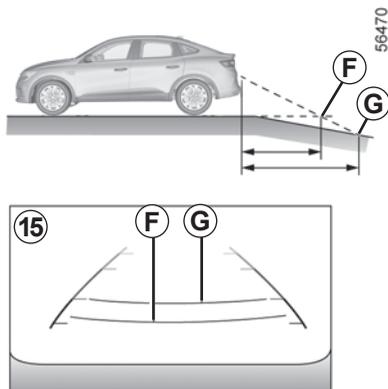
Différence entre la distance estimée et la distance réelle

Conduite en marche avant ou marche arrière dans une montée raide

Les gabarits fixes **15** montrent les distances plus proches qu'elles ne le sont réellement.

Les objets affichés à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet à **D**, la distance réelle de l'objet est de **E**.

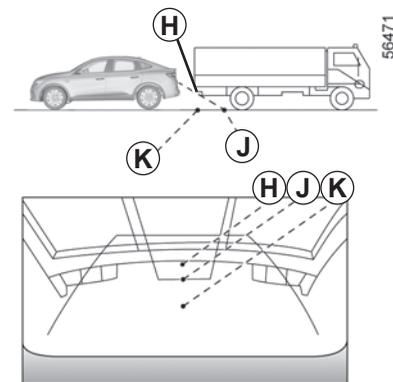


Conduite en marche avant ou marche arrière dans une pente raide

Les gabarits fixes **15** montrent les distances plus éloignées qu'elles ne le sont réellement.

Par conséquent, les objets affichés à l'écran sont en fait plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet à **G**, la distance réelle de l'objet est de **F**.

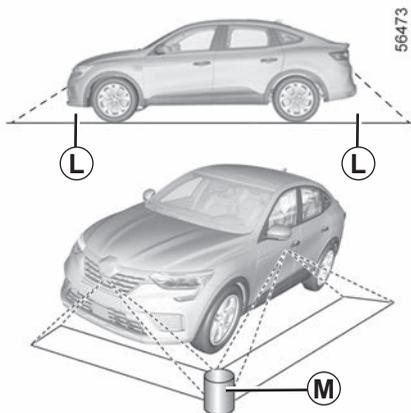


Conduite en marche avant ou marche arrière vers un objet qui dépasse

La position **H** semble plus éloignée que la position **J** à l'écran. En revanche, la position **H** est à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixes et mobiles ne prend pas en compte la hauteur de l'objet. Il y a donc un risque que le véhicule heurte l'objet lorsqu'il se déplace en marche arrière vers la position **K**.

CAMÉRA 360° (9/10)

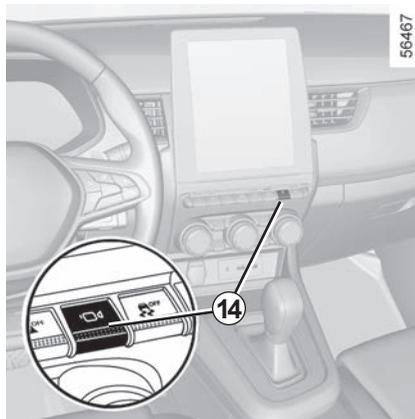


Limitation de la fonction

Le système n'est pas en mesure d'afficher les objets situés dans certaines zones.

En mode vue avant ou vue arrière, le système ne peut pas être utilisé pour voir un objet dans la zone **L**.

En mode vue aérienne, le système ne peut pas être utilisé pour voir un objet de grande taille dans la zone **M** (près du bord de la zone affichée).



Modification de l'affichage

Contact mis, appuyez sur le commutateur **14** ou déplacez le levier de sélection en position **R** (sur une boîte de vitesses automatique) ou en position de marche arrière (sur une boîte de vitesses manuelle) afin d'utiliser la fonction.

La fonction affiche à l'écran différentes vues selon la position du levier de vitesses.

Suivant le véhicule, vous avez la possibilité de choisir la « vue aérienne » ou la « vue latérale avant côté passager ».



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

CAMÉRA 360° (10/10)

Si le levier de vitesses est en position **R** (boîte de vitesses automatique) ou de marche arrière (boîte de vitesses manuelle), les vues suivantes sont disponibles :

- écran partagé entre la vue arrière/la vue aérienne ;

ou

- écran partagé entre la vue arrière/la vue latérale avant (suivant le véhicule).

En passant de la marche arrière à la position **P** (boîte de vitesses automatique) ou à la position neutre (boîte de vitesses manuelle), les vues suivantes sont disponibles :

- écran partagé entre la vue arrière/la vue aérienne ;

ou

- écran partagé entre la vue arrière/la vue latérale avant (suivant le véhicule).

En passant de la marche arrière à la position **D** (boîte de vitesses automatique) ou en engageant une vitesse (boîte de vitesses manuelle), les vues suivantes sont disponibles :

- écran partagé entre la vue avant/la vue aérienne ;

ou

- écran partagé entre la vue avant/la vue latérale avant (suivant le véhicule).

Réglage des paramètres de caméra

Vous pouvez modifier les paramètres suivants :

- luminosité ;
- couleurs ;
- contraste.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Remarque : pour des raisons de sécurité, les vues ne s'affichent pas dans le menu des réglages lorsque le véhicule roule.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (1/8)

52116



A l'aide des informations du radar **2** et de la caméra **1**, le système calcule la distance qui le sépare du véhicule qui le précède et des éventuels piétons et cyclistes à proximité.

Le système avertit le conducteur en cas de risque de collision frontale pour permettre des manœuvres d'urgence appropriées (appui sur la pédale de frein et/ou manœuvre du volant).

Selon la réactivité du conducteur, le système peut aider au freinage afin de limiter les dommages ou d'éviter une collision.

Remarque : assurez-vous que le pare-brise et le pare-chocs avant ne soient pas obstrués (par de la saleté, boue, neige, condensation, une plaque d'immatriculation, etc.).

Emplacement de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas obstrué (par de la saleté, neige, condensation, etc.).

Emplacement du radar 2

Assurez-vous que la zone du radar n'est pas obstruée (par de la saleté, boue, neige, une plaque d'immatriculation mal montée), impactée, modifiée (peinture comprise) ou masquée par tout accessoire installé à l'avant du véhicule (sur la calandre ou le logo, etc.).

Ce système peut appliquer un freinage maximum au véhicule, jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.

Pour des raisons de sécurité, portez toujours votre ceinture de sécurité lorsque vous circulez à bord de votre véhicule et assurez-vous qu'il est chargé de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant et venir heurter les occupants.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (2/8)

Fonctionnement

Détection de véhicules

Lors de la conduite, en cas de risque de collision avec le véhicule qui précède, le système :

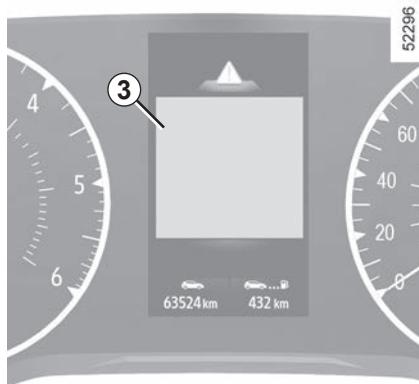
– avertit du risque de collision :

lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 7 km/h et 170 km/h, le message « Freinez » apparaît en rouge sur le tableau de bord **3**, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage est accentuée.

– le freinage peut être déclenché :

lorsque le véhicule roule à moins de 120 km/h environ, si le conducteur ne répond pas à l'alerte et qu'une collision est imminente.



Si le véhicule s'arrête en raison d'un freinage actif d'urgence, le conducteur doit maintenir le véhicule immobile en enfonçant la pédale de frein.

Remarque : si le conducteur utilise les commandes du véhicule (volant, pédales, etc.), le système peut retarder certaines opérations ou ne pas s'activer.

Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent être activés simultanément.

Particularités des véhicules à l'arrêt

Les véhicules à l'arrêt sont détectés lorsque votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h environ. Le système est inactif et n'émet pas d'alerte pour les véhicules à l'arrêt lorsque vous dépassez une vitesse d'environ 80 km/h.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment en :

– appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;

ou

– tournant le volant de direction pour éviter une collision.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (3/8)

Détection des piétons et cyclistes (suivant véhicule)

Lorsque vous conduisez à une vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h, s'il existe un risque de collision avec un cycliste ou piéton, le système :

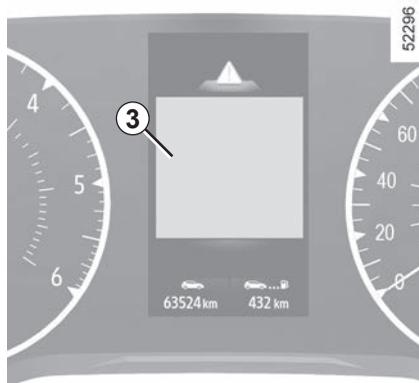
– vous alerte d'un risque de collision :

– le message « Freinez » s'affiche en rouge sur le tableau de bord **3**, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage est accentuée.

– le freinage peut être déclenché :

si le conducteur ne réagit pas à la suite de l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le véhicule s'arrête en raison d'un freinage actif d'urgence, le conducteur doit maintenir le véhicule immobile en enfonçant la pédale de frein.

Remarque : si le conducteur utilise les commandes du véhicule (volant, pédales, etc.), le système peut retarder certaines opérations ou ne pas s'activer.

Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent être activés simultanément.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment en :

– appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;

ou

– tournant le volant de direction pour éviter une collision.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (4/8)

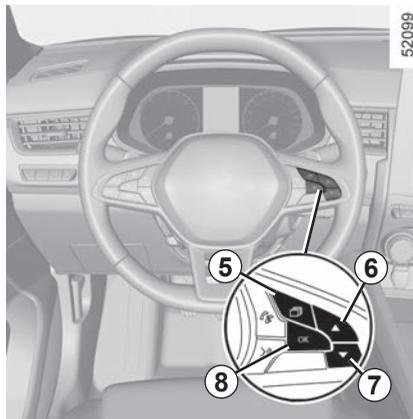


Activation, désactivation du système

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia 4

Pour activer ou désactiver la fonction, reportez-vous aux instructions multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur 5 autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule » ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur 8 OK ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur 8 OK ;

- appuyez plusieurs fois sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « Freinage actif » et appuyez sur le contacteur 8 OK.

Appuyez de nouveau sur le contacteur 8 OK pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée



fonction désactivée

Lors de la désactivation du système, le témoin  s'allume ou, suivant le véhicule, le témoin  s'allume sur le tableau de bord.

Le système se réactive à chaque remise sous contact du véhicule.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (5/8)

Indisponibilité temporaire

Si le système détecte une défaillance temporaire, le témoin  s'allume ou, suivant le véhicule, le témoin  s'allume sur le tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est temporairement aveuglé (éblouissement par le soleil, des feux de croisement, des intempéries, etc.). Le système sera de nouveau opérationnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est temporairement interrompu (par exemple le pare-brise ou pare-chocs avant est obstrué par de la saleté, de la boue, de la neige, de la condensation, etc.). Dans ce cas, gardez le véhicule et coupez le moteur. Nettoyez le pare-brise et le pare-chocs avant. Au démarrage suivant du moteur, le témoin d'alerte s'éteint et le message disparaît.

Si ce n'est pas le cas, cela pourrait être dû à une autre cause ; consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

 et  ou, suivant le véhicule,  et  s'allument sur le tableau de bord : cela indique que le système a détecté une défaillance de fonctionnement. Consultez un représentant de la marque.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (6/8)



Freinage actif d'urgence

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être tardif ou empêché lorsque le système détecte des signes clairs de contrôle du véhicule par le conducteur (actions sur le volant de direction, les pédales, etc.).

Le système ne peut pas s'activer :

- lorsque le levier de vitesse est au point mort ou que la pédale d'embrayage est enfoncée pendant environ 10 secondes ;
- lorsque le frein de parking est activé ;
- lorsque le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

Interventions/réparations du système

- En cas d'impact, l'alignement de la caméra et/ou du radar peut être modifié, et leur fonctionnement peut être affecté. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone où se trouve le radar et/ou la caméra (réparations, remplacements, modifications de pare-brise, etc.) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (7/8)



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- mauvais contraste entre l'objet (véhicule, piéton, etc.) et la zone environnante (par exemple un piéton vêtu de blanc situé dans une zone enneigée, etc.) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque de ne pas réagir ou de freiner intempestivement

Limitation du fonctionnement du système

- A chaque démarrage du véhicule, le système procède à un étalonnage en fonction de l'environnement du véhicule et peut rester inactif pendant un certain temps, entre environ deux et cinq minutes ;
- Un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte et n'affecte pas le fonctionnement du système ;
- Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toute intervention pour garantir le bon fonctionnement du système ;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
- pour bien fonctionner, le système doit distinguer nettement le piéton. Ainsi, le système ne peut pas détecter :
 - les piétons dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
 - les piétons partiellement visibles ;
 - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
 - les piétons portant des objets larges ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque de ne pas réagir ou de freiner intempestivement.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (8/8)



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- les feux de stop ne fonctionnent pas ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
- l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, rayure sur la zone de localisation du radar...) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou déformé (ne procédez pas à une réparation de pare-brise dans cette zone ; faites-le remplacer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre la fonction de freinage actif automatique à tout moment en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou en tournant le volant dans une manœuvre d'évitement de collision.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (1/4)

52116



Le système détecte les panneaux de limitation de vitesse sur le bord de la route et affiche la limitation de vitesse sur le tableau de bord.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

Remarque : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas obscurci (saleté, boue, neige, condensation, etc.).

Pour les véhicules qui en sont équipés, le système utilise également les informations du système de navigation.

Lorsque le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée par le système.

Si la vitesse limite est dépassée, le panneau d'affichage se modifie pour avvertir le conducteur.

Pour les véhicules équipés d'un système de navigation et lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse limitée dans l'unité du tableau de bord du véhicule.

Pour les pays réduisant la vitesse limitée par temps de pluie sur certains types de route, sur des véhicules équipés d'un système de navigation, le système peut modifier la vitesse limitée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

Situations particulières

Le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme par exemple les jours de pic de pollution.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (2/4)



Activation/désactivation du système

Véhicules équipés d'un écran multimédia 2

Pour activer ou désactiver la fonction, reportez-vous aux instructions multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Fonction activée, vous pouvez activer l'option « Affichage zones à risque », selon les réglementations locales. Le système vous avertira de la distance qui vous sépare de cette zone puis tant que vous circulerez dans cette zone.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule » ;

- appuyez plusieurs fois sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Alerte vitesse » et appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- appuyez sur le contacteur **6 OK** pour activer ou désactiver la fonction :

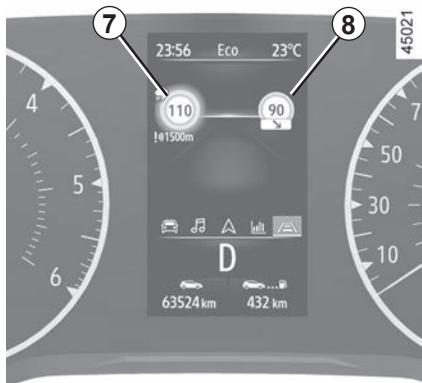


fonction activée



fonction désactivée

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (3/4)



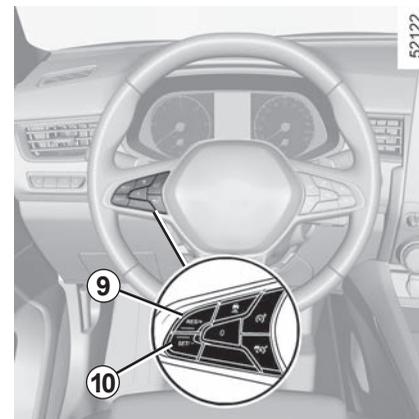
Fonctionnement

Indicateurs

La fonction affiche les voyants suivants :

- 7 Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse.
- 8 Signalisation routière complémentaire (début ou fin de zone de « dépassement interdit », limitation de vitesse sur bretelle d'accès, vitesse en cas de caravane, limitation de vitesse avec durée d'application, etc.).

Si la limite de vitesse est dépassée, le cercle autour du panneau clignote (témoin 7) accompagné d'un signal sonore pour avertir le conducteur.



Variation de la vitesse limitée

Si la consigne du limiteur de vitesse est différente de la valeur de la vitesse détectée, appuyez et maintenez les contacteurs :

- **9 (RES/+)** pour augmenter la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée ;
- **10 (SET/-)** pour diminuer la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (4/4)

Anomalies de fonctionnement

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (nuit, brouillard...) ;
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations issues du système de navigation ne sont pas à jour.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système détecte les panneaux de limitation de vitesse et ne détecte pas les autres panneaux (par exemple entrée/sortie vers/de zones urbaines, etc.).

Le système peut ne pas détecter tous les panneaux de limitation de vitesse ou les interpréter de façon incorrecte.

Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne sont pas détectés par le système et doit se conformer, en priorité, aux panneaux de la circulation et aux consignes du Code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

LIMITEUR DE VITESSE (1/3)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

Commandes

- 1 Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.
- 2 Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
- 3 Contacteur destiné à activer et diminuer la vitesse limite (SET/-).

- 4 Contacteur destiné à activer et augmenter la vitesse limite ou à régler la vitesse limite enregistrée (RES/+).
- 5 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

Conduite

Lorsqu'une vitesse limite est fixée, mais pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Vous pouvez associer le limiteur de vitesse à la fonction « Détection des panneaux de signalisation ». ➔ 2.77



Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin **6** apparaît en gris. Le message « Limiteur ON » apparaît sur le tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction de limiteur de vitesse est en service, en attente de mémorisation d'une vitesse limite.

Pour enregistrer la vitesse actuelle, appuyez sur le contacteur **4** (RES/+) ou le contacteur **3** (SET/-) : la vitesse limite remplace les tirets et, selon le véhicule, le témoin **6** apparaît en blanc.

La vitesse minimale enregistrée est de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE (2/3)



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- le contacteur **4** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

Il est possible de dépasser la vitesse limite à tout moment. Pour cela : appuyez sur la pédale d'accélérateur **franchement et à fond** (au-delà du point de résistance).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction de limiteur de vitesse est réactivée dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.



Si le limiteur de vitesse n'est pas disponible (après plusieurs tentatives d'activation), contactez un représentant de la marque.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte pente, le système peut ne pas maintenir la vitesse limite : la vitesse limite clignote en rouge sur le tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalles réguliers pour vous en informer.



Votre pied doit rester à proximité des pédales pour que vous soyez prêt à réagir en cas d'urgence.

LIMITEUR DE VITESSE (3/3)

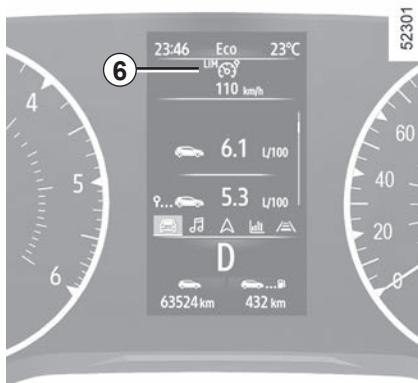


Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **5** (0). La vitesse limite est mémorisée et affichée en gris sur le tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler en appuyant sur le contacteur **4**.



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **3** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction

La fonction de limiteur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous appuyez sur le contacteur **1**. Dans ce cas, la vitesse n'est plus mémorisée ;
- lorsque vous appuyez sur le contacteur **2**. Dans ce cas, le régulateur de vitesse est sélectionné et aucune vitesse n'est mémorisée.

Le témoin **6** disparaît du tableau de bord et le message « Limiteur ETEINT » apparaît pour confirmer que la fonction est désactivée.

RÉGULATEUR DE VITESSE (1/5)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation peut être fixée sur n'importe quelle vitesse à partir de 30 km/h.

Commandes

- 1 Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
- 2 Contacteur destiné à activer et diminuer la vitesse de régulation (SET/-).
- 3 Contacteur destiné à activer et augmenter la vitesse de régulation, ou pour rappeler la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 5 Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut en aucun cas remplacer la responsabilité du conducteur de respecter les limitations de vitesse et d'être vigilant.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR DE VITESSE (2/5)

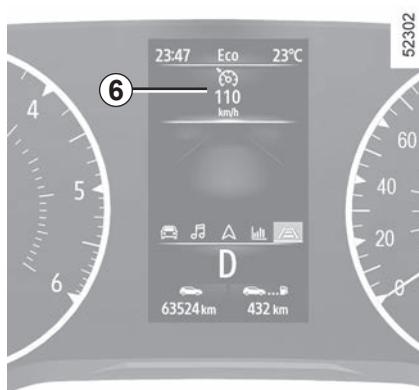


Mise en service

Pressez le contacteur **1**.

Le témoin **6** apparaît en gris.

Le message « Régulateur ON » apparaît sur le tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction de régulateur de vitesse est en service et en attente de mémorisation de la vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

A une vitesse stabilisée supérieure à 30 km/h environ, appuyez sur le contacteur **2** (SET/-) ou **3** (RES/+): la fonction est activée et la vitesse actuelle est prise en compte.

La vitesse de régulation remplace les tirets. La vitesse enregistrée et le témoin s'allument en vert **6** pour confirmer le fonctionnement du régulateur de vitesse.

Si vous essayez d'activer la fonction à une vitesse inférieure à 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que le régulateur de vitesse est activé, vous pouvez retirer votre pied de la pédale d'accélérateur.

RÉGULATEUR DE VITESSE (3/5)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **3** (RES/+) pour augmenter la vitesse.

Remarque : appuyez sur l'un des contacteurs et maintenez-le enfoncé pour modifier la vitesse par incréments successifs.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée. Pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en rouge sur le tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, votre véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse réglée

En cas de forte pente, le système peut être incapable de maintenir la vitesse de régulation : la vitesse mémorisée clignote en rouge sur le tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalles réguliers pour vous en informer.



Si le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation de celui-ci), contactez un représentant de la marque.



Votre pied doit rester à proximité des pédales pour que vous soyez prêt à réagir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (4/5)

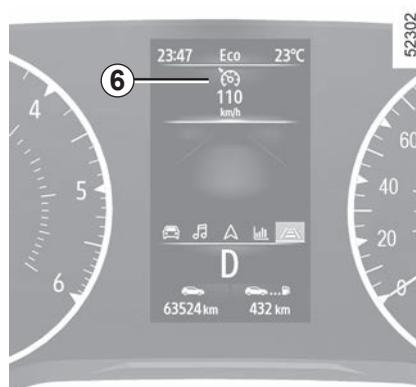


Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (0) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d’embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesse automatique.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris sur le tableau de bord.



Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **3** (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lorsque la vitesse est mémorisée, l’activation du régulateur de vitesse est confirmée par l’affichage de la vitesse de régulation et, selon le véhicule, du témoin **6**.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu’à ce seuil.

Lorsque le régulateur est suspendu, un appui sur le contacteur **2** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c’est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

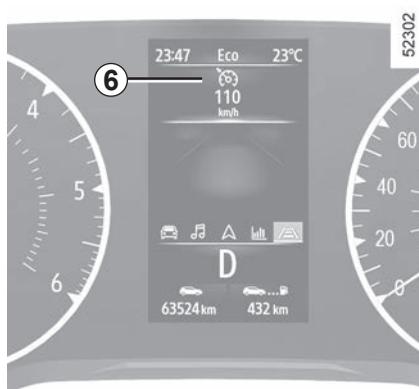
RÉGULATEUR DE VITESSE (5/5)



Arrêt de la fonction

La fonction de régulateur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous appuyez sur le contacteur **1**. Dans ce cas, la vitesse n'est plus mémorisée ;
- lorsque vous appuyez sur le contacteur **5**. Dans ce cas, le limiteur de vitesse est sélectionné et aucune vitesse n'est mémorisée.



Le témoin d'avertissement **6** disparaît du tableau de bord pour confirmer la désactivation de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (1/14)

Basée sur les informations radar, ou de caméra, la fonction Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous offre la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède sur la même voie.

Si le véhicule vous précédant s'arrête, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner complètement votre véhicule avant de repartir.

Le système contrôle l'accélération et la décélération de votre véhicule à l'aide du système moteur et de freinage.

La portée maximale du système est d'environ 150 m. Cela peut varier en fonction des conditions de roulage (relief au sol, conditions météorologiques, etc.).

La fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut être activée de 0 à 170 km/h selon les conditions sur la route (circulation, météo, etc.).

Elle est représentée par le symbole .

Nota :

- le conducteur doit respecter les limitations de vitesse et les distances de sécurité dans le pays dans lequel il conduit ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner le véhicule jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne déclenche pas d'arrêt d'urgence, et ses capacités de freinage sont limitées.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut en aucun cas remplacer la responsabilité du conducteur de respecter les limitations de vitesse et d'être vigilant.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation. Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne doit être utilisé que sur autoroute (ou sur route à plusieurs voies avec glissière de sécurité centrale). Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons), ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral, etc.). **Risque d'accident.**

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (2/14)

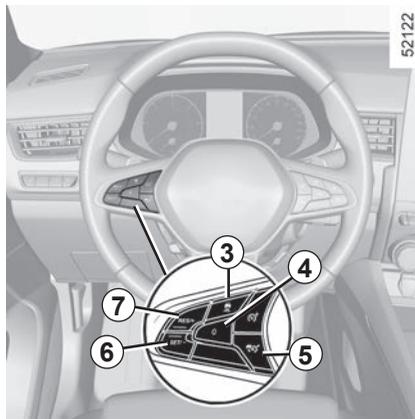


Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, etc.).

Localisation du radar 2

Assurez-vous que le cache de protection radar n'est pas obstrué (par de la saleté, de la boue, de la neige, une plaque d'immatriculation mal montée, etc.), impacté ou modifié (y compris de la peinture).

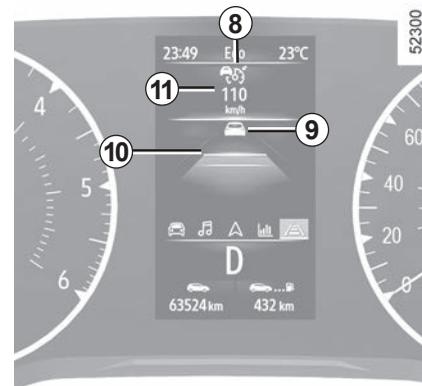


Commandes

- 3 Réglages de la distance de suivi.
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 5 Interrupteur principal marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.

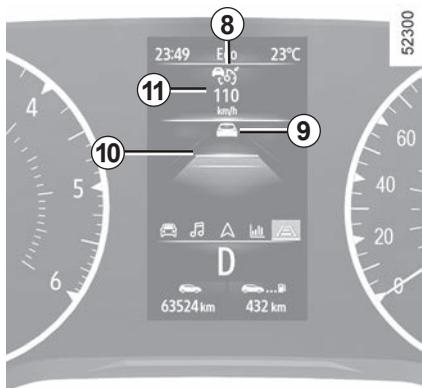


La zone du radar et de la caméra doit rester propre et exempte de toutes interventions pour garantir le bon fonctionnement du système.



- 6 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 7 Contacteur destiné à activer et augmenter la vitesse de régulation, ou pour rappeler la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (3/14)



Affichages

- 8 Témoin du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.
- 9 Véhicule suivi.
- 10 Distance de suivi mémorisée.
- 11 Vitesse de régulation mémorisée.



Important : gardez toujours les pieds à proximité des pédales pour vous préparer à toute éventualité.

Mise en service

Pressez le contacteur 5.

Le témoin  s'allume en gris et le message « Régul. adaptatif ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

- le frein de parking est serré ;
- la fonction d'aide au parking est déjà activée ➔ 2.133.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Mise en régulation de la vitesse

Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à vitesse constante, appuyez sur le contacteur 6 (SET/-), ou 7 (RES/+) pour activer la fonction et mémoriser la vitesse actuelle. La vitesse de régulation minimum est de 30 km/h.

La vitesse de régulation 11 remplace les tirets, et la régulation est par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et le témoin .

Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 170 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Remarque : si la vitesse de votre véhicule est inférieure à environ 30 km/h, la fonction utilise une vitesse de régulation par défaut de 30 km/h. Le véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse de régulation mémorisée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (4/14)

Activation du contrôle de distance de sécurité

Dès que le régulateur est activé, la distance de sécurité par défaut **10** s'affiche en vert au tableau de bord. La distance de sécurité par défaut correspond à environ deux secondes (voir pages suivantes).

Si le système détecte un véhicule sur votre voie, le contour d'un véhicule **9** apparaît au-dessus du gabarit **10** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse à celle du véhicule qui le précède et freine si nécessaire (les feux de stop s'allument), afin de maintenir la distance affichée au tableau de bord.

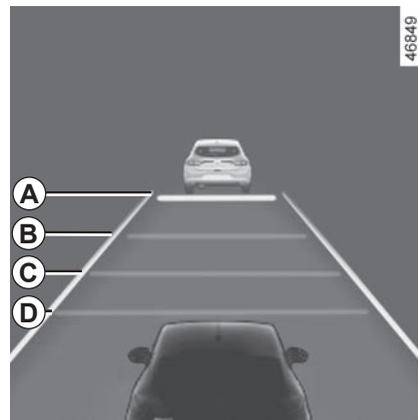
Remarque : la taille du contour **9** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède. Plus le contour est large, plus le véhicule est proche.



Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse en appuyant plusieurs fois (pour une petite variation) ou en maintenant enfoncé le contacteur **6** ou **7** (pour une grande variation) :

- appuyez sur le contacteur « SET/- » **6** pour réduire la vitesse ;
- appuyez sur le contacteur « RES/+ » **7** pour augmenter la vitesse.



Réglage de la distance de suivi

À tout moment, il est possible de varier la distance de sécurité du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **3**.

Le gabarit horizontal au tableau de bord indique les différentes distances de sécurité disponibles :

- jauge de distance **A** : longue distance (correspondant à environ 2,4 secondes) ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (5/14)

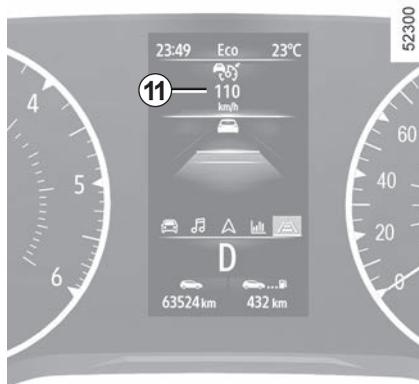
Réglage de la distance de sécurité (suite)

- jauge de distance **B** : distance intermédiaire 2 (correspondant à environ 2 secondes) ;
- jauge de distance **C** : distance intermédiaire 1 (correspondant à environ 1,6 secondes) ;
- jauge de distance **D** : courte distance (correspondant à environ 1,2 secondes).

La jauge de distance sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres jauges restent en gris.

Remarque : la distance doit être réglée en fonction du niveau de circulation, de la réglementation locale et des conditions météorologiques.

La distance de sécurité est ajustée par défaut sur la jauge de distance **B**.



Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse régulée en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Si elle est dépassée, la vitesse de régulation **11** apparaît en rouge.

La jauge de distance clignote si la distance entre votre véhicule et le véhicule qui le précède est inférieure à la distance de sécurité sélectionnée : la fonction de « contrôle de distance de sécurité » n'est plus active.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : le régulateur de vitesse et le contrôle de la distance de sécurité reprendront automatiquement les instructions de vitesse et de distance que vous aviez préalablement sélectionnées.

Manoeuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule qui vous précède, l'activation de l'indicateur annule temporairement le contrôle de distance de sécurité et autorise une vitesse d'accélération suffisante pour procéder au dépassement.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (6/14)

Stop and Start

Si le véhicule qui précède ralentit, le système adapte sa vitesse pour arrêter complètement le véhicule si nécessaire (par exemple en cas de circulation dense, etc.). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule qui le précède. La fonction Stop and Start peut mettre le moteur en veille ➔ 2.8.

Lorsque le véhicule suivi repart :

- si l'arrêt ne dépasse pas trois secondes environ, le véhicule démarre automatiquement sans intervention du conducteur ;
- si l'arrêt a dépassé trois secondes environ, une pression sur la pédale d'accélérateur ou un appui sur le bouton **7** (RES/+) est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule. Le message « Appuyer RES/+ ou accélérer » apparaît au tableau de bord pour confirmer.

Si l'arrêt dépasse trois minutes environ, le frein de parking assisté est serré automatiquement, et le Stop and Go régulateur de vitesse adaptatif est désactivé. Le témoin  s'éteint pour confirmer que la fonction est désactivée.

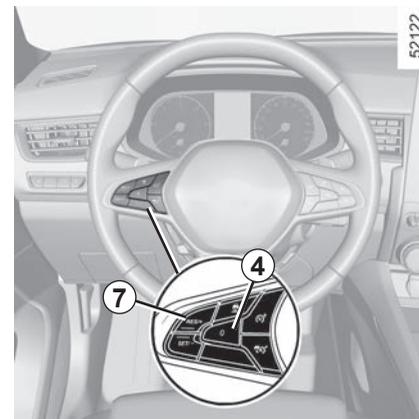
Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre la fonction en veille quand :

- vous appuyez sur le contacteur **4** (0) ;
- vous appuyez sur la pédale de frein lorsque le véhicule roule.

La fonction est désactivée par le système si :

- vous positionnez la boîte de vitesses en **P**, **R** ou **N** ;
- vous débouclez la ceinture conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h ;
- certains dispositifs d'aide à la conduite et de correction se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC, etc.).



Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régul. adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou la désactivation du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'entraîne pas une diminution rapide de la vitesse : vous devez freiner en appliquant la pédale de frein si nécessaire.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (7/14)

Sortie de mise en veille de la fonction

À partir de la vitesse de régulation mémorisée

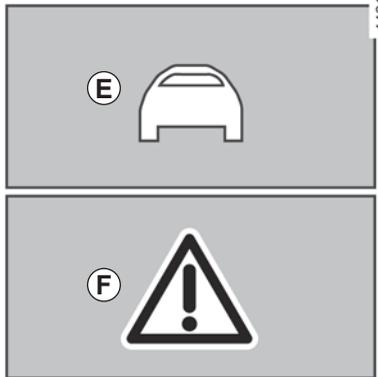
Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **7** (RES/+) dans la gamme des vitesses confirmées.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

Remarque : si la vitesse mémorisée est supérieure à la vitesse actuelle, le véhicule accélérera pour atteindre cette vitesse.

À partir de la vitesse courante

Lorsque le régulateur est suspendu, un appui sur le contacteur **6** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Avertissements « Prendre le contrôle du véhicule »

Dans certaines situations (par exemple, tomber sur un véhicule beaucoup plus lent, le véhicule devant changer de voie rapidement, etc.), **le système peut ne pas avoir le temps de réagir.**

Suivant la situation, le système émet un signal sonore associé à :

– l'alerte orange **E** si la situation nécessite l'attention du conducteur ;

ou

– l'alerte rouge **F** accompagnée du message « Freinez », si la situation nécessite une attention immédiate du conducteur.

Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (8/14)



Arrêt de la fonction

La fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est désactivée lorsque vous appuyez sur le contacteur 6.

Le témoin  disparaît du tableau de bord pour confirmer que la fonction n'est plus activée.

Indisponibilités temporaires

Le radar peut détecter les véhicules qui se trouvent devant vous. Le système peut ne pas fonctionner correctement si la zone de détection radar est obstruée ou si son signal est perturbé.

Si la zone de détection radar est obstruée ou si le signal radar est perturbé, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche sur le tableau de bord et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompu. L'extinction du témoin vert  confirme la désactivation automatique de la fonction.

Assurez-vous que la zone du radar est propre et non obstruée par de la neige, de la boue, une plaque d'immatriculation mal montée ou tout autre accessoire installé au niveau de la grille à l'avant du véhicule.

Les conditions de certaines zones géographiques peuvent gêner la fonction, par exemple :

- zones arides, tunnels, ponts longs ou routes faiblement fréquentées sans ligne de démarcation, sans panneau ni arbres à proximité ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez quitter ces zones pour que la fonction fonctionne.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface après le redémarrage du moteur, adressez-vous à un représentant de la marque.

Anomalie de fonctionnement

Si un dysfonctionnement de la fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est détecté, le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est désactivée.

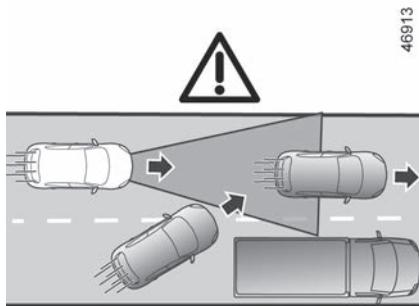
Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur un ou plusieurs organes du système, la fonction du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord accompagné, selon le dysfonctionnement, d'un des messages suivants :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (9/14)



G

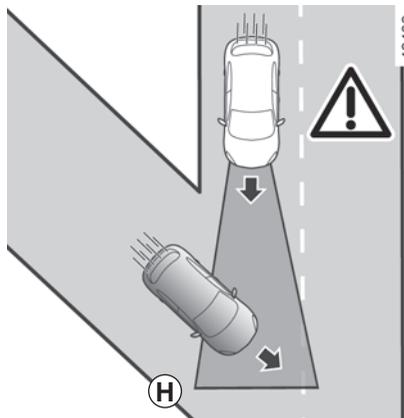
Limitation du fonctionnement du système

Détection des véhicules

Le système détecte uniquement les véhicules (voitures, camions, motos) qui se déplacent dans la même direction que votre véhicule.

Un véhicule prenant la même voie (par exemple **G**) ne sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les zones de détection des radars et des caméras.

Le système peut déclencher un freinage brusque ou retardé.



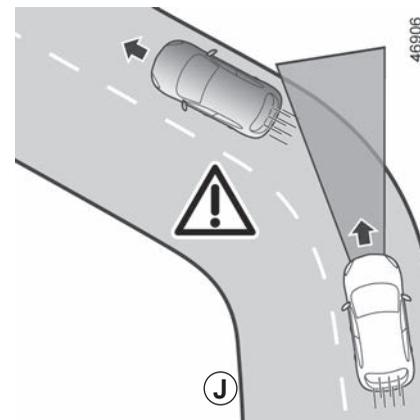
H

Le système ne détecte pas :

- véhicules arrivant aux intersections : bretelle (ex. **H**) etc ;

Si un véhicule de grande taille sur des voies adjacentes emprunte la même voie à des distances très rapprochées, un risque de collision existe. Le conducteur doit regarder devant lui et être prêt à contrôler le véhicule.

Le régulateur de vitesse à contrôle de distance Stop and Go doit être utilisé uniquement sur autoroute ou route à plusieurs voies (séparée par une glissière de sécurité).



J

- véhicules roulant du mauvais côté de la route ou reculant vers vous.

Détection en virage

Lors de l'entrée dans un virage ou un coude, le radar et/ou la caméra peuvent temporairement ne pas détecter le véhicule situé devant (par exemple **J**).

Le système peut déclencher une accélération.

A la sortie d'un virage, la détection par le système du véhicule qui précède peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher un freinage brusque ou retardé.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (10/14)

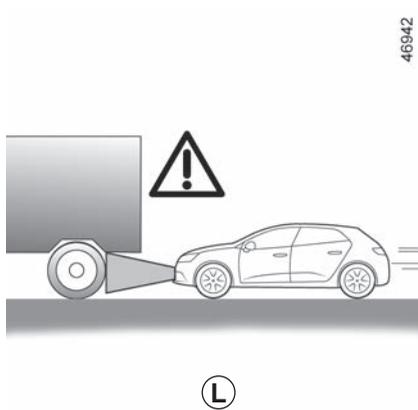


Détection de véhicules sur les voies adjacentes

Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **K**) ;
- vous roulez sur une route aux voies étroites ;
- la vitesse du véhicule sur la voie adjacente est plus lente et si l'un de ces véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

Le système peut déclencher de manière incorrecte un ralentissement ou un freinage du véhicule.

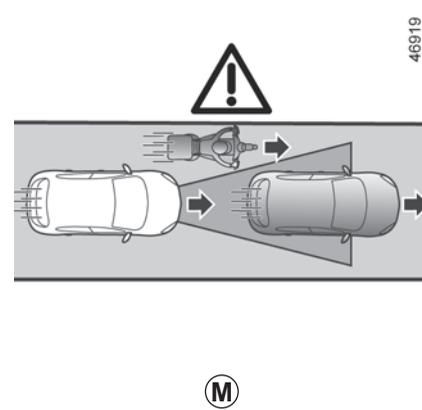


Véhicules cachés en raison des variations de relief au sol

Le système ne détecte pas les véhicules cachés en raison des variations de relief au sol, ou ceux situés à l'extérieur des zones de détection des radars et des caméras en montée ou en descente.

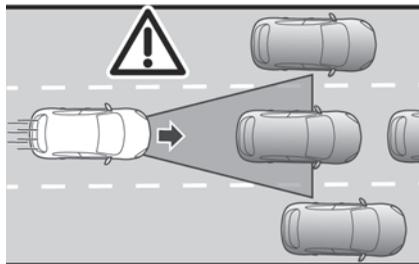
Véhicules en dehors des zones de détection des radars et des caméras.

Le système réagit tardivement ou pas du tout si les véhicules détectés se trouvent en dehors de la zone de détection des radars, en particulier dans les cas suivants :



- les véhicules transportant des objets longs dépassant la ligne de démarcation ;
- la longueur réelle des véhicules de grande taille (par exemple **L**) en dehors de la zone de détection radar (engin de chantier, véhicule remorqueur de matériel agricole, etc.) ;
- véhicules insuffisamment centrés dans la voie ;
- des véhicules étroits et très proches (par exemple **M**).

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (11/14)



46931

(N)

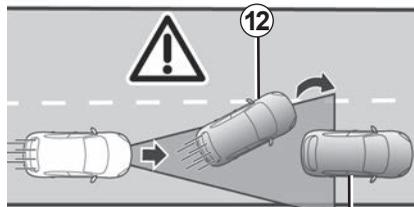
Véhicules stationnaires et lents

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** à :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;

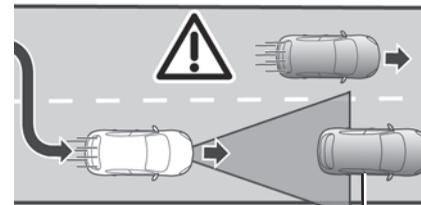


46932

(P)

13

- Véhicules en face **12** qui changent de voie, laissant apparaître un véhicule à l'arrêt **13** (par exemple **P**).



57120

(Q)

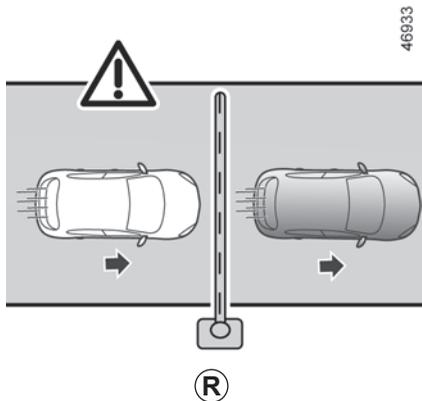
14

- lorsque le véhicule est à l'arrêt **14**, lorsque vous changez de voie (ex. **Q**).

Soyez toujours prêt à prendre le contrôle de votre véhicule lorsque vous heurtez des véhicules à l'arrêt ou qui roulent très lentement (par exemple **N**).

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne déclenche pas d'arrêt d'urgence, et ses capacités de freinage sont limitées.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (12/14)

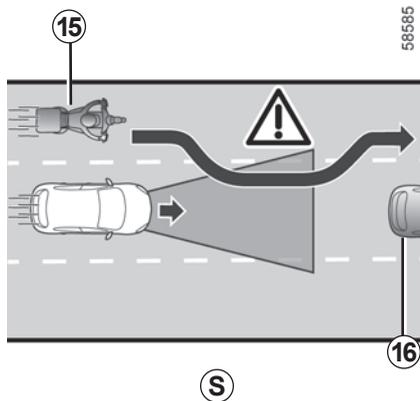


Non-détection d'obstacles fixes et d'objets de petite taille

Le système ne détecte pas :

- piétons, vélos, scooters, etc. ;
- les animaux ;
- obstacles fixes (barrières de péage, murs, etc.) (par exemple **R**).

Celles-ci ne sont pas prises en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni réaction du système.



Détection des véhicules entrant dans la voie à grande vitesse

Si votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse **15** (moto, voiture, etc.) et que le véhicule se trouve temporairement entre vous et le véhicule qui vous précède **16**, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage indus.**

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (13/14)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne peut en aucun cas remplacer la responsabilité du conducteur de respecter les limitations de vitesse et la distance de sécurité, et d'être vigilant.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

À l'exception des lignes délimitant les voies, les indicateurs de trafic (feux de signalisation, panneaux, passages piétons, etc.) ne sont pas reconnus par le système. Ces derniers ne déclenchent aucune alerte ni réaction du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Stop and Go Le régulateur de vitesse à contrôle de distance doit être utilisé uniquement sur autoroute ou route à plusieurs voies (séparée par une glissière de sécurité).

Interventions/réparations du système

- En cas d'impact, l'alignement de la caméra et/ou du radar peut être modifié, et leur fonctionnement peut être affecté. Désactivez le système, et consultez un représentant de la marque.
- Toute intervention à proximité du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture, etc.) doit être effectué par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare brise extérieur ou intérieur) ; le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF « STOP AND GO » (14/14)



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- le pare-brise ou le pare-chocs est obstrué dans la zone du radar (saleté, glace, neige, condensation, plaque d'immatriculation, etc.) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- route étroite, sinueuse ou ondulée (virages serrés, etc.) ;
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
- utilisation de tapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des tapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

Risque de freinage ou d'accélération intempestif.

De nombreuses situations imprévues peuvent affecter le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection de la caméra ou du radar peuvent être mal interprétés par le système, pouvant entraîner des accélérations ou des freinages inappropriés.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains susceptibles de survenir pendant que vous conduisez. Gardez toujours le contrôle de votre véhicule en gardant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (1/16)

L'Assistant Autoroute et Trafic est un système d'aide à la conduite pensé pour les longs trajets autoroutiers, où la circulation est fluide ou dans les embouteillages.

Selon le véhicule, ce système comprend la fonction « **Stop and Go Régulateur de vitesse adaptatif** » ➔ 2.89 et la fonction « Centrage de voie ».

Lorsque ces deux fonctions sont activées en simultané, le système permet au conducteur de :

- maintenir la vitesse du véhicule en fonction d'une vitesse précédemment enregistrée ;
- règle la distance entre ce véhicule et le véhicule qui le précède ;
- diriger le véhicule vers le centre de la voie.



Important : gardez toujours les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour vous préparer à toute éventualité.

La fonction « régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go »

Basée sur les informations radar, ou de caméra, la fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous offre la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède sur la même voie.

Si le véhicule vous précédant s'arrête, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner complètement votre véhicule avant de repartir.

Le système contrôle l'accélération et la décélération de votre véhicule à l'aide du système moteur et de freinage.

La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » peut être activée de 0 à 170 km/h selon les conditions sur la route (circulation, météo, etc.).

Elle est représentée par le symbole suivant  ➔ 2.89.

Nota :

- le conducteur doit respecter les limitations de vitesse et les distances de sécurité dans le pays dans lequel il conduit ;
- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner le véhicule jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne déclenche pas d'arrêt d'urgence, et ses capacités de freinage sont limitées.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (2/16)

La fonction « Centrage voie »

À partir des informations provenant d'une caméra, la fonction « Centrage voie » intervient sur le système de direction pour amener le véhicule au centre de la voie de circulation. Cette fonction est uniquement accessible lorsque le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est activé. ➔ 2.89

Si les conditions le permettent, la fonction est accessible entre :

- 99 km/h et 160 km/h environ en l'absence de véhicule à l'avant ;

ou

- 60 km/h et 160 km/h environ sans véhicule suivi.

La fonction « Centrage voie » est une fonction de confort. Elle est représentée par ce pictogramme .

Remarque : en cas de virage serré, les capacités de rétention latérale de cette fonction sont limitées et imposent au conducteur de reprendre le volant immédiatement.

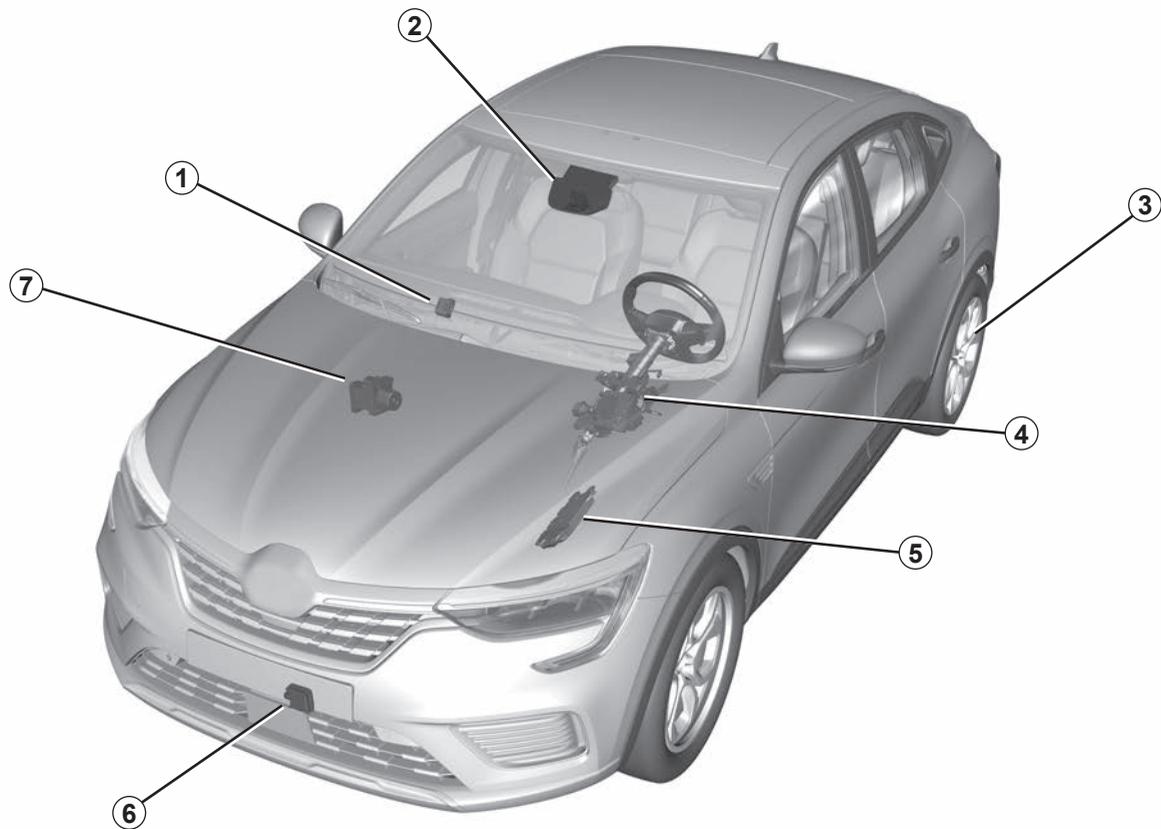
Informations complémentaires

Selon le véhicule, la fonction « Assistant autoroute et trafic » peut être utilisée conjointement à d'autres fonctions d'aide à la conduite.

En complément, prenez en compte que :

- l'activation du limiteur de vitesse provoque la désactivation du système ;
- le système ne peut être activé lorsque la fonction « aide au parking » est active ;
- l'activation de la fonction « Centrage voie » entraîne la suspension des fonctions « Alerte de sortie de voie » ou « Assistance au maintien de voie » si elles sont activées. Elles seront réactivées lorsque le conducteur décidera d'arrêter la fonction « Centrage voie ».

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (3/16)



ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (4/16)

Calculateur 1

Il reçoit les informations du radar et de la caméra pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule (accélération/freinage). Entre autres, il contrôle également les paramètres d'activation/désactivation du système (ouverture des portes...).

Caméra 2

Détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation. Il complète les informations transmises par le **6** radar.

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

Frein de parking assisté 3

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

Direction assistée 4

Actionne les roues avant pour aider la trajectoire de votre véhicule en fonction des détails transmis par l'**1** ordinateur. Elle permet également de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

Calculateur moteur 5

Il contrôle et commande le moteur pour obtenir les accélérations souhaitées.

Radar 6

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

La portée maximale du système est d'environ 150 mètres. Celle-ci peut varier en fonction des conditions de la route (relief, conditions météorologiques...).

Assurez-vous que la zone du radar n'est pas obstruée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal montée), impactée, modifiée (peinture comprise), ou masquée par tout accessoire installé à l'avant du véhicule (sur la calandre ou le logo, etc.).

Contrôle dynamique du véhicule 7

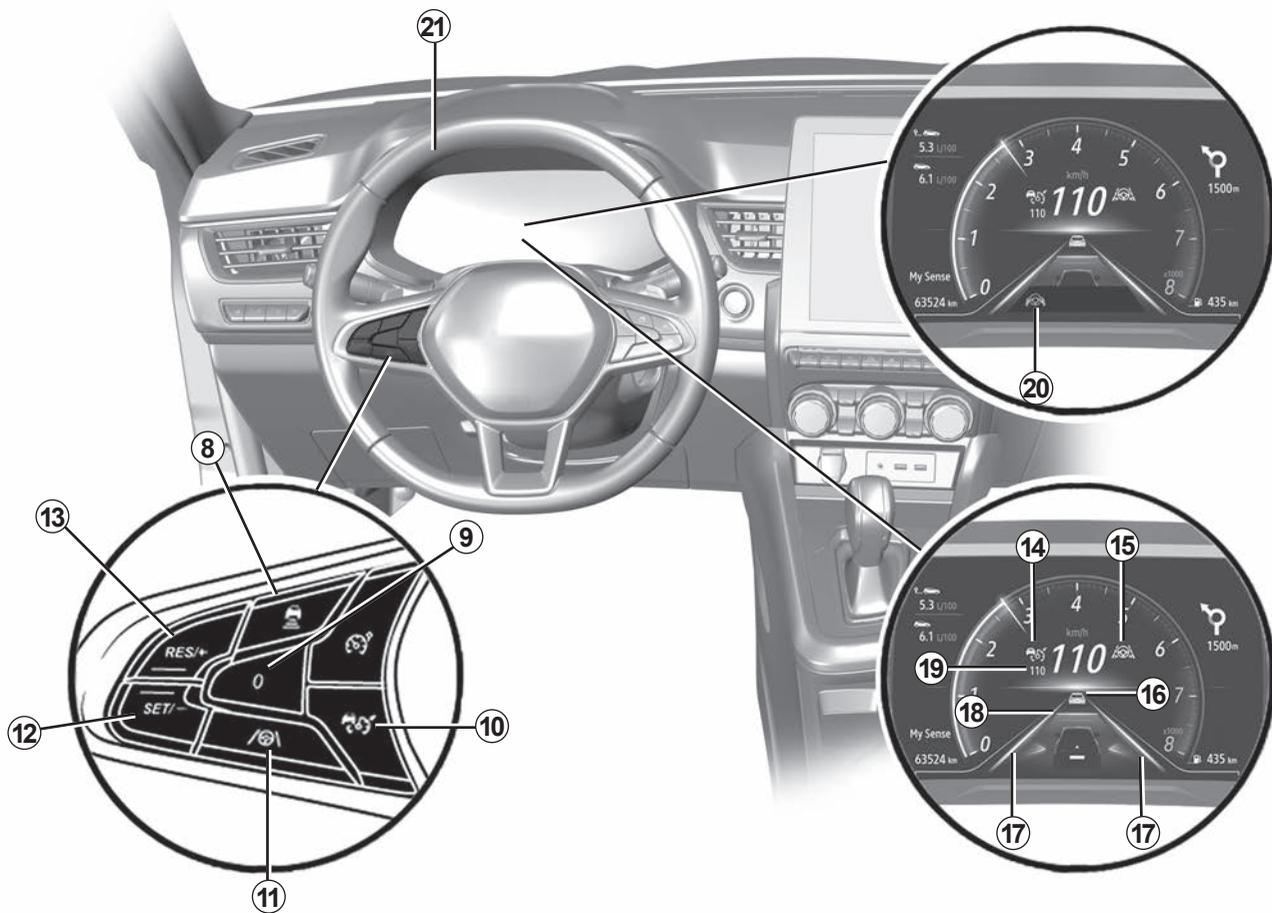
Ce système fournit à l'ordinateur des informations sur la dynamique du véhicule **1** (vitesse, accélération latérale, etc.) et agit sur le système de freinage pour contrôler la décélération et maintenir le véhicule immobile.



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (5/16)

54131



ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (6/16)

Commandes

- 8** Réglages de distance de sécurité.
- 9** Activez les fonctions (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 10** Interrupteur principal marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif .
- 11** Contacteur d'activation/de désactivation de la fonction « Centrage de voie » .
- 12** Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 13** Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

Affichages au tableau de bord

- 14** Témoin de la fonction de « Régulateur de vitesse adaptatif » Stop and Go .
- 15** Témoin de fonction « Centrage de voie » .
- 16** Véhicule suivi.
- 17** Indicateurs de lignes gauche et droite.
- 18** Distance de suivi mémorisée.
- 19** Vitesse de régulation mémorisée.
- 20** Témoin de détection de volant mains libres .

Volant de direction 21

Le conducteur doit garder en permanence les mains sur le volant. Si son action est trop brutale (coup de volant donné...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente pour permettre au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Dans certaines conditions (virage important...), une vibration peut être déclenchée au volant pour alerter le conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule.

Lorsqu'il n'y a aucune activité du conducteur sur le volant (absence des mains...), la fonction « Centrage voie » se désactive après plusieurs alertes.

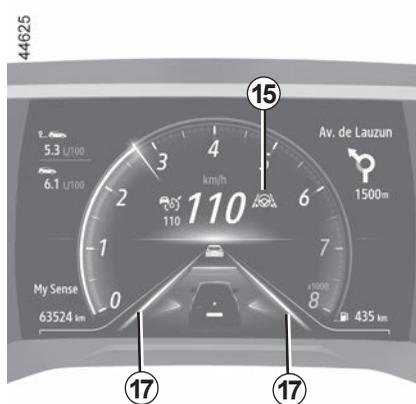
ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (7/16)



Activation de la fonction « Centrage voie »

Une fois le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go activé ➔ 2.89, faites un appui sur le bouton **11** pour activer la fonction « Centrage voie ».

Le message « Centrage voie activé » s'affiche sur le tableau de bord accompagné du témoin **15**  et du pictogramme  pour confirmer l'état d'activation de la fonction.



Remarque : lorsque vous utilisez la fonction « Centrage voie », vous devez garder les mains sur le volant. Le sym-

bole  s'affiche pour confirmer que la fonction est activée.

Le témoin **15**  s'affiche en vert et les indicateurs de ligne gauche et droite **17** s'affichent au tableau de bord pour confirmer l'activation de la fonction et diriger votre véhicule vers le centre de la voie.

Remarque : lorsque vous appuyez sur le bouton **11**, si le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'est pas activé, le message « Activer d'abord Régul. adaptatif » apparaît au tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (8/16)

Fonction « Centrage de voie » en veille

La fonction « Centrage de voie » est automatiquement mise en veille lorsque :

- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est mis en veille ➔ 2.89 ;
- le système ne détecte plus les lignes ou une seule ligne est détectée sur votre voie de circulation ;
- la largeur de la voie est trop étroite ou trop large ;
- le système ne détecte plus d'activité sur le volant (mains) ;
- le virage est trop important ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h environ ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h environ sans véhicule suivi ;
- le véhicule touche ou franchit une ligne ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : caméra occultée par des saletés, boue, neige, buée...).

Certaines actions effectuées par le conducteur suspendent également la fonction de « Centrage de voie » :

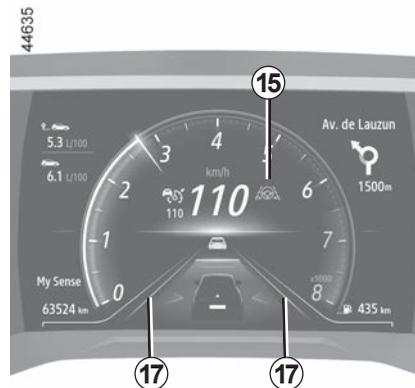
- l'activation des clignotants ;
- l'action sur le volant est trop brutale.

La mise en veille de la fonction est

confirmée par le témoin **15**  et les indicateurs de ligne gauche et droite **17** qui apparaissent en gris au tableau de bord.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.



Une fois les conditions réunies, la fonction redirige le véhicule vers le centre de la voie. Le témoin **15**  et les indicateurs de ligne gauche et droite **17** s'affichent en vert au tableau de bord.

À tout moment, vous pouvez agir sur **la trajectoire du véhicule** en actionnant le volant.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (9/16)



Alerte « mains sur le volant »

Lorsque la fonction « Centrage voie » ne détecte plus vos mains sur le volant, plusieurs niveaux d'alerte se déclenchent :

- **au bout de 15 secondes environ**, le message : « Garder les mains sur le volant » s'affiche en jaune sur le tableau de bord **22** ;



- **au bout de 30 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » au tableau de bord **22**

et le témoin **20**  apparaissent en rouge et sont accompagnés d'un signal sonore dont l'intensité augmente progressivement ;

- **au bout de 45 secondes environ**, les sources audio sont mises en veille, le signal sonore retentit en

continu, le témoin **20**  s'éteint et le message « Centrage voie désactivé » s'affiche en rouge sur le tableau de bord **22** : **la fonction « Centrage voie » est désactivée.**

Remarque : dans certaines situations, la fonction « Centrage voie » peut ne plus détecter vos mains sur le volant et émettre un signal sonore :

- le véhicule roule sur une longue voie rectiligne et les mains du conducteur sur le volant sont stables (sans mouvement) ;
- le conducteur tient très légèrement le volant ;
- ...

Si la fonction de « Centrage voie » est désactivée parce que les mains du conducteur ne sont pas détectées sur le volant, la fonction Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go continue à fonctionner.

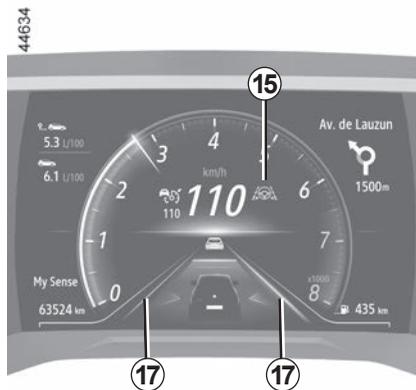
Pendant les deux premiers niveaux d'alerte, lorsque le système détecte à nouveau la présence des mains du conducteur sur le volant, le système stoppe les alertes. La fonction continue d'accompagner le véhicule au centre de la voie.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (10/16)



Cas d'un virage important

En cas de virage important et suivant la vitesse du véhicule, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'intervention immédiate du conducteur sur le volant pour que la fonction puisse continuer à maintenir le véhicule au centre de la voie.



Si le conducteur n'intervient pas, la fonction émet une vibration dans le volant pour signaler que le véhicule s'apprête à franchir une ligne et qu'une action immédiate du conducteur est nécessaire.

Le témoin **15**  et l'indicateur de ligne gauche ou droite **17** apparaissent en rouge au tableau de bord.

Si le véhicule franchit complètement une ligne et quitte la voie, la fonction « Centrage voie » est mise en veille. La mise en veille de la fonction

est confirmée par le témoin **15**  et les indicateurs de ligne gauche et droite **17** qui apparaissent en gris au tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (11/16)



Désactivation de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » est désactivée lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **11**.
La désactivation de la fonction est confirmée par l'affichage du message « Centrage voie désactivé » sur le tableau de bord ;

Remarque : appuyer sur le contacteur **11** désactive la fonction « Centrage voie » sans affecter le fonctionnement de la fonction Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ;

- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est désactivé ; ➔ 2.89

Remarque : appuyer une fois sur le

bouton **10**  désactive les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ».

- le système ne détecte plus la présence des mains du conducteur pendant une durée supérieure à 45 secondes environ.

Les **15**  feux de détresse et les indicateurs de ligne gauche et droite **17** disparaissent du tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (12/16)

Indisponibilités temporaires

Le radar peut détecter les véhicules qui se trouvent devant vous. Le système peut ne pas fonctionner correctement si la zone de détection radar est obstruée ou si son signal est perturbé.

Si la zone de détection radar est obstruée ou si le signal radar est perturbé, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche sur le tableau de bord et la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » est interrompue.

L'extinction du témoin vert  confirme la désactivation automatique de la fonction.

Assurez-vous que la zone du radar n'est pas obstruée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal montée), impactée, modifiée (peinture comprise), ou masquée par tout accessoire installé à l'avant du véhicule (sur la calandre ou le logo, etc.).

Les conditions de certaines zones géographiques peuvent gêner la fonction, par exemple :

- zones arides, tunnels, ponts longs ou routes faiblement fréquentées sans ligne de démarcation, sans panneau ni arbres à proximité ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez quitter ces zones pour que la fonction fonctionne.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface après le redémarrage du moteur, adressez-vous à un représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction Centrage voie, le message « Centrage voie à contrôler » s'affiche au tableau de bord et la fonction se désactive.

La fonction Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go reste opérationnelle.

Consultez un Représentant de la marque.

Si un dysfonctionnement est détecté sur la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go », le message « Régul. adaptatif à contrôler » s'affiche sur le tableau de bord et les deux fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie » sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système « Assistant Autoroute et Trafic », le témoin  apparaît au tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Les deux fonctions « Stop and Go Régulateur de vitesse adaptatif » et « Centrage voie » sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (13/16)



La fonction « Assistant autoroute et trafic » est une aide supplémentaire à la conduite. Ce système n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, les distances de sécurité, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire et sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

L'« Assistant autoroute et trafic » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Elle ne doit être utilisée que sur autoroute ou route à plusieurs voies (séparées par une glissière de sécurité).

Il ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou par mauvais temps (brouillard, pluie, vent latéral, etc.).

Risque d'accident.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (14/16)



La fonction « Assistant autoroute et trafic » est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne peut en aucun cas décharger le conducteur de son obligation de respect des limitations de vitesse, des distances de sécurité et de vigilance.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire et sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de conduite, quelles que soient les indications du système.

À l'exception des lignes délimitant les voies, les indicateurs de trafic (feux de signalisation, panneaux, passages piétons, etc.) ne sont pas reconnus par le système. Ces derniers ne déclenchent aucune alerte ni réaction du système.

L'« Assistant autoroute et trafic » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez l'« Assistant Autoroute et Trafic » exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Interventions/réparations du système

- En cas d'impact, l'alignement de la caméra et/ou du radar peut être modifié, et leur fonctionnement peut être affecté. Désactivez le système, et consultez un représentant de la marque.
- Toute intervention à proximité du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture, etc.) doit être effectué par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule roule avec une roue de secours ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation ;
- la zone radar est endommagée (chocs, .etc.).

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- Obstruction du pare-brise ou de la zone radar (par saleté, glace, neige, condensation, etc.) Vérifiez fréquemment la propreté et l'état du pare-brise, des balais d'essuie-glace avant et du pare-chocs avant ;
 - un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- contraste médiocre entre le véhicule qui le précède et la zone environnante (par exemple, véhicule blanc dans une zone enneigée, etc.) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
- les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système ;
- les rétrécissements/agrandissements de voies ;
- les marquages au sol usés, peu contrastés ou très espacés les uns des autres (lignes partiellement effacées...) ;
- les marquages multiples sur la voie de circulation (zone de travaux, entrées/sorties d'autoroutes adjacentes, bandes d'arrêt d'urgence...) ;
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
- utilisation de tapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, n'utilisez que des tapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur l'état de fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

- **Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**
- **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

De nombreuses situations imprévues peuvent affecter le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection de la caméra ou du radar peuvent être mal interprétés par le système, pouvant entraîner des accélérations ou des freinages inappropriés.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains susceptibles de survenir pendant que vous conduisez. Gardez toujours le contrôle de votre véhicule en gardant les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant, de sorte à être prêt à intervenir en toutes circonstances.

AIDE AU PARKING (1/7)

Principe de fonctionnement

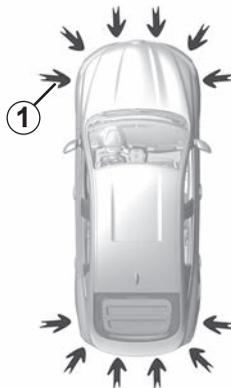
Des capteurs à ultrasons, indiqués par des flèches **1**, sont montés dans les pare-chocs pour mesurer la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

Selon la configuration du véhicule, le système détecte les obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne prend pas en compte les systèmes de remorquage ou de transport non reconnus par le système.



52118

Emplacement des capteurs à ultrasons 1

Assurez-vous que les capteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1** ne sont pas obstrués (par la saleté, la boue, la neige, une plaque d'immatriculation mal montée/attachée), percutés, modifiés (peinture incluse) ou obstrués par tout accessoire monté à l'arrière et/ou, selon le véhicule, à l'avant ou sur les côtés du véhicule.

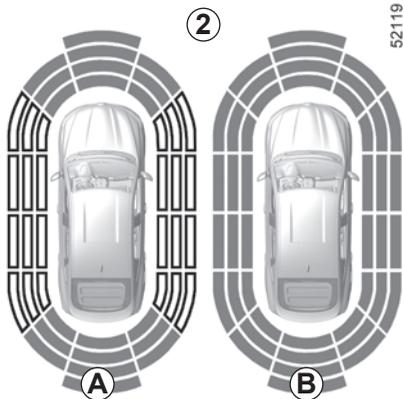


Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une manœuvre.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDE AU PARKING (2/7)



Remarque : l'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule et émet des signaux sonores.

Il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- **A** : analyse en cours des alentours du véhicule ;
- **B** : analyse terminée des alentours du véhicule.

Remarque : pour les véhicules dotés de la fonction « caméra 360 » ➔ 2.59, l'analyse de l'environnement du véhicule (zones **A** et **B**) ne s'affiche pas en mode « Vue aérienne » ou « Vue latérale ».

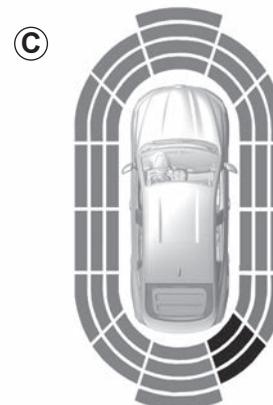
Fonctionnement

La plupart des objets se trouvant à proximité de l'avant, de l'arrière et des côtés du véhicule sont détectés.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

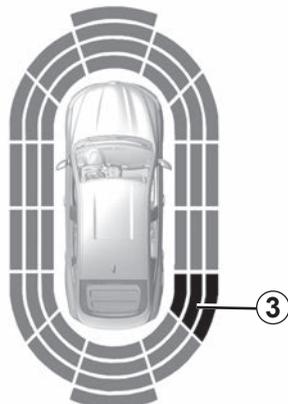


Selon la distance de l'obstacle, la fréquence du signal sonore sera plus élevée en approche jusqu'à devenir continu vers 20 cm pour un obstacle sur les côtés et environ 30 cm pour un obstacle à l'avant ou à l'arrière. Les zones verte, orange (ou jaune selon le véhicule) et rouge s'affichent sur l'afficheur **C**.

Remarque : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec tout obstacle peut être signalé tardivement.

AIDE AU PARKING (3/7)

D



52121

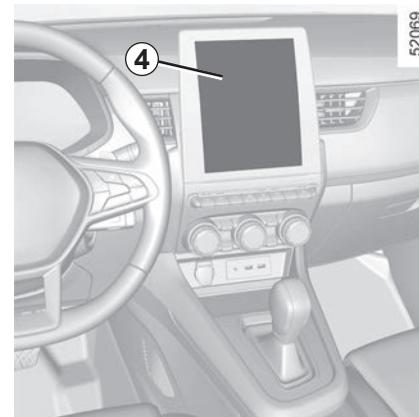
Détection d'obstacles sur le côté

Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront sur l'afficheur **D** ;
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront en hachurées sur l'afficheur **D**.

Remarque : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec tout obstacle peut être signalé tardivement.



52069

Activation/désactivation

Véhicules équipés d'un écran multimédia **4**

Pour activer ou désactiver les différentes zones couvertes par les détecteurs à ultrasons, reportez-vous aux instructions multimédia.

Sélectionnez « ON » ou « OFF ».



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (4/7)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule » ;

appuyez plusieurs fois sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

appuyez plusieurs fois sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES PARKING ». Appuyez sur le contacteur **8 OK**.

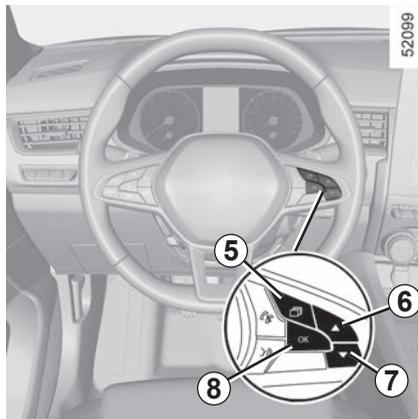
Réglage

Véhicules équipés d'un écran multimédia 4

Selon le véhicule, lorsque le moteur tourne, certains paramètres sont réglables depuis l'écran multimédia **4**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking en appuyant sur **+** ou **-**.



Son du système

Permet de choisir le son du système.

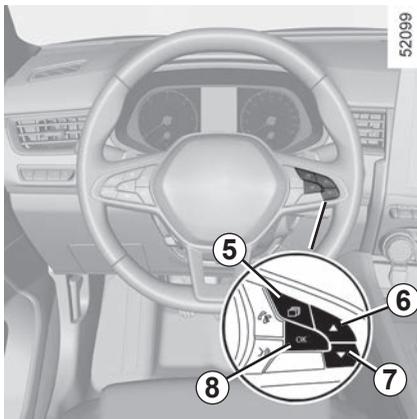
Désactivation du son du système

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Remarque : si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté à l'approche d'un obstacle par des signaux sonores.

Lorsque le véhicule circule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certains bruits (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

AIDE AU PARKING (5/7)



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule » ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES PARKING ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;

- Sélectionnez « Volume bip » pour régler le volume de l'aide au parking à l'aide de la commande **6** ou **7**.

Désactivation manuelle de l'aide au stationnement

Vous devez désactiver la fonction :

- si un équipement d'attelage, de transport ou de remorquage non reconnu par le système est présent devant les capteurs à ultrasons ;
- en cas d'endommagement des capteurs à ultrasons.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...) ;
- lorsque vous êtes en position **N** ;
- en cas de détection d'un dysfonctionnement.

Remarque : si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seule la fonction Aide au parking arrière est désactivée.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un signal sonore retentit à chaque passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagné du message « Aide au parking à contrôler » au tableau de bord. Consultez un représentant de la marque.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (6/7)

Interventions/réparations du système

- En cas d'impact, l'alignement des capteurs peut être altéré, ce qui peut affecter leur fonctionnement. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Tout travail dans la zone des capteurs (réparations, remplacements, etc.) doit être effectué par un professionnel qualifié uniquement.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent entraver ou endommager le fonctionnement du système, notamment :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas, etc.) ;
- une exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension, etc.) ;
- certains types de bruits (moto, camion, perceuse pneumatique...)
- montage d'une boule ou d'un crochet d'attelage non compatible.

Risque de fausses alarmes ou d'absence d'alerte

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (7/7)

Limitation du fonctionnement du système

- La zone des capteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Le système peut ne pas reconnaître les petits objets se déplaçant à proximité du véhicule (motos, vélos, piétons, etc.).
- Le système peut ne pas détecter les objets trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas émettre d'avertissement lorsque les autres véhicules ou des objets circulent à une vitesse significativement différente.
- Lors d'un changement de trajectoire, lors d'une manœuvre, le système peut signaler des obstacles avec un certain retard.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction :

- la zone autour des capteurs a été endommagée (pare-choc arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un dispositif de remorquage non reconnu par le système (adaptateur, boule, crochet, etc.).

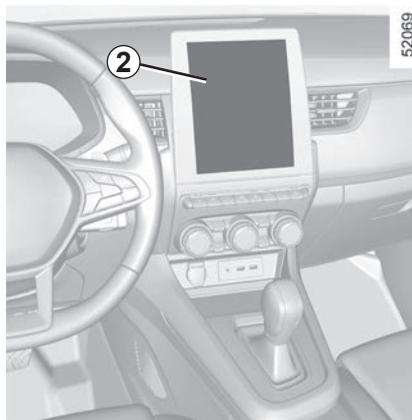
CAMÉRA DE RECUL (1/3)



Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur la porte de coffre transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'afficheur multimédia **2** accompagné d'un ou de deux gabarits **3** et **4** (fixe et mobile).

Ce système utilise plusieurs gabarits pour son fonctionnement (mobile pour la trajectoire et fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

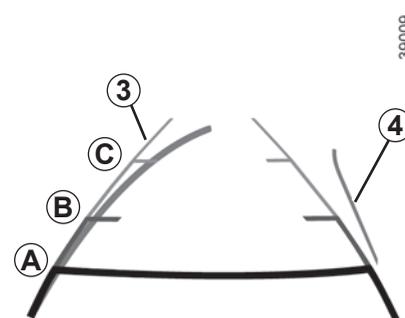


Gabarit fixe 3

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A**(rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B**(jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C**(vert) à environ 150 centimètres du véhicule ;

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.



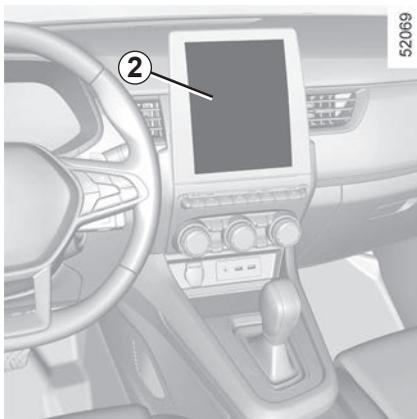
Gabarit mobile 4

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Particularité

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, condensation, etc.).

CAMÉRA DE RECUL (2/3)



Réglages

Lorsque le moteur tourne, vous pouvez ajouter ou supprimer les guides et régler les paramètres d'image de la caméra (luminosité, contraste, etc.) depuis l'écran multimédia **2**. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur une surface plane. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil, etc.), la vision de la caméra peut être perturbée.

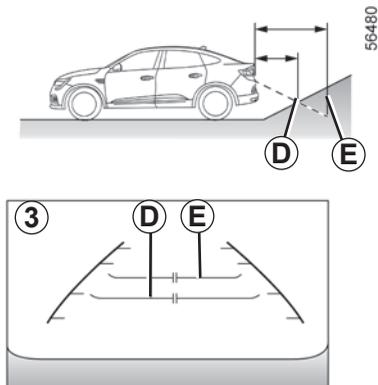
Si le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît et l'affichage de la caméra disparaît.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

CAMÉRA DE RECUL (3/3)



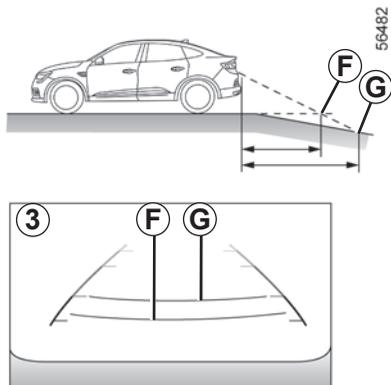
Différence entre la distance estimée et la distance réelle

Conduite en marche arrière dans une montée raide

Les gabarits fixes 3 montrent les distances plus proches qu'elles ne le sont réellement.

Les objets affichés à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet à **D**, la distance réelle de l'objet est de **E**.

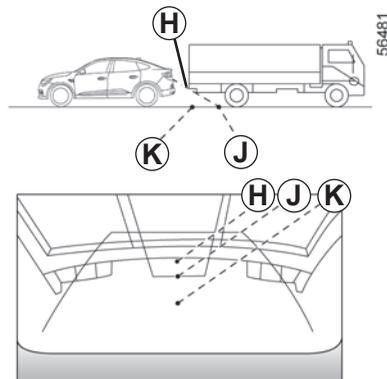


Conduite en marche arrière dans une pente raide

Les gabarits fixes 3 montrent les distances plus éloignées qu'elles ne le sont réellement.

Par conséquent, les objets affichés à l'écran sont en fait plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet à **G**, la distance réelle de l'objet est de **F**.

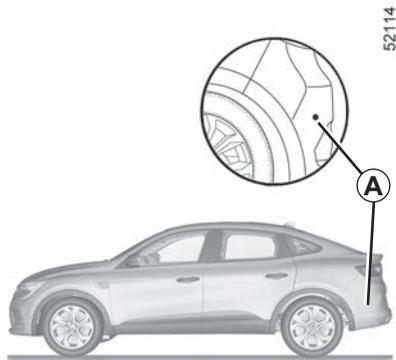


Conduite en marche arrière vers un objet qui dépasse

La position **H** semble plus éloignée que la position **J** à l'écran. En revanche, la position **H** est à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixes et mobiles ne prend pas en compte la hauteur de l'objet. Il y a donc un risque que le véhicule heurte l'objet lorsqu'il se déplace en marche arrière vers la position **K**.

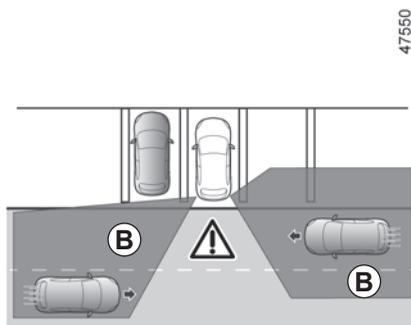
AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (1/4)



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **A**), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **B**.

La fonction s'active lorsque :

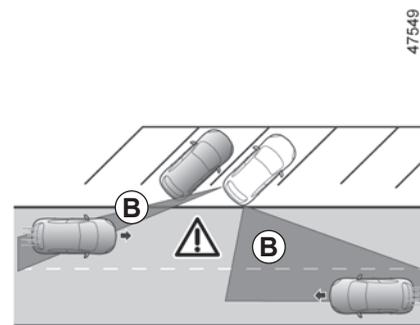
- la marche arrière est enclenchée ;
- le véhicule est à l'arrêt ou à faible vitesse.



La capacité de détection du système dépend de l'environnement (objets statiques...) autour du véhicule, de l'état du pare-chocs...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



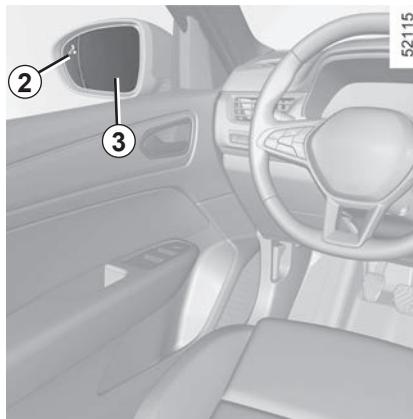
AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (2/4)



Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélectionnez « ON » ou « OFF ».

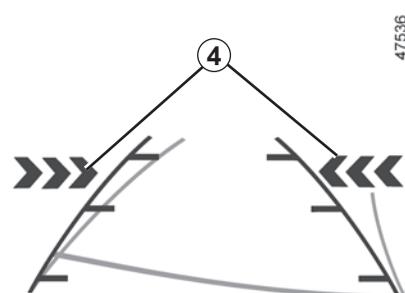


Fonctionnement

La fonction alerte lorsqu'un véhicule se trouve en zone **B** et se rapproche de votre véhicule

L'indicateur **2** s'affiche sur le rétroviseur **3** des deux côtés où un véhicule a été détecté.

Remarque : nettoyez régulièrement les rétroviseurs **3** pour que les indicateurs **2** puissent être vus.



Les indicateurs **4** sur l'écran multimédia, vous indiquent le côté où le véhicule en approche a été détecté.

Nota : nettoyez régulièrement la caméra pour qu'elle ne soit pas occultée.

Les indicateurs **2** et **4** sont accompagnés d'un signal sonore lorsque votre véhicule, marche arrière enclenchée, est en mouvement.

AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (3/4)

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte une défaillance, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un représentant de la marque.

En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...), se déplaçant en direction de votre véhicule, peuvent ne pas être pris en compte par le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **A** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (4/4)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, le positionnement des radars peut être modifié et les prestations de la fonction peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation, tôlerie...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

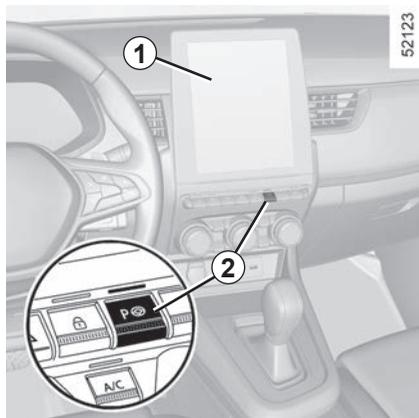
Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- un environnement complexe (parking souterrain, structures métalliques...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, pluie intense...).

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (1/5)

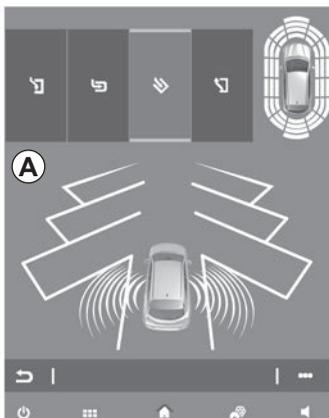


À l'aide de détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **3**, implantés dans les boucliers du véhicule, cette fonction vous assiste dans la recherche de places disponibles et accessibles ainsi que dans la manœuvre de stationnement.

Retirez les mains du volant, vous ne contrôlez que :

- la pédale d'accélérateur ;
- la pédale de frein ;
- le levier de vitesses.

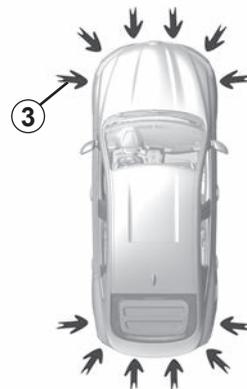
À tout moment vous pouvez reprendre le contrôle en actionnant le volant.



Mise en service

Moteur tournant, véhicule à l'arrêt ou roulant à moins de 30 km/h environ :

- appuyez sur le contacteur **2**. Le témoin intégré au contacteur **2** s'allume et l'affichage **A** apparaît sur l'écran multimédia **1** ;
- actionnez le feu indicateur de direction vers le côté du véhicule où vous voulez vous stationner.



Particularités

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **3** ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

STATIONNEMENT ASSISTÉ (2/5)



Choix de la manœuvre

Le système peut réaliser quatre types de manœuvres :

- stationnement du véhicule dans une place en créneau ;
- stationnement du véhicule dans une place en bataille ;
- stationnement du véhicule dans une place en épi ;
- sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau.

Depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez la manœuvre à effectuer.

Nota : au démarrage du véhicule, ou après une manœuvre en créneau réussie à l'aide du système, la manœuvre par défaut proposée par le système est l'aide à la sortie de place en créneau. Dans les autres cas, la manœuvre par défaut est paramétrable depuis l'écran multimédia **1**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Fonctionnement

Stationnement

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le système cherche les places de stationnement disponibles sur le côté de stationnement choisi.

Nota : en cas de places de stationnement disponibles de l'autre côté du véhicule, actionnez le feu indicateur de direction de l'autre côté pour que le système puisse détecter la place.

Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia, en étant indiquée par la lettre minuscule « P ». Roulez lentement, avec les indicateurs de direction activés du côté où l'espace est disponible, jusqu'à ce que le message « Stop » s'affiche et qu'un signal sonore retentisse.

Le démarrage du système est accompagné de l'activation de la commande d'aide au stationnement et, sur les véhicules équipés, de la caméra de recul pour aider le conducteur à visualiser la manœuvre. ➡ 2.119, ➡ 2.126

STATIONNEMENT ASSISTÉ (3/5)

La place est alors repérée sur l'écran multimédia par la lettre « P » affichée en grand.

- Arrêtez le véhicule ;
- engagez la marche arrière.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- suivez les instructions affichées sur l'écran multimédia **1**.

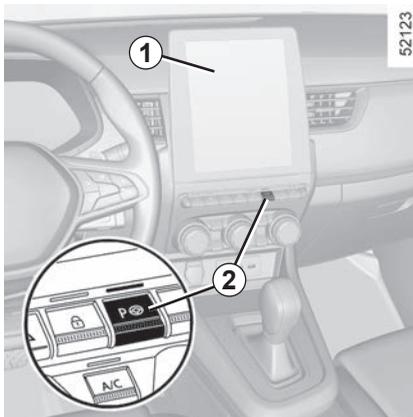
Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

L'extinction du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la fin de la manœuvre.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.



Sortie de stationnement d'une place en créneau

- Faites un appui court sur le contacteur **2** ;
- sélectionnez le mode « Sortie de créneau » ;
- actionnez l'indicateur de direction du côté vers lequel vous souhaitez sortir le véhicule ;
- faites un appui long sur le contacteur **2** (deux secondes environ).

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- effectuez des manœuvres en avant et en arrière en suivant les instructions affichées sur l'écran multimédia **1** et en vous aidant des alertes du système d'aide au parking.

Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

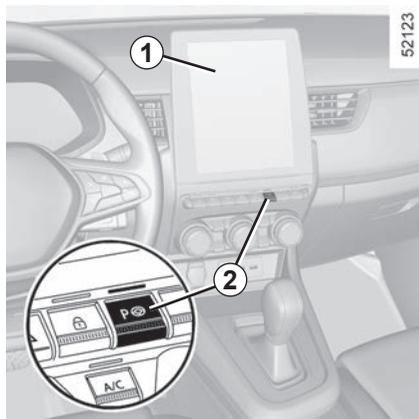
Une fois en position pour sortir du stationnement, l'extinction du

témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran multimédia **1** vous avertit de la fin de la manœuvre.



Pendant les phases de manœuvre, le volant peut tourner rapidement : ne pas mettre les mains à l'intérieur, et veiller à ce que rien ne se prenne dedans.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (4/5)



Suspension/Reprise de la manœuvre

La manœuvre est suspendue dans les cas suivants :

- vous prenez le volant ;
- le véhicule est immobile depuis trop longtemps ;
- un obstacle sur la trajectoire empêche la fin de la manœuvre ;
- le moteur s'arrête ;
- une des portes ou le coffre s'ouvre.

L'extinction du témoin sur le contacteur **2** et du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la suspension de la manœuvre. Le motif de l'interruption s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

Assurez-vous :

- d'avoir lâché le volant ;
- et
- que toutes les portes et le coffre sont fermés ;
- et
- qu'aucun obstacle n'est sur la trajectoire ;
- et
- que le moteur est démarré.

Si le témoin du contacteur **2** clignote, celui-ci vous indique que le système est de nouveau disponible pour continuer la manœuvre.

Pour reprendre la manœuvre, faites un appui long sur le contacteur **2**. Le témoin du contacteur **2** s'allume et le  s'affiche au tableau de bord.

Suivez les instructions affichées à l'écran Multimédia **1**.

Annulation de la manœuvre

La manœuvre est annulée dans les cas suivants :

- la vitesse du véhicule a dépassé 7 km/h ;
- par appui sur le contacteur **2** ;
- vous avez effectué plus de dix mouvements avant/arrière en manœuvre ;
- les capteurs d'aide au parking sont sales ou obstrués ;
- les roues du véhicule ont patiné ;
- la manœuvre a été suspendue trop longtemps.

L'extinction du témoin du contacteur **2**

et du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de l'annulation de la manœuvre. Le motif de l'annulation s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (5/5)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Veillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des capteurs peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification des garnitures extérieures...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

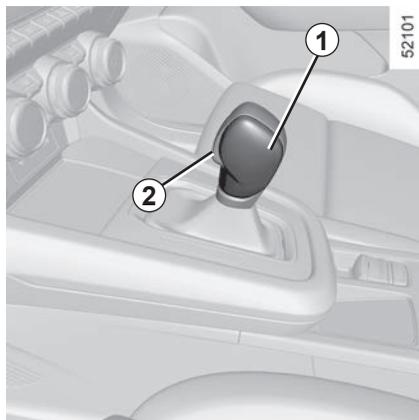
En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Risque d'alertes intempestives et erronées.

Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'il y a présence d'un système d'attelage ou de portage sur le véhicule ainsi que sur les véhicules environnants.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE, LEVIER MECANIQUE (1/4)



Levier de sélection 1

P : parking

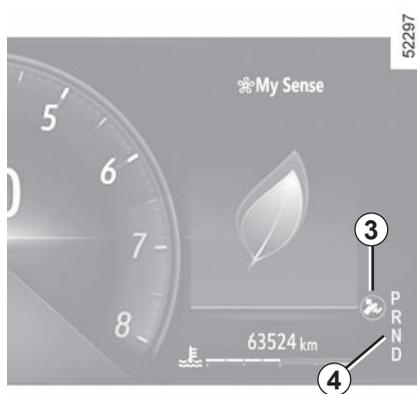
R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

L'affichage 4 sur le tableau de bord indique la position engagée par le levier sélecteur 1 ou affiche le rapport engagé en mode manuel.

Remarque : appuyez sur le bouton 2 pour sortir de la position **P** ou changer de position **D** ou **N** sur la position **R** ou **P**.



Mise en route

Le levier de sélection 1 en position **P**, démarrez le moteur.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage 2.

Pied sur la pédale de frein (le témoin 3 sur l'afficheur s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier 1 en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE, LEVIER MECANIQUE (2/4)



Palettes de changement de vitesse 5 et 6

Selon le véhicule, vous pouvez utiliser des palettes 5 et 6 pour changer de vitesse lorsque le levier est en position **D**.

5 : Variation décroissante du rapport.

6 : Variation croissante du rapport.

Les positions **P**, **N** et **R** ne sont pas accessibles avec les palettes.

Remarque : poussez le centre des palettes et non l'extrémité supérieure en les utilisant.

Conduite en mode manuel

Lors de la conduite en position **D**, vous pouvez passer en mode de conduite manuelle à l'aide des palettes 5 et 6 sur le volant. Selon le véhicule, il existe deux modes de conduite manuelle :

- le **mode manuel « temporaire »** permet de forcer le changement de vitesse en appuyant brièvement sur l'une des deux palettes. Le mode de conduite **D** et le rapport engagé s'affichent sur le tableau de bord.

Remarque : la boîte de vitesses repasse en mode automatique **D** automatiquement si le rapport engagé n'est plus optimal pour les performances du véhicule ou si aucune mesure n'a été prise sur une palette pendant un certain temps.

- le **mode manuel permanent s'active** en appuyant et en maintenant l'une des palettes. Le mode de conduite **M** et le rapport engagé apparaîtront sur l'affichage 7 du tableau de bord.



Remarque : retour en mode automatique en appuyant longuement sur la palette de droite. Le mode automatique **D** s'affiche sur le tableau de bord.

Dans tous les cas :

- Pour descendre les vitesses, appuyez sur la palette de gauche ;
- pour monter les rapports, appuyez sur la palette de droite.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE, LEVIER MECANIQUE (3/4)

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : **ESC**,...), « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.

Situations exceptionnelles

- **Si le type de route ou les conditions météorologiques** (pentes raides, épaisses couches de neige, sable ou boue) complexifient le maintien en mode automatique, selon le véhicule, il est conseillé de passer en mode manuel à l'aide des palettes. Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte de vitesses est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Assurez-vous que le frein de parking assisté est serré.

La position **P** ne doit être engagée que lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE, LEVIER MECANIQUE (4/4)

Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

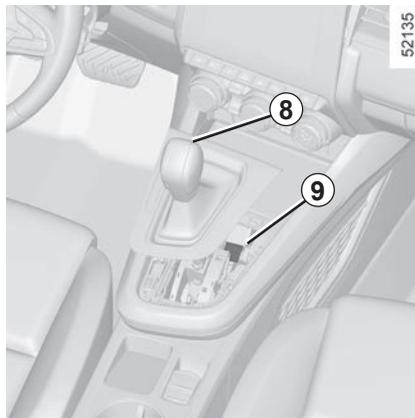
Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

Anomalies de fonctionnement

- **en roulage**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » s'affiche au tableau de bord, cela indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

- **en roulant**, si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;
- **Dépannage d'un véhicule à boîte automatique** ➔ 5.30.



A la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein (panne de batterie par exemple), il y a la possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices. Pour cela, déclipsez la base du soufflet et appuyez sur le bouton **9** tout en appuyant simultanément sur le bouton **8** du levier afin de déverrouiller ce dernier et passer en position **N**.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

APPEL D'URGENCE (1/3)

Lorsque le véhicule est équipé de la fonction d'appel d'urgence, elle peut être utilisée pour appeler (gratuitement) les services de secours automatiquement ou manuellement en cas d'accident ou de maladie, ce qui réduit le temps nécessaire à l'arrivée des secours.

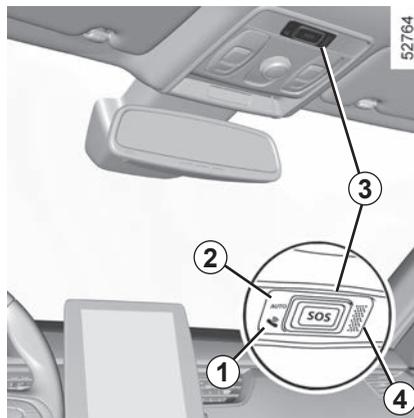
Remarque : l'appel d'urgence fonctionne :

- dans les pays disposant des services télématiques d'urgence associés et d'une infrastructure compatible avec le système ;
- en fonction de la couverture réseau de la zone géographique où le véhicule roule.

Si vous utilisez la fonction d'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous avez été témoin, cela implique de vous arrêter là où le trafic le permet afin que les services de secours puissent localiser votre véhicule et donc l'emplacement de l'accident signalé.

Dans tous les cas, respectez la législation locale.

Utilisez l'appel d'urgence uniquement en cas d'urgence lorsque vous êtes impliqué dans un accident, lorsque vous en êtes le témoin ou lorsque vous êtes malade.



1 Témoin de fonctionnement du système :

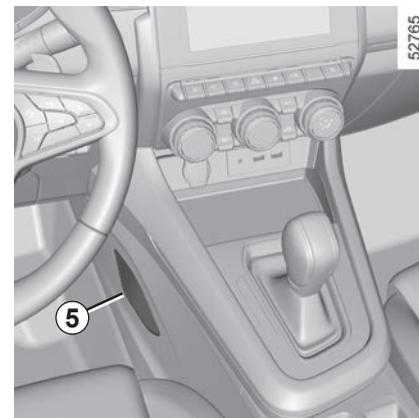
- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2 Témoin de mode automatique ;

3 Bouton SOS ;

4 Micro ;

5 Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- la communication est établie avec les services d'urgence ;
- Envoyer des données relatives à l'incident (plaque d'immatriculation du véhicule, heure locale de l'appel, dernières positions, direction du véhicule) ;
- communication vocale avec les services d'urgence ;
- si nécessaire, une aide d'urgence est appelée.

L'appel d'urgence présente deux modes :

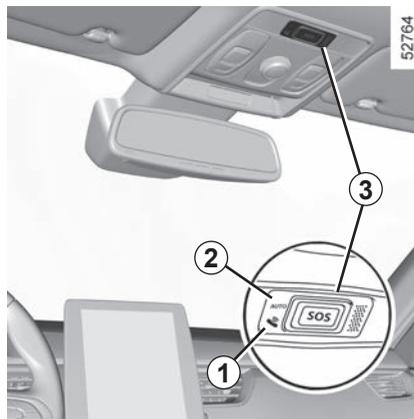
- le mode automatique ;
- le mode manuel.

APPEL D'URGENCE (2/3)

Mode automatique

Si le voyant mode automatique **2** s'allume en vert, cela confirme que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence démarre automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des équipements de protection (prétensionneurs de ceintures de sécurité, airbag etc.).



Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

- appui et maintien du bouton **3** pendant au moins trois secondes ;

ou

- appui sur le bouton **3** à cinq reprises en l'espace de dix secondes.

En cas de fonctionnement non désiré, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant environ 2 secondes avant que l'appel ne soit transmis au centre d'appel.

Une fois l'appel émis, seul le centre d'appel peut y mettre fin.

Mode test

(suivant législation locale)

Le mode test est exclusivement réservé aux Représentants de la marque pour vérifier le bon fonctionnement de la fonction d'appel d'urgence.

Il se fait par :

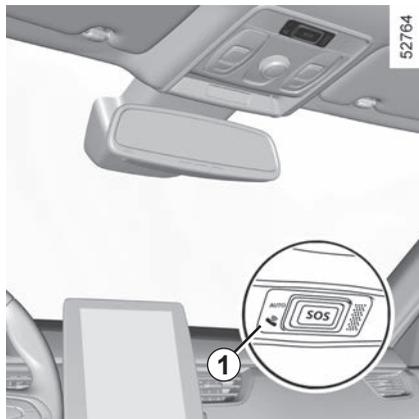
- trois appuis courts sur le bouton **3** ;
- attente de 15 secondes environ ;
- trois appuis courts sur le bouton **3**.

La sortie du mode test est automatique.



En cas d'accident, si la localisation et les conditions de circulation le permettent, restez à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre rapidement au centre d'appel si nécessaire.

APPEL D'URGENCE (3/3)



Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (par exemple, batterie faible).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** devient rouge pendant plus de 30 minutes ; consultez un Représentant de la marque dès que possible.

Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ 4 ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous avertir de l'imminence de l'expiration).

Consultez un Représentant de la marque.



Pour garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention effectuée sur la batterie (démontage, débranchement...) doit être effectuée par un spécialiste qualifié.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Sans la fonction d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne sera pas sous surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne mémorise que les trois dernières positions du véhicule.

Les données ne sont envoyées qu'en cas d'appel d'urgence. Les données envoyées au centre d'appels sont traitées conformément aux lois sur la protection des données à caractère personnel applicables dans le pays dans lequel vous vous trouvez. Le système mémorise les données d'historique d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule a le droit d'accéder à ses données. Il peut demander à ce que les données soient corrigées, supprimées ou verrouillées.

Chapitre 3 : Votre confort

Multi-sense	3.2
Aérateurs	3.3
Chauffage, air conditionné manuel	3.5
Air conditionné automatique	3.9
Climatisation : informations et conseils d'utilisation.	3.13
Équipements multimédia	3.15
Lève-vitres	3.18
Toit ouvrant électrique	3.20
Pare soleil	3.23
Éclairage intérieur	3.24
Rangements, aménagements dans l'habitacle	3.26
Prise accessoire	3.30
Appuie-têtes arrière	3.31
Banquette arrière : fonctionnalités.	3.32
Coffre à bagages	3.33
Tablette arrière.	3.34
Coffre de rangement	3.35
Transport d'objets dans le coffre	3.36
Transport d'objets : attelage	3.37
Barres de toit, antenne	3.38

MULTI-SENSE

Le système MULTI-SENSE permet de choisir entre trois modes de conduite peuvent être utilisés suivant véhicule : conduite, éclairage d'ambiance, confort et son moteur :

- les modes Eco et Sport sont pré-configurés et peuvent être partiellement personnalisés (éclairage d'ambiance, etc.) ;
- le mode My Sense est paramétrable.

Les modes de conduite agissent sur :

- l'assistance de direction ;
- la réactivité du moteur et de la boîte de vitesses.

Ils agissent aussi sur :

- l'éclairage de l'habitacle et du tableau de bord ;
- les informations au tableau de bord ;
- suivant véhicule, son moteur.

Les réglages du moteur sont spécifiques à chaque mode de conduite et ne peuvent pas être personnalisés.

Mode Eco

Le mode Eco privilégie les économies d'énergie. La direction est souple, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses permet de réduire la consommation. L'air conditionné et le chauffage sont gérés de manière à ne fonctionner que lorsque cela s'avère nécessaire. ➔ 2.19.

Mode Sport

Ce mode autorise une réactivité accrue du moteur et de la boîte de vitesses. La direction est plus ferme.

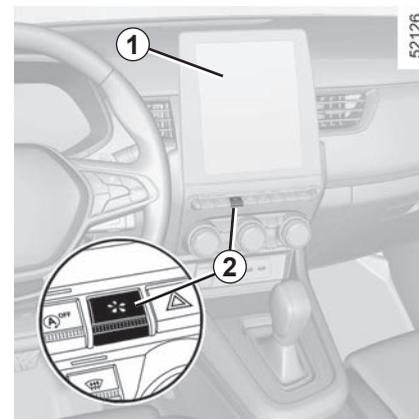
Mode My Sense

En utilisant les réglages par défaut du véhicule, ce mode peut être utilisé pour configurer manuellement la conduite, l'éclairage d'ambiance, le confort et le son du moteur (selon véhicule).

Après la coupure moteur, le véhicule redémarre toujours en mode My Sense.

Dans n'importe quel mode, vous pouvez modifier la couleur de l'éclairage d'ambiance ainsi que le format des informations affichées au tableau de bord et sur l'écran multimédia.

Vous pouvez également réinitialiser les réglages par défaut.



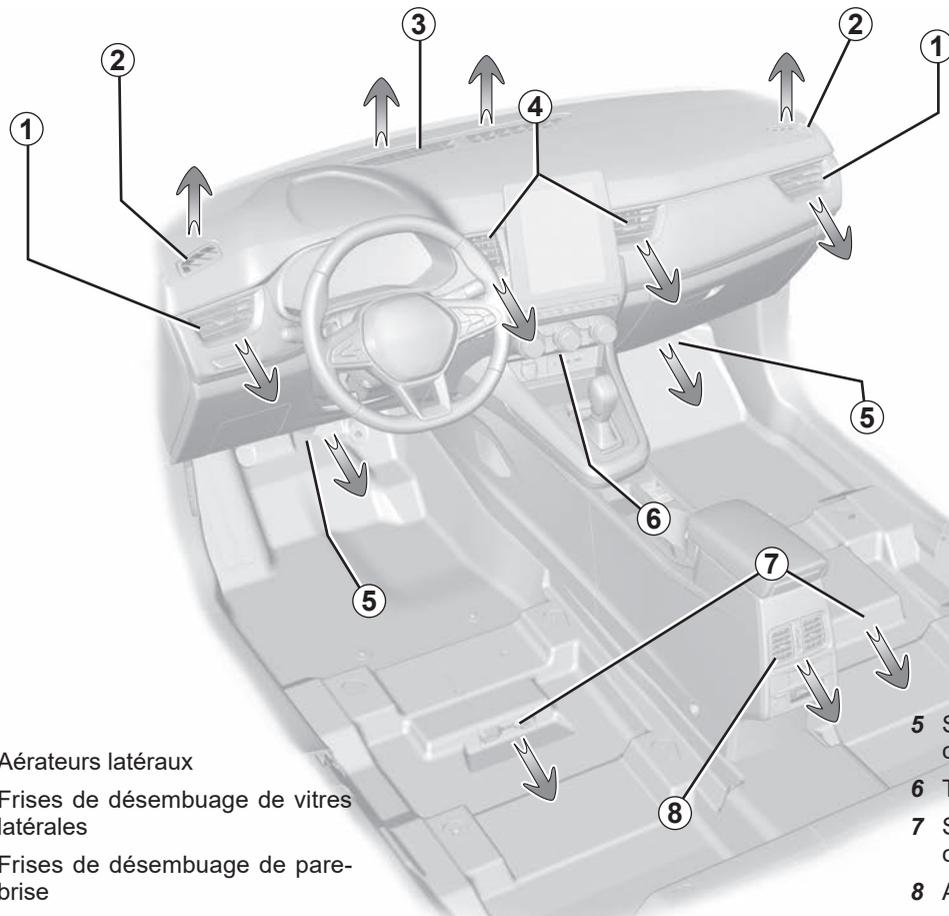
Accès au menu

Vous pouvez accéder à MULTI-SENSE, selon véhicule :

- depuis l'écran multimédia **1** ;
- par le contacteur **2**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)



1 Aérateurs latéraux

2 Frises de désembuage de vitres latérales

3 Frises de désembuage de pare-brise

4 Aérateurs centraux

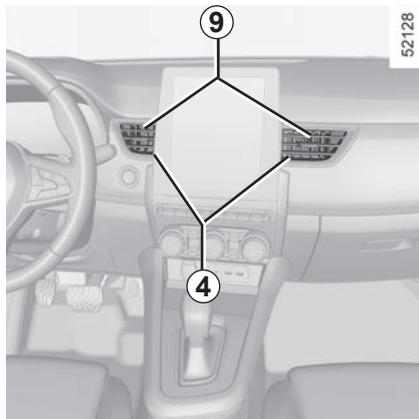
5 Sorties chauffage pieds des occupants avant

6 Tableau de commandes

7 Sorties chauffage pieds des occupants arrière (suivant véhicule)

8 Aérateurs console arrière

AÉRATEURS, sorties d'air (2/2)



Aérateurs centraux 4, latéraux 1 et arrière 8

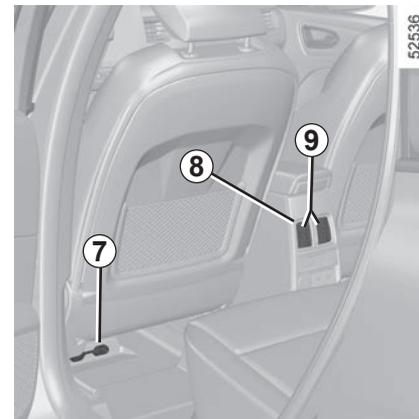
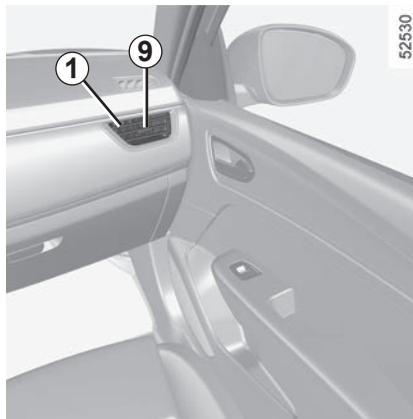
Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur 9 vers l'extérieur du véhicule au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur 9 vers l'intérieur du véhicule.

Orientation

Manœuvrez le curseur 9 dans la position désirée.



Places arrière

(suivant véhicule)

Sorties chauffage pieds des occupants 8.

Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

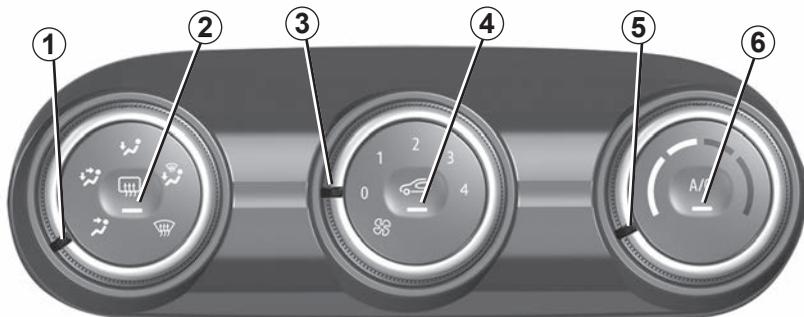
Risque de dégradation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (1/4)



Les commandes

(suivant véhicule)

- 1 Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 2 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.
- 3 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 4 Recyclage de l'air.
- 5 Réglage de la température de l'air.
- 6 Air conditionné.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **6** permet d'autoriser la mise en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur « **0** ».

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

45900

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (2/4)

Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq possibilités de répartition d'air. Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



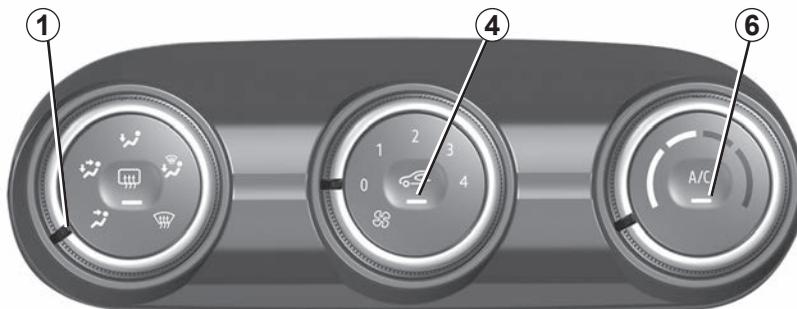
Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



45900

Mise en service du recyclage d'air

Appuyez sur la touche **4** : le témoin intégré s'allume. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

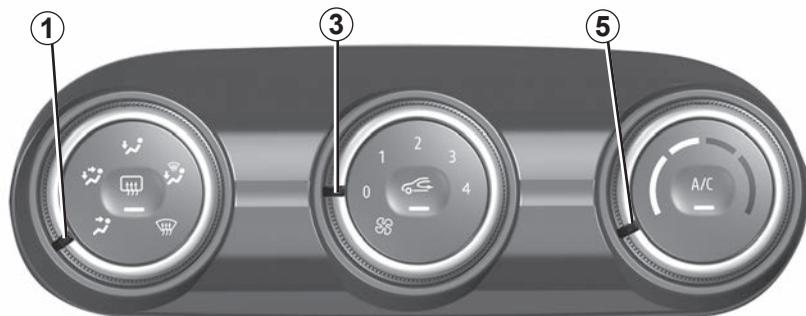
Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle.

Si l'air conditionné n'est pas activé (témoin « **A/C** » intégré à la touche **6** éteint), l'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la touche **4** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (3/4)

45900



Réglage de la vitesse de ventilation

Manœuvrez la commande **3**. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez arrêter l'arrivée d'air, placez la commande **3** sur « 0 ».

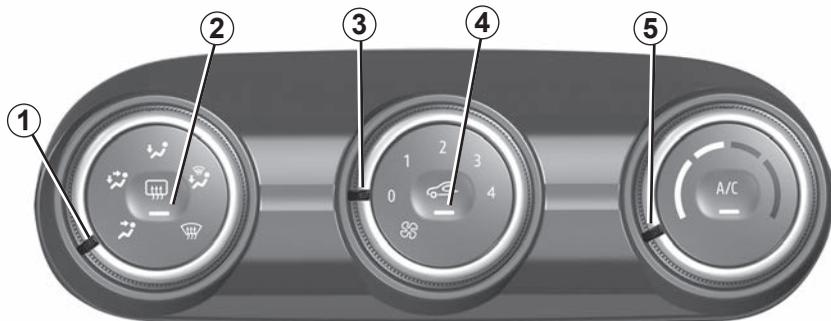
Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

L'utilisation de la position  sur la commande **1** entraîne le passage automatique en air extérieur pour éviter tout risque d'embuage sur le pare-brise.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **5** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande **5** vers la droite.



45900

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Moteur tournant, appuyez sur la touche **2**. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **2**. Le témoin s'éteint.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Désembuage rapide

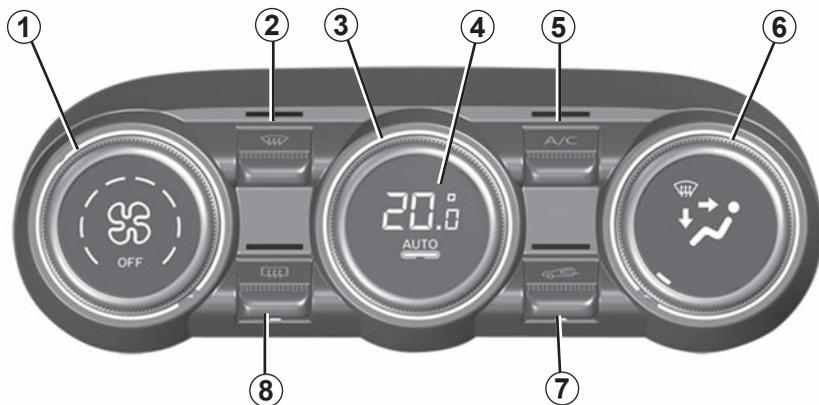
Amenez les commandes **1**, **3** et **5** sur les positions  :

- désembuage ;
- pulseur en vitesse **3** ou **4** ;
- température maximum.

Appuyez sur la touche **4** pour désactiver le recyclage d'air (voyant éteint) et appuyez sur la touche **2** pour activer la lunette arrière chauffante (voyant allumé).

Lorsque le système de climatisation est éteint, le recyclage d'air est activé automatiquement en fonction des conditions, telles que la vitesse du véhicule, afin de rendre l'air plus agréable. Appuyer sur le bouton **4** désactive cette fonction.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (1/4)



44945

Les commandes

(Suivant véhicule)

- 1 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 2 Fonction « voir clair ».
- 3 Réglage de la température de l'air.
- 4 Mode automatique.
- 5 Commande d'air conditionné.
- 6 Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 7 Recyclage de l'air.
- 8 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **4**.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande **1** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **3** en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Toutes actions sur une touche autre que la touche **AUTO** entraîne la désactivation du mode automatique.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (2/4)

Fonction « voir clair »

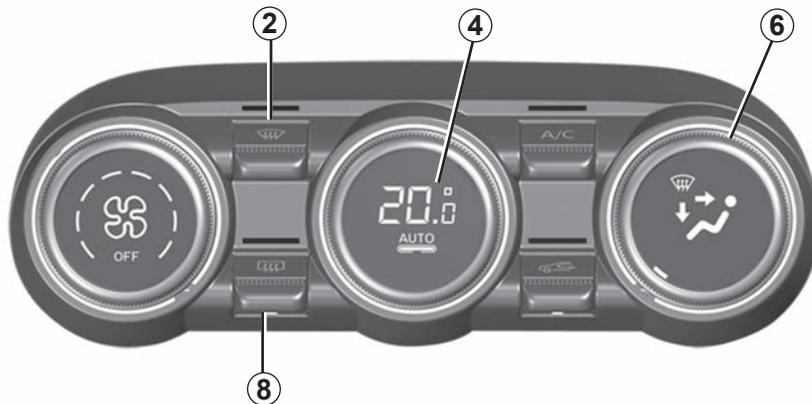
Appuyez sur la touche **2**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **8** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **2** ou **4**.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.



44945

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **6**. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.

 Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

 Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



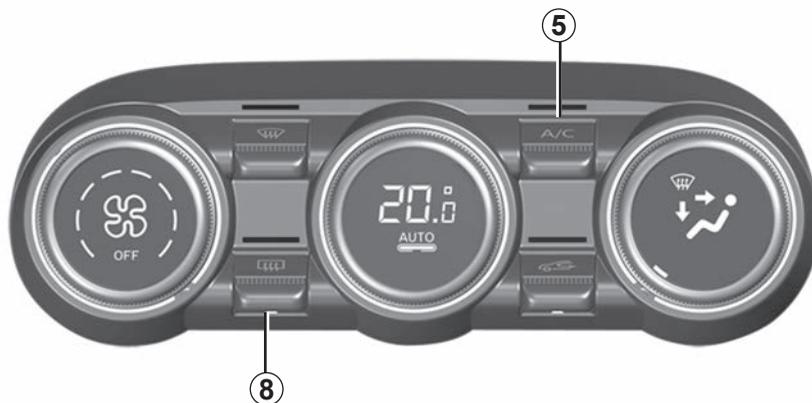
Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (3/4)

44945



Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **8**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

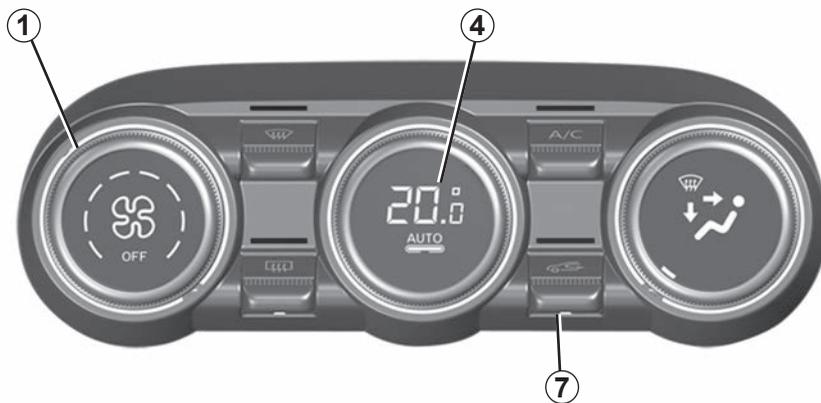
Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **8**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche **5** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné, le témoin intégré s'éteint.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (4/4)



44945

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement, dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche 7.

Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche 7, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche 7 dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Arrêt du système

Tournez la commande 1 sur « OFF » pour arrêter le système. Pour le redémarrer, tournez de nouveau la commande 1 pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche 4.

Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

Lorsque le système de climatisation est éteint, le recyclage d'air est activé automatiquement en fonction des conditions, telles que la vitesse du véhicule, afin de rendre l'air plus agréable. Appuyer sur le bouton 7 désactive cette fonction.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation sur zéro ou faible, etc.), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Véhicules équipés du mode ECO

Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation. ➔ 2.19.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en plein soleil, ouvrez les portes quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de mettre le moteur en marche.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Utilisez régulièrement le système de climatisation, même par temps froid, pour le faire fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des visibles. Sinon arrêtez le système.

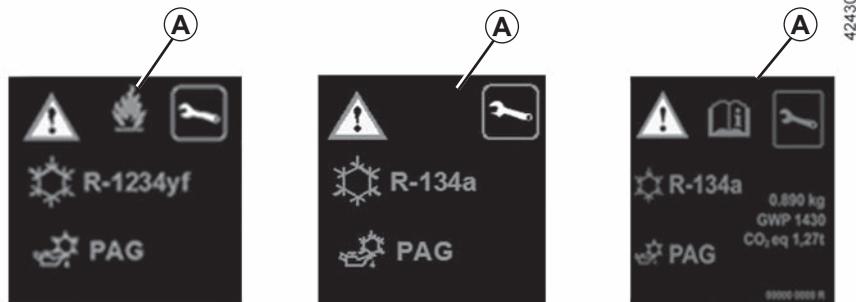
Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)



Le circuit de réfrigérant peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations sur l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Veillez à ne pas utiliser de fluides frigorigènes non conformes aux spécifications. **Risques de dégradation.**

Le fluide frigorigène est sous haute pression et inflammable selon les spécifications. **Risque de blessures.**

Consultez un représentant de la marque.



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présent dans le véhicule.

GWP xxxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (équivalent CO2).

CO2 eq x, xxt

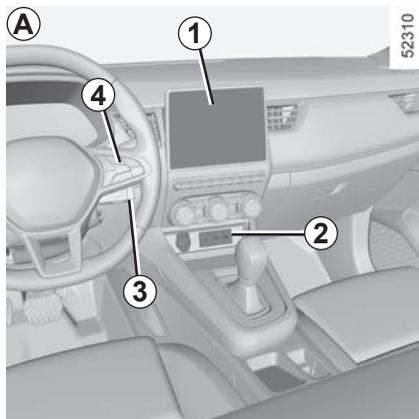
Quantité en poids et en équivalent CO2.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. ➔ 2.4 ou

➔ 2.5.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (1/3)

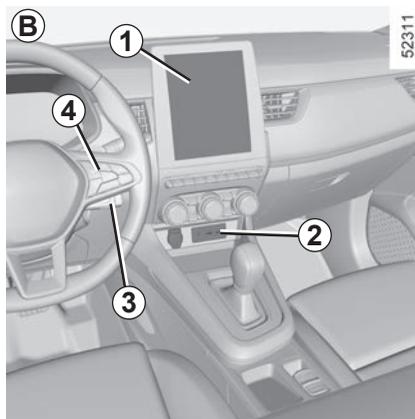


Système multimédia A, B ou radio C

L'emplacement et le fonctionnement des équipements peuvent varier en fonction du véhicule.

- 1 Écran multimédia ;
- 2 Prises multimédia ;
- 3 Commandes sous volant ;
- 4 Commandes au volant ;
- 5 Radio.

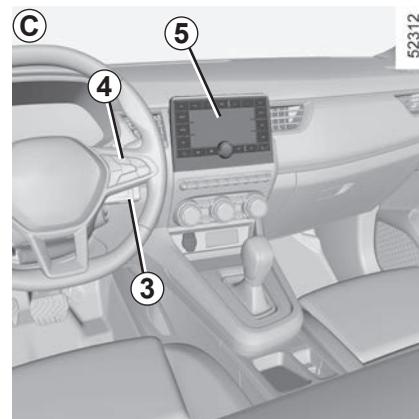
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Prises multimédia 2

Vous pouvez utiliser les prises USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires et la mise à jour du système.

Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia ou la radio et depuis les commandes sous volant.



Les prises USB permettent également de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.

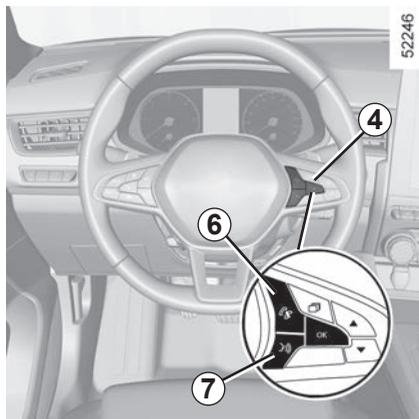
La prise JACK permet d'écouter de l'audio à l'aide d'un câble auxiliaire.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

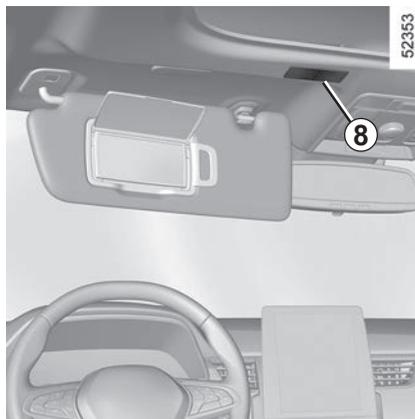
Risque d'incendie.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (2/3)



Commandes au volant 4

Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes de téléphone mains libres 6 et de reconnaissance vocale 7.



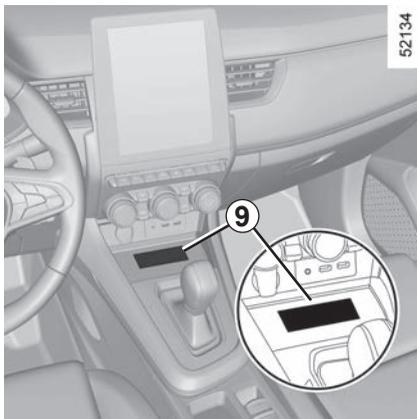
Micro 8



Utilisation du téléphone

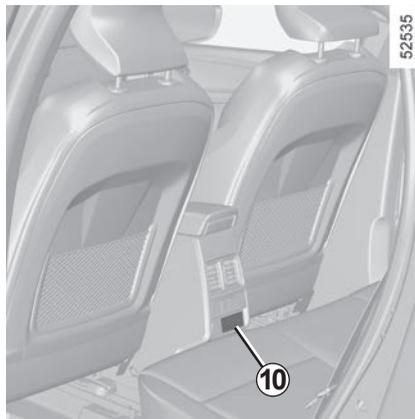
Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (3/3)



Chargeur sans fil 9 (selon le véhicule)

➔ 3.26



Prises multimédia 10 (selon le véhicule)

Vous pouvez utiliser les prises USB.

Les prises USB permettent également de recharger des accessoires agréés par les Services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 10,5 Watts (5 V) par prise.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

LÈVE-VITRES (1/2)

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).



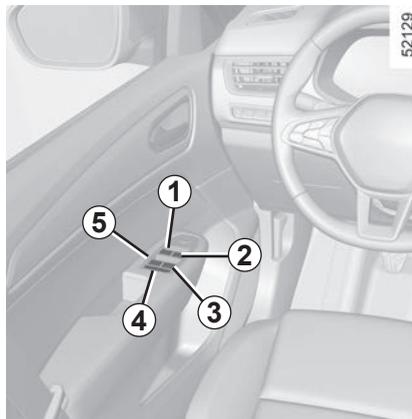
Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.



52129

Lève-vitres impulsif

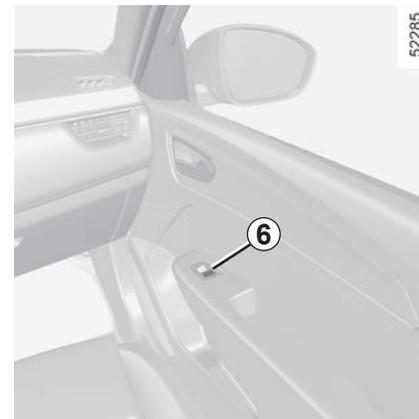
Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Nota : les vitres arrière ne descendent pas complètement.

De la place conducteur, agissez sur le contacteur :

- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant ;
- 3 et 5 pour les passagers arrière.

Des places passagers, agissez sur le contacteur 6.



52285

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.



Sécurité occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres des passagers avant et arrière à tous les occupants, y compris lui-même, en appuyant sur le contacteur 4. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

LÈVE-VITRES (2/2)

Lève-vitres impulsional (suite)

Nota : lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Fermeture à distance des vitres

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton de verrouillage de la porte conducteur** en mains libres, **de la carte, ou, suivant véhicule, de la clé**, toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsional et, suivant véhicule, le toit ouvrant, se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsional : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

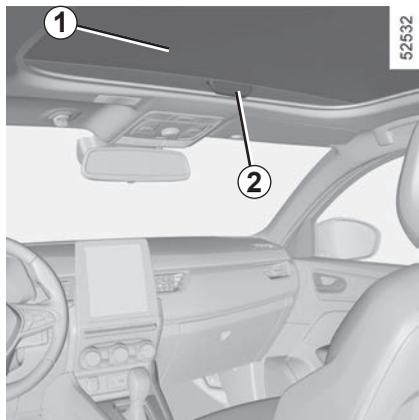
Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

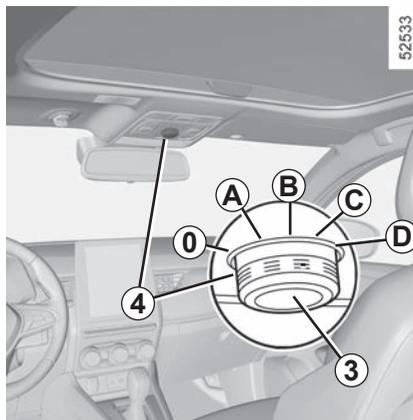
Risque de blessures graves.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (1/3)



Pour faire coulisser le rideau 1

- **Ouverture** : poussez la poignée 2 vers l'arrière pour déplacer le rideau jusqu'à la position désirée ;
- **fermeture** : tirez la poignée 2 vers l'avant pour déplacer le rideau jusqu'à la position désirée.



Pour faire coulisser le toit ouvrant

- **Entrebâillement** : amenez le repère 3 en position **A** ;
- **Ouverture** : ouvrez le repère 3 en position **B**, **C** ou **D** en fonction de l'ouverture désirée ;
- **Fermeture** : déplacez le repère 3 en position **0**.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple le toit ouvrant ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton 4 tout à droite (position **D**).

Risque de blessures graves.



Pour les véhicules qui en sont équipés, cette manœuvre activera la supercondamnation. ➔ 1.9.

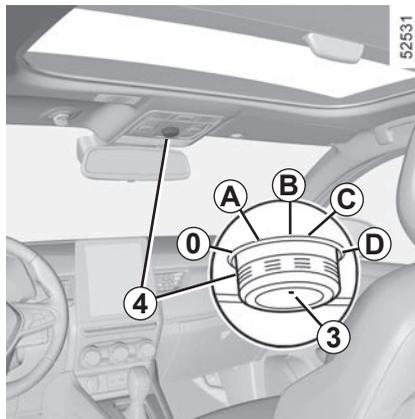
Assurez-vous que personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (2/3)

Fermeture à distance du toit ouvrant

Si vous **exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton de verrouillage de la carte**, les vitres et le toit ouvrant se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.



Particularités

Votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort : lorsque la vitre du toit rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis recule de quelques centimètres.

Après une fermeture à distance du toit ouvrant, un appui sur le bouton **4** permet de retrouver la position sélectionnée avant fermeture.

L'ouverture du toit ouvrant est impossible sous -20°C . Cependant, la fermeture reste possible.



Pour les véhicules qui en sont équipés, cette manœuvre activera la supercondamnation. ➔ 1.9.

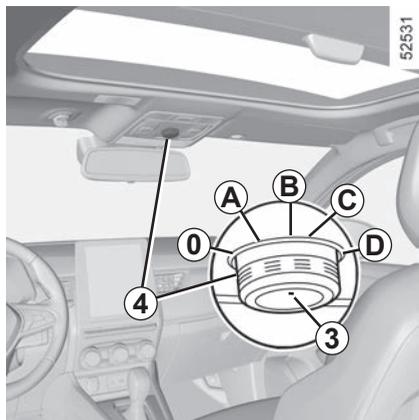
Assurez-vous que personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.



Lors de la fermeture du toit ouvrant, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (3/3)



Anomalies de fonctionnement

Si le toit refuse de se refermer, amenez le repère **3** en position **0** puis appuyez sur le bouton **4** jusqu'à la fermeture complète du toit : consultez un Représentant de la marque.

Attention : pendant cette manipulation, la fonction limiteur d'effort du toit est désactivée. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Précautions d'utilisation

– Véhicule avec barres de toit chargées.

De manière générale, lorsque le toit est chargé, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à un Représentant de la marque pour connaître les adaptations possibles ;

- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos Services techniques ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple le toit ouvrant ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **4** tout à droite (position **D**).

Risque de blessures graves.

PARE-SOLEIL



Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil 1.

Miroirs de courtoisie

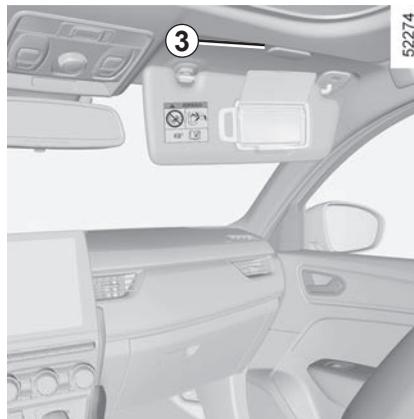
(Suivant véhicule)

Levez le couvercle 2. L'éclairage 3 est automatique.



En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie.

Risque de blessures.



Pour des raisons de sécurité, effectuez les réglages lorsque le véhicule est à l'arrêt. **Risque d'accident.**

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/2)



Plafonnier

Appuyez sur le contacteur **1**, vous obtenez :

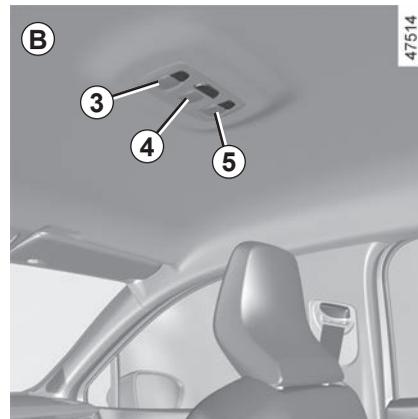
- un éclairage permanent ;
- une extinction immédiate.



Spots de lecture A

Appuyez sur le contacteur **2**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par le déverrouillage du véhicule ou par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.



Spots de lecture B

Appuyez sur le contacteur **3**, **4** ou **5** pour un éclairage constant.

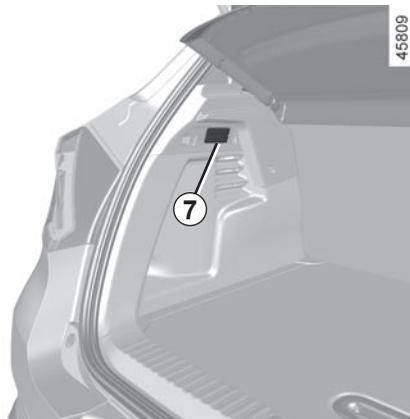
Nota : pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, il est possible de désactiver/activer l'allumage des spots de lecture à l'ouverture des portes ou du coffre depuis l'écran multimédia ➔ 1.21.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/2)



Éclaireur de boîte à gants

Selon le véhicule, l'éclaireur 6 s'allume à l'ouverture du coffre.



Éclaireur de coffre

L'éclaireur 7 s'allume à l'ouverture du coffre.

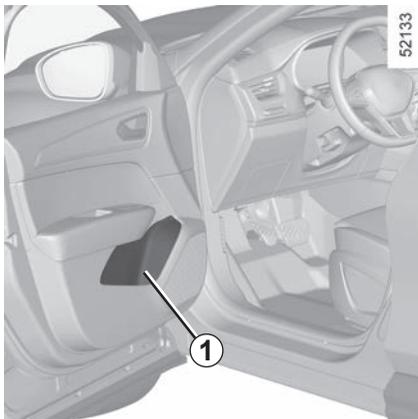


Eclaireur d'ambiance de porte avant (selon le véhicule)

L'éclaireur d'ambiance de porte avant 8 s'allume lorsque la fonction est activée et que le véhicule est déverrouillé.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/4)

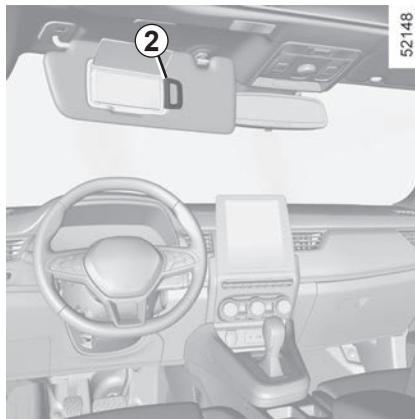


Vide-poches de portes avant 1

Ils peuvent recevoir une bouteille de 1,5 litre.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

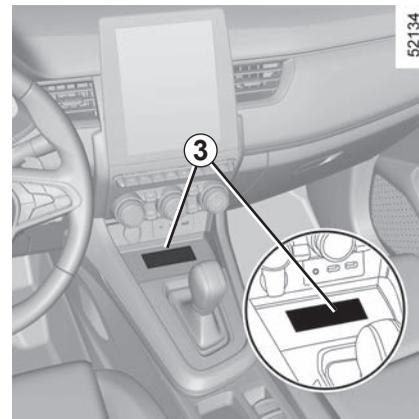


Rangement pare-soleil 2

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



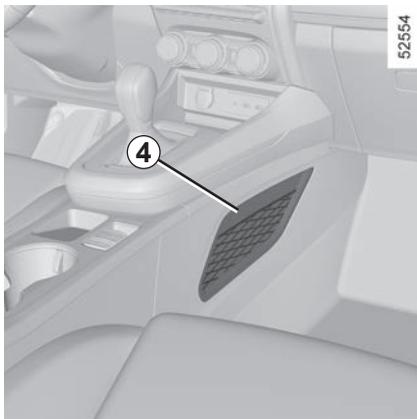
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



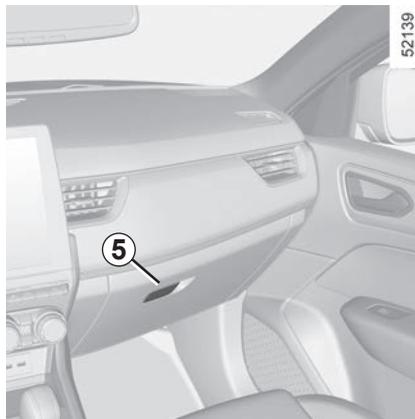
Rangement de console centrale/zone de charge d'induction 3

Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/4)



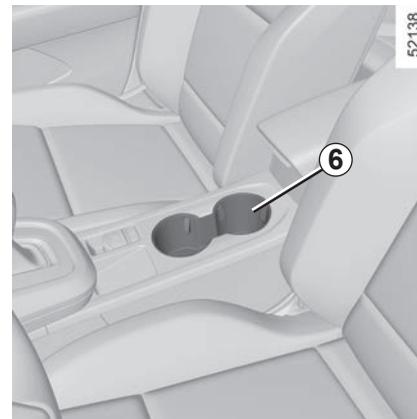
Poche de rangement 4



Vide-poches passager

Pour ouvrir, tirez la palette 5.

Ce vide-poches peut accueillir des documents de format A4, une bouteille...



Porte-gobelets 6

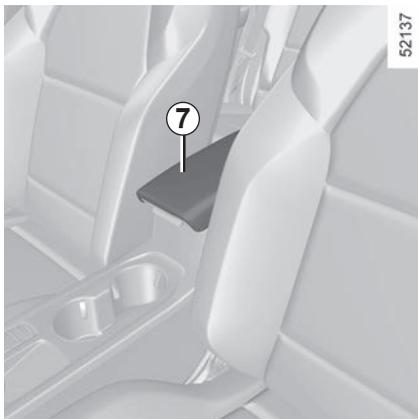
Suivant véhicule, le porte-gobelets est équipé de crochets de retenue pour gobelet.

Ils peuvent accueillir le cendrier amovible, des canettes...



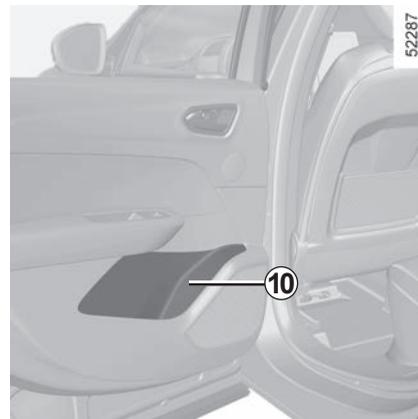
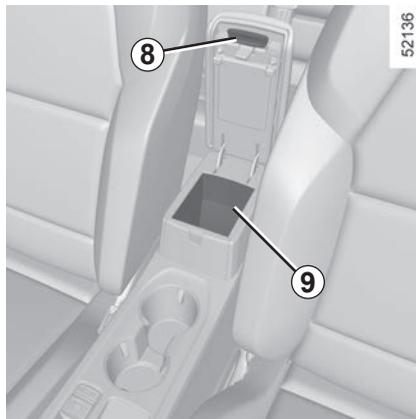
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/4)



Vide-poches accoudoir central 9

Soulevez le couvercle 7 de l'accoudoir coulissant en appuyant sur le bouton 8.



Vide-poches de porte arrière 10

Ils peuvent recevoir une bouteille de 0,5 litre.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/4)



Poches de rangement siège arrière 11



Poignée de maintien 12

Elle sert à se maintenir en roulage.

Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

Crochet porte-habits 13



Porte-gobelet siège arrière 14

Abaissez l'accoudoir du siège arrière.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

PRISE ACCESSOIRES



Prise accessoires 1

Vous pouvez utiliser la prise **1**, ou **2** suivant véhicule. Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque.

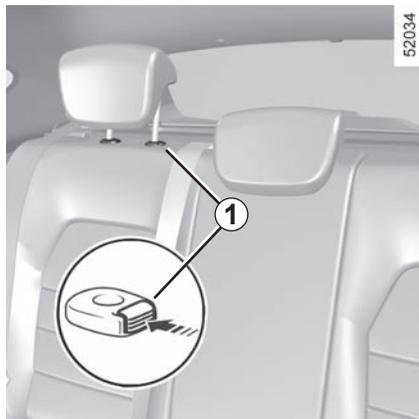


Raccorder uniquement des accessoires d'une puissance maximale de 120 watts (12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées simultanément, la puissance totale des accessoires connectés ne doit pas dépasser 180 watts.

Risque d'incendie.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



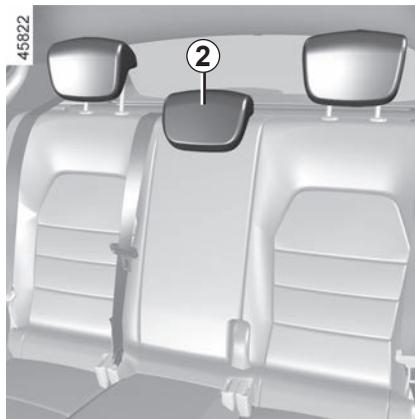
Position d'utilisation

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'à son blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton **1** et sortez l'appui-tête.

Remarque : l'appui-tête **2** est fixe et ne peut pas être levé.



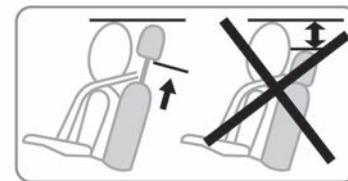
Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour le placer en position haute. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Positions de rabattement

Appuyez sur le bouton **1** et abaissez complètement l'appui-tête.

Appui-tête fixe 2 pour le siège central arrière

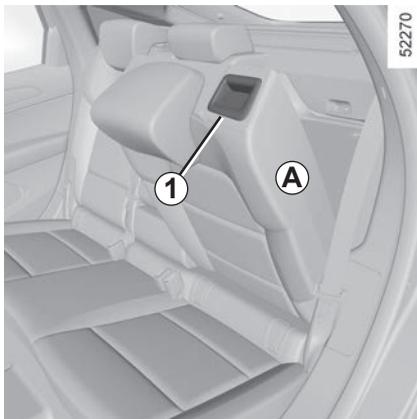


La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités



Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Baissez les appuis-tête au maximum.

Tirez la palette **1** et abaissez le dossier **A**.

Avant de rabattre un siège arrière, attachez la ceinture du siège concerné dans le guide de sangle approprié. Cela évite que la ceinture ne se bloque lorsque le siège revient à sa position d'origine.

Dans tous les cas, vérifiez le bon fonctionnement des ceintures de sécurité.

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Relevez le dossier jusqu'au joint de blocage du dossier. Veillez à ne pas coincer la sangle de sécurité entre le dossier et la tablette.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

COFFRE À BAGAGES



Pour ouvrir

Pressez le bouton **1**, la porte de coffre s'entrouvre de quelques centimètres.

Soulevez la porte de coffre.

Pour fermer

Abaissez la porte de coffre en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures **2**.



Ouverture manuelle de l'intérieur

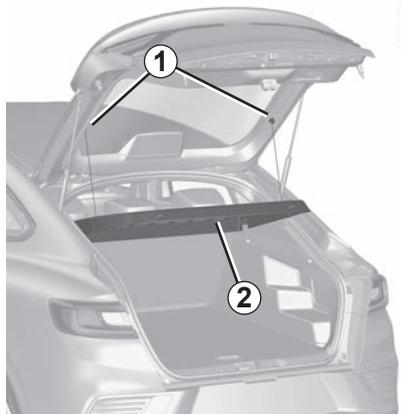
En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière ;
- insérez un crayon, ou un objet similaire, dans la cavité **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin ;
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

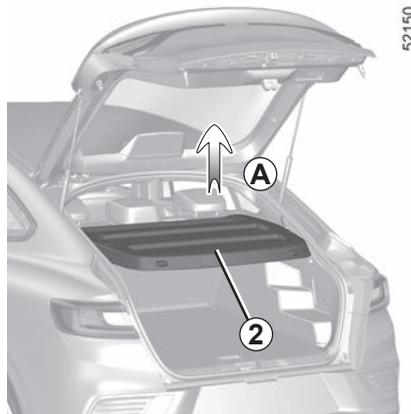
TABLETTE ARRIÈRE



Dépose

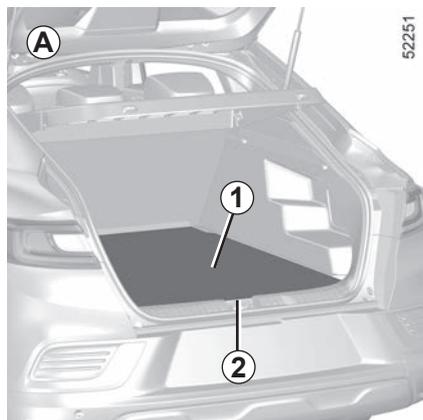
- Débranchez les deux cordons **1** de la porte de coffre ;
- soulevez la tablette **2** pour la déclipper (mouvement **A**) ;
- tirez la tablette vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES



52251

Plancher mobile 1

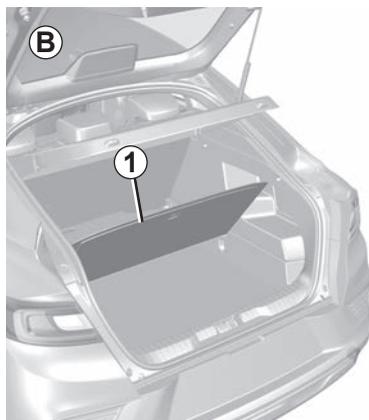
(selon le véhicule)

La position du plancher mobile 1 peut être modifiée comme suit.

Position plancher plat A

Il permet, en basculant le dossier de la banquette arrière, d'obtenir un plancher plat et de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

Le plancher mobile est positionné sur la glissière.

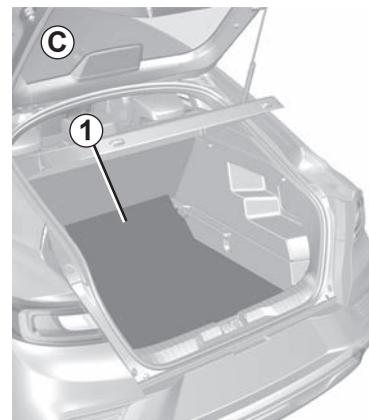


52303

Position intermédiaire B

En position A, cela permet d'utiliser l'espace sous le plancher 1, et d'accéder aux outils rangés sous le tapis de coffre.

Charge admise sur le plancher mobile : 100 kg uniformément répartis.



52304

Position de rangement C

Cette position permet d'obtenir un plus grand volume de rangement du coffre.

Lorsque vous retirez le plancher mobile du coffre, soulevez-le de plus de 30 degrés. Si il n'est pas suffisamment soulevé, des dommages peuvent survenir autour du hayon.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**) ;
- les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**).



Assurez-vous que les objets transportés sont uniformément répartis dans la zone de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

Remarque : en l'absence de roue de secours ou de kit de gonflage des pneumatiques, ne chargez pas le fond du coffre.

TRANSPORT D'OBJETS : attelage

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi, remorque freinée et non freinée : ➔ 6.6.

Choix et montage d'attelage

Masse maximum de l'attelage :

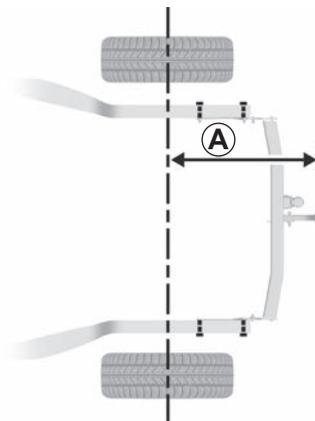
- 35 kg sur un véhicule avec pré-équipement de remorquage ;
- 28 kg sur un véhicule sans pré-équipement de remorquage.

Il est interdit d'installer un dispositif de remorquage mécanique (boule, crochet, etc.) amovible sans outils ou escamotable s'il ne peut être facilement retiré ou repositionné lorsqu'il n'est pas utilisé.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

24981



Dimension maximum A : 1 097 mm.

24982

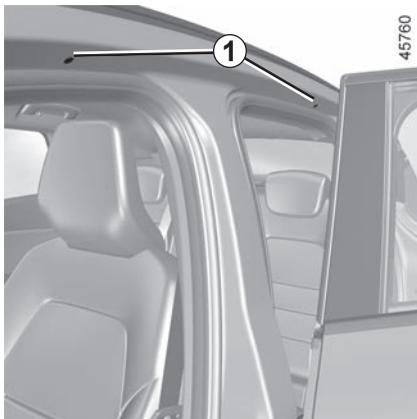


Tout dispositif de remorquage ne doit pas obstruer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

Les dispositifs de remorquage mécaniques (boule, crochet, etc.) qui peuvent être retirés sans outils ou qui sont rétractables doivent être retirés ou repositionnés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dans tous les cas, respectez la législation locale.

BARRES DE TOIT, ANTENNE (1/2)



Barres de toit

Ouvrez les portes, pour accéder aux inserts de fixation **1**.

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge maximale admise sur les barres de toit. ➔ 6.6

BARRES DE TOIT, ANTENNE (2/2)



Antenne

Sur un véhicule équipé, l'antenne **2** peut être retirée en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (portvélo, coffre à bagages...) en appui sur le becquet et sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Chapitre 4 : Entretien

Capot Moteur	4.2
Niveau huile moteur : généralités	4.4
Niveau huile moteur : appoint, remplissage	4.5
Vidange moteur	4.6
Niveaux	4.7
liquide de refroidissement moteur	4.7
liquide de frein	4.8
réservoir lave-vitres	4.9
Filtres	4.9
Pression de gonflage des pneumatiques	4.10
Batterie	4.12
Entretien de la carrosserie	4.15
Entretien des garnitures intérieures	4.18

CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir le capot, ouvrez une porte et tirez sur la poignée **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. ➔ 2.4



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.



Déverrouillage de sécurité capot

Pour déverrouiller, poussez la languette **2** en même temps que vous soulevez le capot.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Ouverture du capot

- Soulevez légèrement le capot :
- poussez la languette **2** vers la gauche (sans lever le capot) pour déverrouiller le mécanisme de sécurité ;
- puis soulevez le capot.

Remarque : le déverrouillage de sécurité peut ne pas avoir lieu si vous soulevez le capot et déplacez la languette **2** simultanément.

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de deux vérins **3**.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêté.

Risque de blessures.

CAPOT MOTEUR (2/2)

Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour fermer le capot, tenez-le par le milieu et abaissez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis poussez légèrement le capot avec les mains vers la fermeture jusqu'à ce qu'il soit complètement fermé.



S'assurer du bon verrouillage du capot.

S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

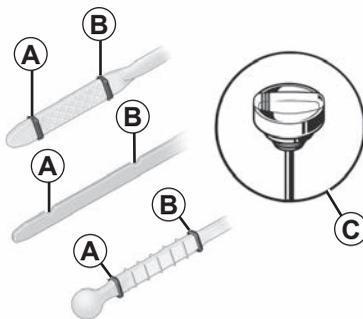
Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Selon le véhicule, l'afficheur du tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



- Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lire le niveau : il ne doit jamais être inférieur au repère « mini » **A** ni supérieur au repère « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncez la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (par exemple des composants électriques).

Risque d'incendie.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

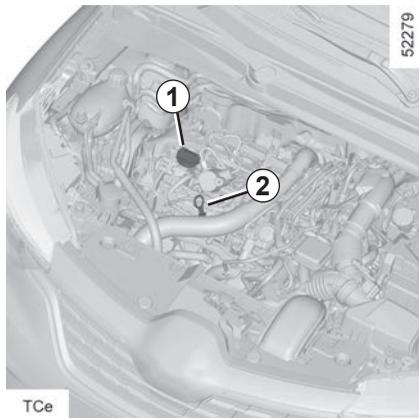
Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, vous devez couper le contact ➔ 2.4 ou ➔ 2.5.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange (1/2)



Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.

- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (capacité entre « mini » et « maxi » de la jauge, **2** et entre 0,9 et 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. ➔ 2.4 ou

➔ 2.5.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (par exemple des composants électriques).

Risque d'incendie.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange (2/2)

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque. Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile : lors du remplissage ou du contrôle du niveau d'huile, veiller à ce qu'il n'y ait pas de fuite d'huile sur les composants du moteur.

N'oubliez pas de bien refermer le bouchon et de remonter la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

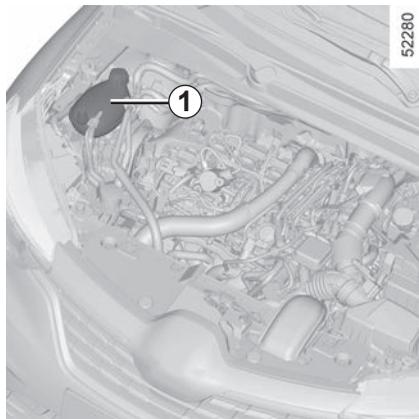


Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

NIVEAUX, FILTRES (1/3)



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. ➔ 2.4 ou

➔ 2.5.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

NIVEAUX, FILTRES (2/3)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle, disponible dans le réseau ou sur le site Internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

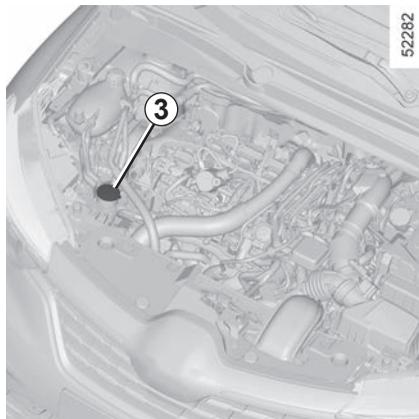


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

NIVEAUX, FILTRES (3/3)



Réservoir lave-vitres

Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Liquide

Produit lave-vitres. En hiver, utilisez un produit antigel. Utilisez des produits préconisés par un Représentant de la marque.

Nota : ne pas utiliser d'eau pure (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. ➔ 2.4 ou

➔ 2.5

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)



Etiquette A

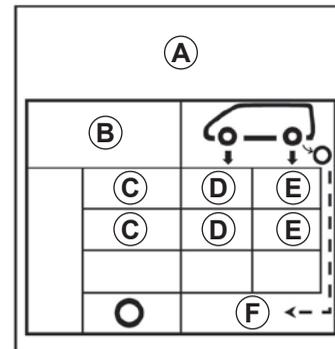
Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.28.



- B** : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.
- C** : vitesse de roulage prévue.
- D** : pression de gonflage des pneumatiques avant.
- E** : pression de gonflage des pneumatiques arrière.
- F** : pression de gonflage de la roue de secours.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)



Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**
➔ 6.6.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule ➔ 5.10.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

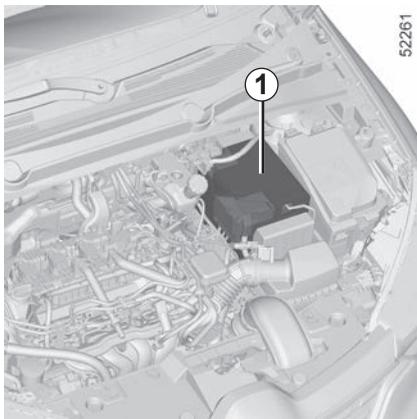
Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

BATTERIE (1/2)



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Si celui-ci diminue, le message « Mode sauvegarde batterie » apparaît au tableau de bord suivi de « Batterie faible - démarrer moteur ». Dans ce cas, démarrez le moteur et le message au tableau de bord disparaît.

Remarque : le message « Mode sauvegarde batterie » peut s'afficher après 5 à 30 minutes d'utilisation du véhicule, moteur à l'arrêt, pour vous avertir que les fonctions consommatrices d'énergie (éclairage intérieur, radio, navigation, ventilation, alimentation accessoires...) peuvent être automatiquement coupées.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur arrêté.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. ➔ 2.4

➔ 2.5.

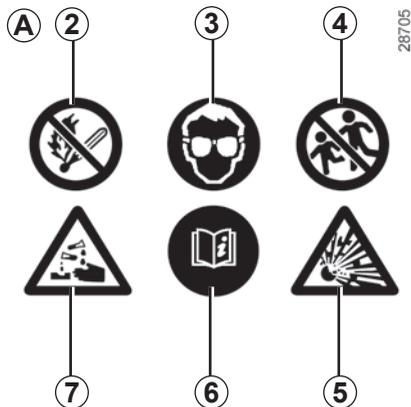


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin d'avertissement  dans le compartiment moteur fait office de rappel.

Risque de blessures.

BATTERIE (2/2)



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 2 flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 3 protection obligatoire de la vue ;
- 4 tenir éloigné des enfants ;
- 5 matières explosives ;
- 6 se reporter à la notice ;
- 7 matières corrosives.

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage, etc.), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement, etc.) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

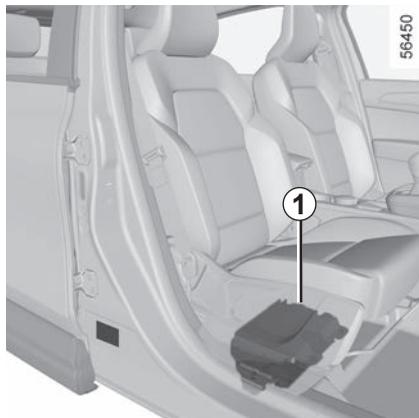
Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

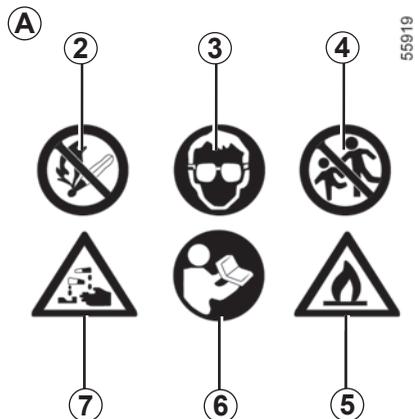
Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE SECONDAIRE



Suivant véhicule, une batterie secondaire **1** est située sous le siège passager dans un compartiment spécifique : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement de certains équipements.

La batterie secondaire **1** ne nécessite aucun entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir ni effectuer d'ajout de liquide.**



Étiquette A

L'étiquette A est située sur la batterie **1** :

- **2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières inflammables ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage, etc.), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement, etc.) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

La batterie étant spécifique, veuillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou par pulvérisation de produits non homologués par nos services techniques :

- éléments mécaniques (ex., compartiment moteur) ;
- dessous de caisse ;
- pièces dotées de charnières (ex., intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex., pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

- Utiliser des produits à base de cire (lustrage).
- Frotter de manière intensive.
- Passer le véhicule sous un portique de lavage.
- Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette d'essuie-vitres en position d'arrêt. ➔ 1.99. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, capteurs et caméras

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

N'utilisez pas de produits de nettoyage à base d'alcool ni d'outils (comme un grattoir, par exemple).

Nettoyage des autocollants, films décoratifs, etc.

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool. Utiliser des ustensiles (ex. : grattoir...). Frotter de manière intensive.



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.



Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaison, roue de secours.	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.4
Outils	5.7
Changement de roue.	5.8
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.10
Projecteurs : remplacement des lampes	5.13
Feux arrière et latéraux (remplacement des lampes)	5.14
Eclairage intérieur : remplacement des lampes	5.16
Clé à télécommande : pile.	5.18
Carte « mains libres » : batterie.	5.20
Batterie	5.22
Accessoires	5.24
Fusibles	5.25
Balais d'essuie-vitre : remplacement.	5.28
Remorquage	5.30
Anomalie de fonctionnement.	5.32

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/2)



En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez d'un kit de gonflage des pneumatiques ou d'une roue de secours (reportez-vous aux pages suivantes).

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.28.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

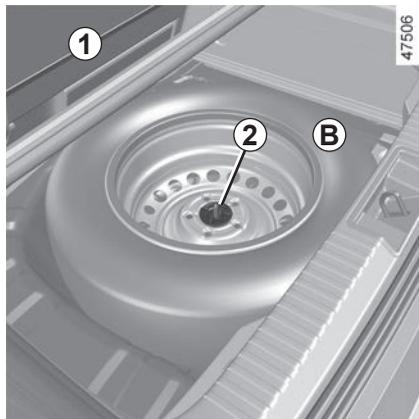
Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de pré signalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

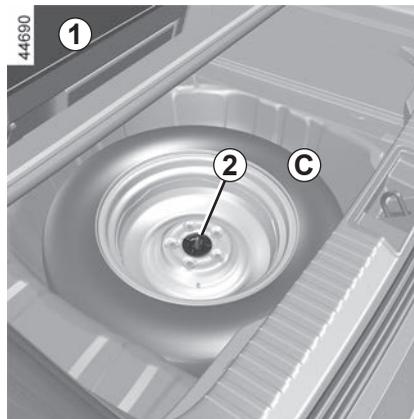
CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/2)



Roue de secours

Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez, suivant véhicule, le plancher mobile et le tapis de coffre **1** ;
- dévissez la fixation centrale **2** située au centre de la roue de secours ;
- retirez la roue de secours (**B** ou **C** suivant véhicule).



Nota : en l'absence d'une roue de secours ou d'un kit de gonflage, ne chargez pas le tapis de coffre.

Suivant véhicule, le bloc d'outils se trouve sous la roue de secours ou au dessus, attaché contre la paroi sous le tapis de coffre

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

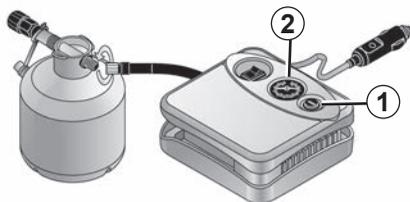
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre ou sous le tapis de coffre.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.28.

Moteur tournant, frein de parking serré :

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ 4.10 ;
- après **15 minutes maximum**, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **2**).

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **2** indique brièvement une pression jusqu'à **6 bars**, ensuite la pression chute ;

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **1**.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

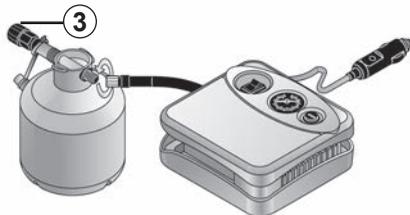


Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)



Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.

- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

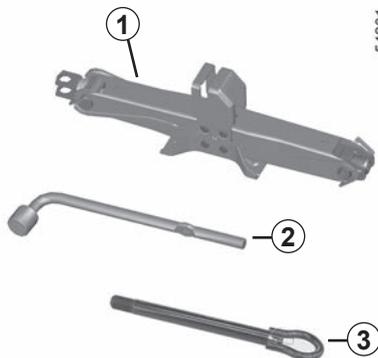
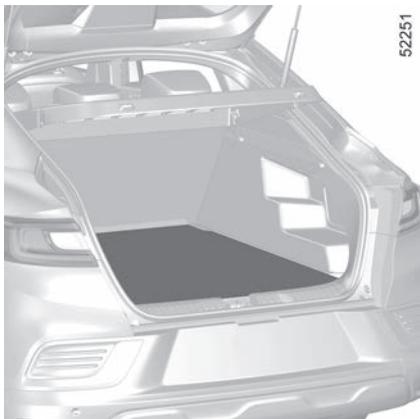


Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

OUTILS



Cric 1

Clé 2

Anneau de remorquage 3

↳ 5.30

Présence d'outils dans le bloc outils selon le véhicule.

Après leur utilisation, veuillez à ranger correctement les outils.

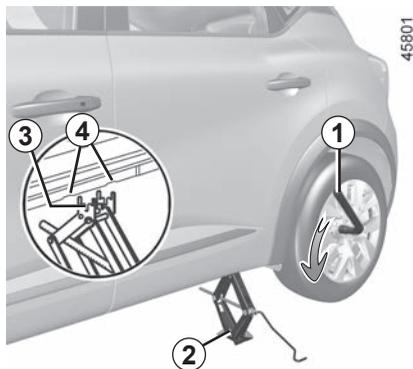


Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veuillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Présentez le cric **2** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée, entre les deux repères **4**.

Commencez à visser le cric à la main pour positionner convenablement le support de tôle **3** de la tête de cric dans la rainure légèrement rentrée sous le véhicule et située entre les deux repères **4**.

Continuez à visser pour poser sa semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric, de la clé de roue..., vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu.

Descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.28.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques-roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.



Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux

des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

PNEUMATIQUES (2/3)

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.28.

Roue de secours

➔ 5.2, ➔ 5.8.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PNEUMATIQUES (3/3)

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus unidirectionnels

Un pneu unidirectionnel ne doit être monté que dans un seul sens. Respectez impérativement ce sens de roulement.

Si un pneu unidirectionnel doit être monté à l'inverse de son sens de rotation après une crevaison, conduisez avec prudence, particulièrement sur route mouillée, car les caractéristiques du pneu ne sont pas optimales.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



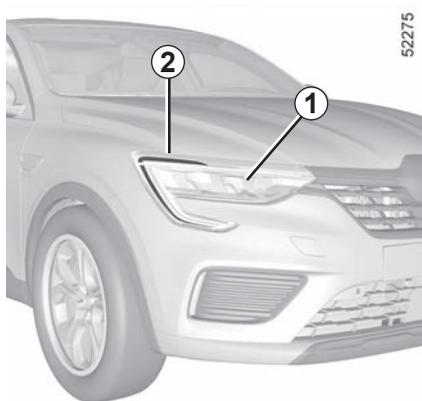
Les roues 18" sont non chaînables.

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre **des équipements spécifiques.**

Consultez un Représentant de la marque.

Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

PROJECTEURS : remplacement des lampes



Votre véhicule est équipé de feux à LED, consultez un Représentant de la marque pour leurs remplacement.

Feux indicateur de direction/ de croisement/de route à LED 1

Consultez un Représentant de la marque.

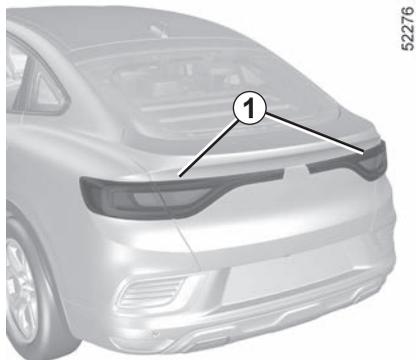
Feux de jour/de position à LED 2

Consultez un Représentant de la marque.



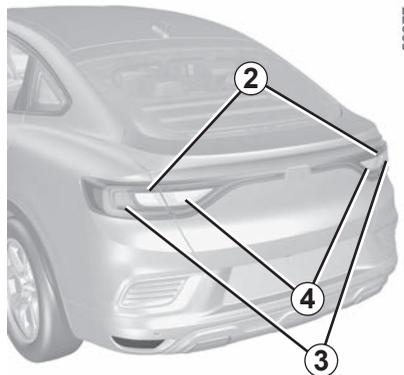
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

FEUX ARRIÈRE ET FEUX DE POSITION : remplacement des lampes (1/2)



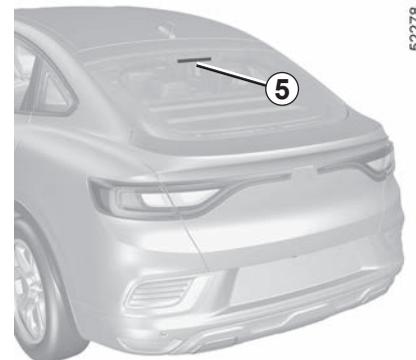
Feu de position LED 1

Consultez un représentant de la marque.



Indicateur de direction 2, feux de recul 4 et lampe de feu de stop 3

Consultez un représentant de la marque.



Troisième feu stop LED 5

Consultez un représentant de la marque.

FEUX ARRIÈRE ET FEUX DE POSITION : remplacement des lampes (2/2)



52247

Éclaireurs plaque d'immatriculation LED 6

Consultez un représentant de la marque.



52258

Répétiteurs latéraux LED 7

Consultez un Représentant de la marque.

ECLAIRAGE INTERIEUR : remplacement d'ampoules (1/2)



Plafonnier lampe/LED 1

Consultez un représentant de la marque.



Plafonnier A

Selon le véhicule, il existe deux types de plafonniers **A** ou **B**.

En cas de type **A**,

- Déclippez le diffuseur (à l'aide d'un outil type tournevis plat) ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W.



Spots de lecture LED B

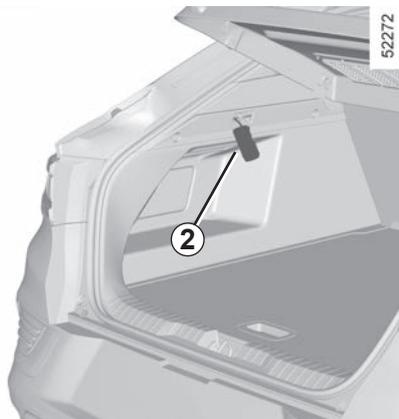
Consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

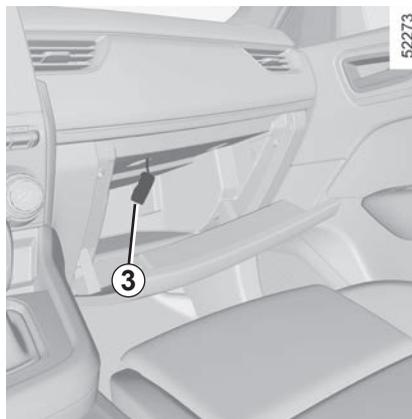
ECLAIRAGE INTERIEUR : remplacement d'ampoules (2/2)



Éclaireur de coffre

- Déclipez l'éclaireur **2** en appuyant sur la languette côté gauche (à l'aide d'un outil type tournevis plat) ;
- dégagez la lampe concernée.

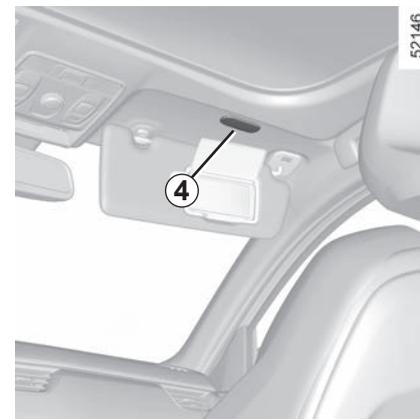
Type de la lampe : W5W.



Éclaireur de boîte à gants

- Déclipez l'éclaireur **3** en appuyant sur la languette côté gauche (à l'aide d'un outil type tournevis plat) ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W.



Éclairage miroir de courtoisie **4**

Consultez un Représentant de la marque.

Eclairage d'ambiance

Consultez un Représentant de la marque.

TÉLÉCOMMANDE À RADIO-FRÉQUENCE : pile (1/2)



Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veillez à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

TÉLÉCOMMANDE À RADIO-FRÉQUENCE : pile (2/2)

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 1.16.

26613



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



Lors du remplacement :

– veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
 - ne pas ingérer les piles ;
- Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.**
- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

CARTE « MAINS LIBRES » : pile (1/2)

40303

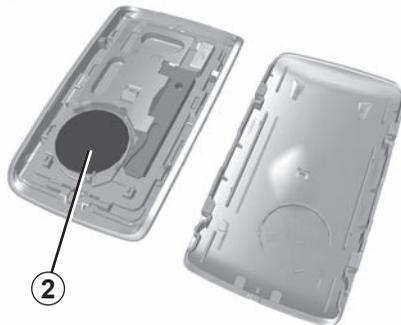


Remplacement de la pile

Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites glisser le boîtier arrière **1** vers le bas tout en appuyant sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la conformément au sens et au gabarit indiqués à l'intérieur du couvercle.

43532



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué.

Remarque : ne pas toucher au circuit électronique ni aux contacts situés dans la carte lors du remplacement de la pile.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Au moment de les remplacer, veuillez utiliser des piles identiques ou de type équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :
– assurez-vous que les piles sont correctement insérées.

Risque d'explosion.

- si la trappe ne se ferme pas correctement, ne l'utilisez pas et gardez-la hors de portée des enfants.

CARTE « MAINS LIBRES » : pile (2/2)

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le bon fonctionnement, vous pourrez toujours démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 1.16.

26613



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



Précautions relatives aux piles :

- maintenez les piles (neuves et usagées) hors de portée des enfants ;
 - ne pas ingérer les piles ;
- Risque de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.**
- si une pile est ingérée ou introduite dans une partie du corps, consultez un médecin dès que possible.

BATTERIE : dépannage (1/2)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « composants consommant de l'énergie » (plafonniers, ...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de brancher ou de débrancher la batterie ;
- ne pas poser d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins cinq minutes après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, vous devez couper le contact ➔ 2.4 ➔ 2.5.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenir à l'écart des composants de la batterie les flammes nues, les objets chauds et les étincelles rouges. **Risque d'explosion.**

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin d'avertissement  dans le compartiment moteur fait office de rappel.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/2)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

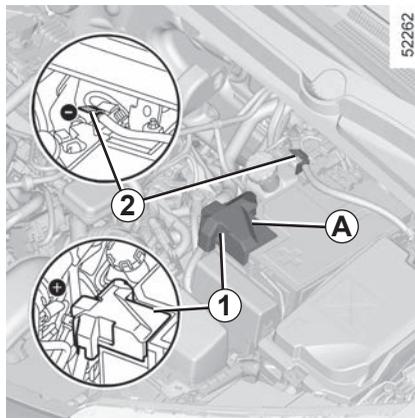
Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Selon le véhicule, déclipsez le cache batterie, puis soulevez le cache **A** du bornier **1** (+).

Fixez le câble positif **B** sur la **borne 1** (+), puis sur la **borne 4** (+) de la batterie fournissant le courant.



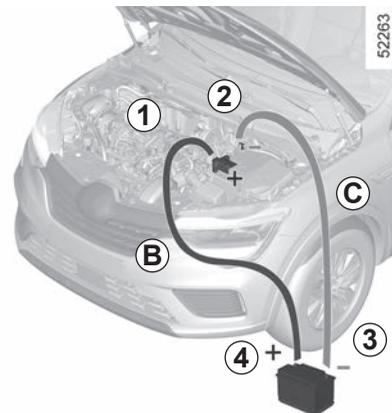
Branchez le câble négatif **C** sur la **borne 3** (-) de la batterie fournissant le courant, puis sur la **borne 2** (-) de la batterie déchargée.

Démarruez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **B** et **C**, et que le câble positif **B** n'est en contact avec aucune partie métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.



Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques secondes avant réitérer l'opération.

Dès que le moteur tourne, débranchez les câbles **B** et **C** dans l'ordre inverse (**2 - 3 - 4 - 1**).



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire, (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire à une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée pour la prise
➔ 3.30 ➔ 3.15. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation de la prise diagnostic

L'utilisation d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut perturber gravement les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité, nous vous recommandons d'utiliser uniquement des accessoires électroniques approuvés par le constructeur. Consultez un représentant de la marque. **Risque d'accident grave.**

Montage ultérieur d'accessoires

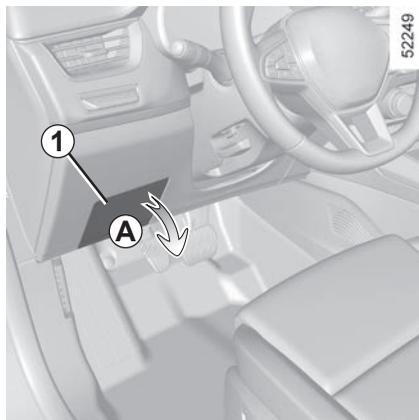
Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

FUSIBLES (1/3)



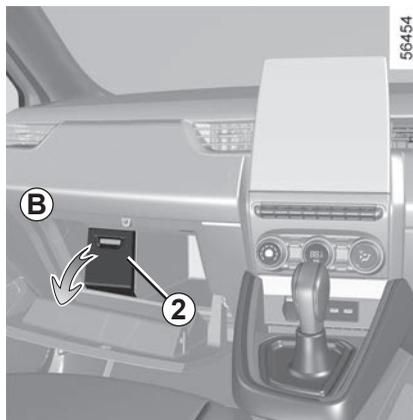
Compartiments à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Fusibles dans l'habitacle A

Déclipez la trappe 1.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



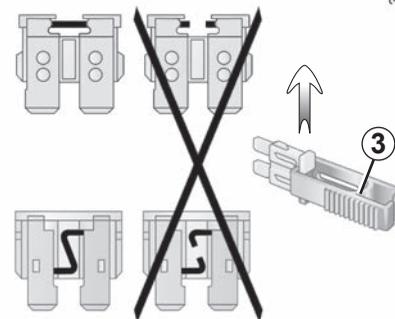
Fusibles situés dans l'habitacle derrière un clapet dans la B boîte à gants

Déclipez la trappe 2.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Pince 3

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 3 située au dos de la trappe.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Remarque : la pince 3 se situe au dos de la trappe 1.

FUSIBLES (2/3)

Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

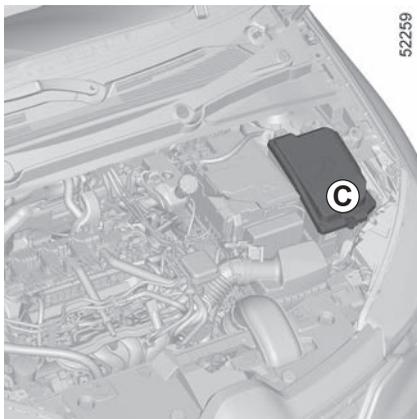
Symbole	Affectation
	Lave-vitres
	Prise accessoires multimédia, écran multimédia
	Prise accessoires avant et arrière deuxième rangée
	Avertisseur sonore
	Prise attelage
	Dégivrage des rétroviseurs
	Feux de Stop, unité centrale habitacle
	Unité centrale habitacle, feux de brouillard arrière
	Feux indicateurs de direction, feux de détresse, feux de stop surélevé

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement.

Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.

FUSIBLES (3/3)



Fusibles dans le compartiment moteur C

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier **C**.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

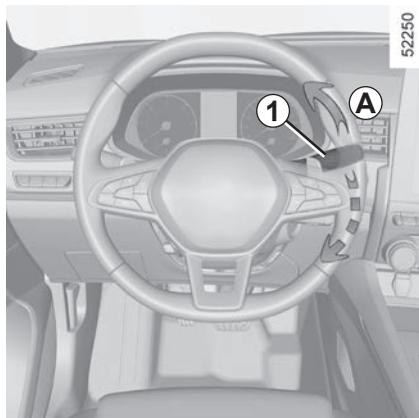
Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4 ou

➔ 2.5

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement (1/2)

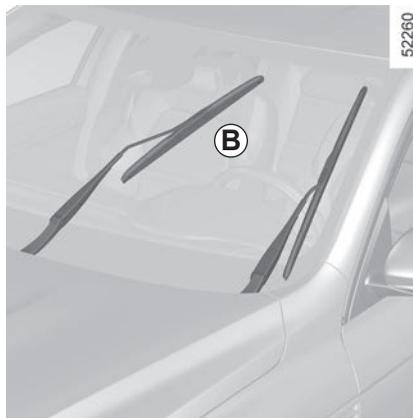


Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 2

Pour remplacer les essuie-vitres, mettez-les d'abord en position de service **B**.

Moteur tournant ou contact mis :

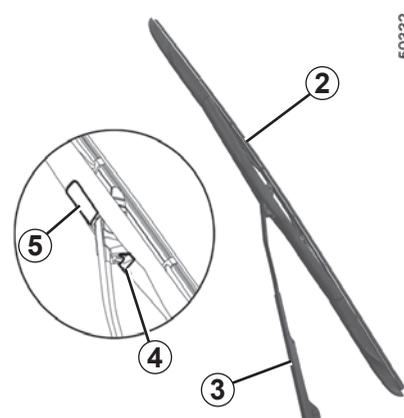
- mettez la manette **1** sur la position **A** deux fois de suite (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre s'arrêteront en position de service **B** du capot moteur ;
- soulevez le bras d'essuie-vitre **3** ;
- baisser la languette **4**, puis retirez le balai **2**.



Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre **2**, insérez-le dans son logement dans le bras **3**, puis clippez-le jusqu'au retentissement du déclic. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise, puis mettez la manette **1** en position **A** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre se replient dans le capot moteur lorsque le contact est mis.



Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement (2/2)

Surveillez l'état des balais.

- nettoyez les balais et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état des balais. Il sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre (position N sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique), déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage, régler en position ON 2 ou, suivant véhicule, avec la carte sur vous, appuyez sur le bouton de démarrage du moteur pendant environ **deux secondes**).

Repositionnez le levier au point mort (position N pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule. ➔ 6.6.

Remorquage d'un véhicule équipé d'une transmission automatique, levier mécanique

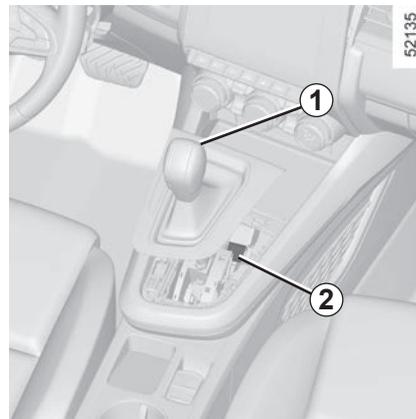
Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer avec les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, en plaçant la boîte de vitesse en position neutre N, sur une distance maximum de 80 km et à une vitesse inférieure à 25 km/h.



Laissez la carte dans le véhicule durant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.

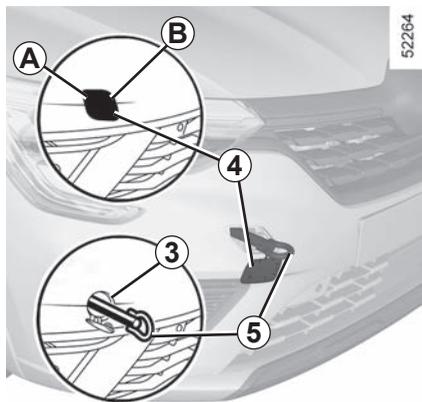


À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur P alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices.

Pour cela, déclipsez la base du soufflet, enfoncez le bouton **2** et simultanément sur le bouton **1** du levier afin de déverrouiller ce dernier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

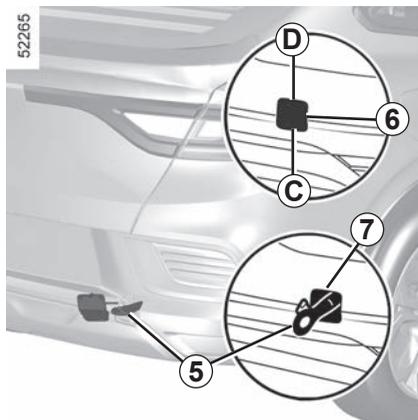
REMORQUAGE : dépannage (2/2)



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 3 et arrière 7 (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Les points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. Ils ne doivent jamais servir à lever le véhicule directement ou indirectement.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Accès aux points de remorquage

Point de remorquage avant

Appuyez sur la zone **A** et tirez sur la zone **B**. Utilisez un tournevis ou un outil similaire pour ouvrir la trappe **4**.

Point de remorquage arrière

Appuyez sur la zone **C** et tirez sur la zone **D**. Utilisez un tournevis ou un outil similaire pour ouvrir la trappe **6**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Vissez l'anneau de remorquage **5** au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou suivant véhicule, du levier.

Utilisez uniquement l'anneau de remorquage **5** fourni avec les outils. ➔ 5.7



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/7)

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne permet pas de verrouiller ou de déverrouiller les ouvrants.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pourrez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule. ➔ 1.16 et ➔ 2.5
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé fournie. ➔ 1.16
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée.	Utiliser la clé intégrée à la carte. ➔ 1.16
	Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.	Placez la carte dans la zone prévue à cet effet ➔ 2.5 appuyez ensuite sur le bouton START.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la carte est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la carte.	Déverrouillez la porte conducteur en insérant la clé intégrée à la carte dans le verrou de porte ➔ 1.16, placez la carte dans la zone prévue à cet effet ➔ 2.5 et appuyez sur le bouton START pour synchroniser la carte.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/7)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pourrez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule. ➔ 1.16 et ➔ 2.4 ou ➔ 2.5.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande.	Déverrouillez la porte conducteur en introduisant la clé dans la serrure de la porte ➔ 1.16, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande ➔ 2.4.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/7)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. ➔ 5.22 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
	Circuit défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	➔ 2.4 ou ➔ 2.5.
	La carte « mains libres » ne fonctionne pas.	Placez la carte dans l'évidement prévu à cet effet sur la console centrale ➔ 2.4 ou ➔ 2.5.
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, la vitesse de ralenti est élevée.	Sur la version essence, il ne s'agit pas nécessairement d'une anomalie. Cela peut être dû à l'augmentation de la température du moteur.	Le ralenti du moteur devrait diminuer au bout d'environ une minute. Autrement, cela peut être dû à une autre anomalie. Faites appel à un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.	Placez la carte dans l'évidement prévu à cet effet sur la console centrale. Faites un appui long sur le bouton de démarrage.
	Problème électronique.	Appuyez 3 fois rapidement sur le bouton de démarrage ou maintenez-le enfoncé.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (ou, selon le véhicule, tout en tournant la clé de contact) ➔ 2.4.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/7)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Sur la version essence, il ne s'agit pas nécessairement d'une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité, etc.), de la fumée peut se produire en cas d'accélération brutale du véhicule.	Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Autrement, cela peut être dû à une autre anomalie. Consultez un représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage.	Le niveau est trop bas.	Faites l'appoint en huile moteur ➔ 4.5.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/7)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Conduisez avec prudence à vitesse réduite et soyez conscient du niveau de force à appliquer sur le volant pour tourner les roues.
	Défaillance du moteur à assistance électrique. Défaillance du système d'assistance.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le réservoir de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.



Radiateur : dans le cas d'un manque important de liquide de refroidissement, n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire l'appoint avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/7)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez le fusible ou faites-le remplacer ➔ 5.25.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule arrière grillée.	➔ 5.14.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez le fusible ou faites-le remplacer ➔ 5.25.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez le fusible ou faites-le remplacer ➔ 5.25.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (7/7)

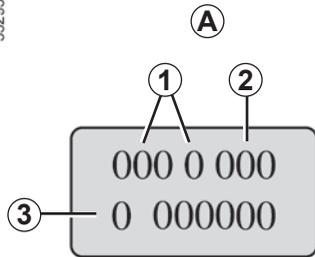
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
<p>Traces de condensation dans les phares avant et ou arrière.</p>	<p>La présence de traces de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'humidité.</p> <p>Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.</p>	
<p>Le témoin de non-port des ceintures avant s'allume alors que les ceintures de sécurité sont bouclées.</p>	<p>Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.</p>	<p>Retirez tout objet placé sous les sièges</p>

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaque d'identification	6.2
Plaque d'identification moteur	6.3
Dimensions	6.4
Caractéristiques moteurs.	6.5
Charges	6.6
Charges remorquables.	6.6
Pièces de rechange et réparations	6.7
Justificatifs d'entretien	6.8
Contrôle anticorrosion	6.14
	6.1

PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR

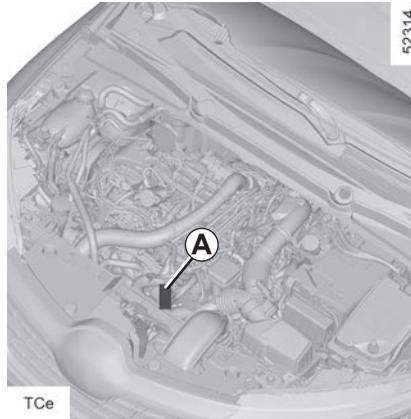
33293



Les indications figurant sur la plaque moteur ou étiquette A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

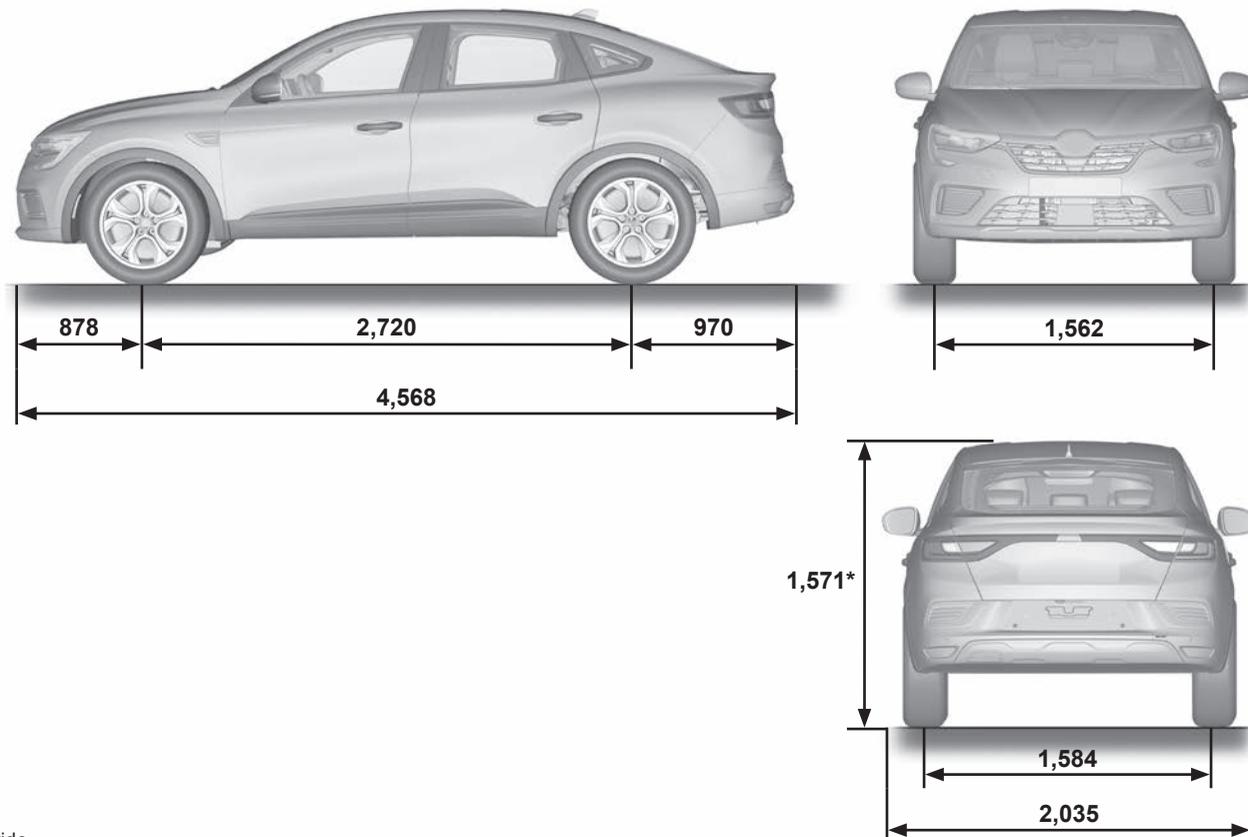
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.



DIMENSIONS (en mètres)

52351



* À vide
6.4

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	TCe 260
Type moteur (voir plaque moteur)	H5H
Cylindrée (cm³)	1,332
Type de carburant Indice d'octane	Essence Vous devez utiliser du carburant sans plomb avec le même indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. ➔ 1.104
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette apposée dans le compartiment moteur. Dans le cas contraire, contactez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	 Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contient jusqu'à 5 % d'éthanol par volume.  Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contient jusqu'à 10 % d'éthanol par volume.

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement du véhicule. Consultez votre Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur ➔ 6.2
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée*	705 kg
Charge admise sur le point d'attelage*	75 kg
Charge admise sur le toit	80 kg (y compris dispositif de portage)

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul $MTR - MMAC$ est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km :		N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Date : Km :		N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Date : Km :		N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

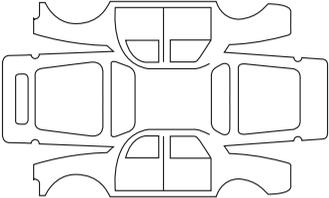
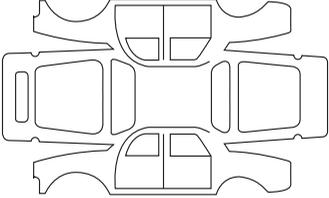
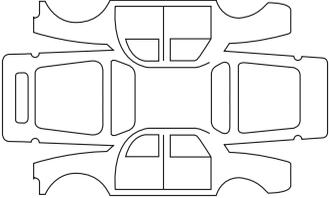
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

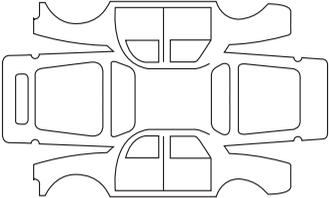
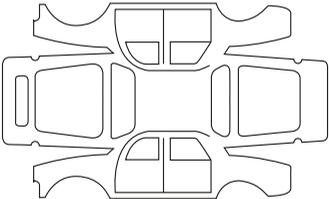
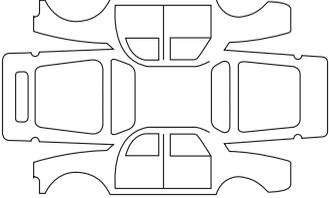
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

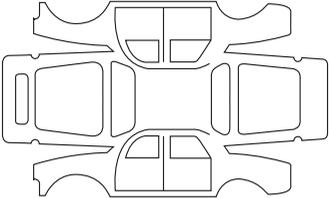
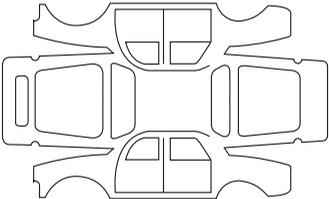
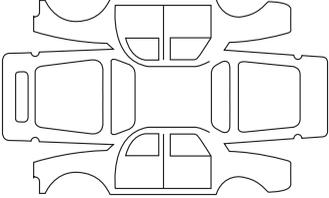
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		
		
Tampon		
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		
		
Tampon		
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		
		
Tampon		
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

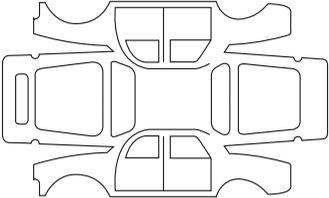
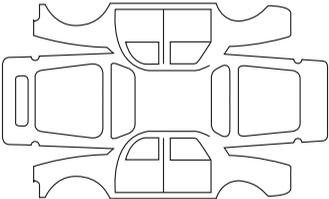
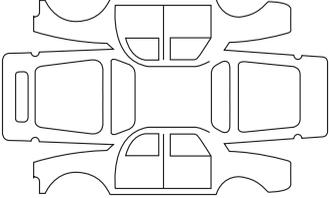
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

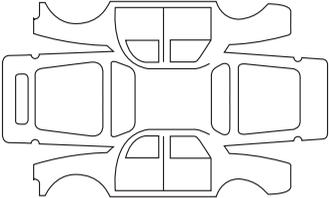
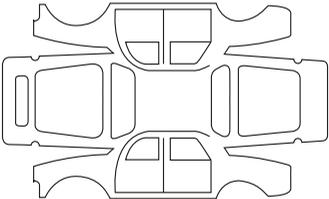
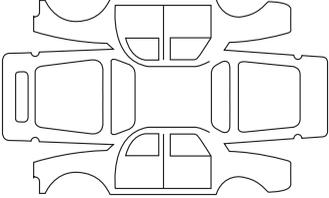
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/7)

A

ABS	1.64, 1.66, 2.32 → 2.36
accès	
véhicule.....	0.2, 1.2 → 1.13
accessoires.....	2.6, 5.24
accoudoir	
avant	1.25, 3.28
aérateurs	3.3 – 3.4
afficheur.....	1.62 → 1.67, 1.63 → 1.67, 1.69 → 1.74, 3.15
aide au démarrage en côte.....	2.32 → 2.36, 2.36
aide au maintien de voie.....	2.42 → 2.47
aide au parking.....	1.22 – 1.23, 2.119 → 2.125, 2.123, 2.126 → 2.128
aide au parking : stationnement assisté	2.119 → 2.128, 2.133 → 2.137
aides à la conduite.....	0.5, 1.22 – 1.23, 1.66, 2.37 → 2.137, 2.142 → 2.144, 3.2
aileron.....	3.39
airbag	
activation airbags passager avant .	1.49, 1.52, 1.55 → 1.57
désactivation airbags passager avant	1.53, 1.55 → 1.57
airbags	0.6
alarme sonore d'oubli d'éclairage.....	1.95
alarme sonore de survitesse	1.69, 1.74
alerte de sortie de voie	1.66, 2.37 → 2.47
alerte de survitesse	1.66, 2.77 → 2.81
alerte distances de sécurité.....	2.55 → 2.58
allumage du moteur.....	2.3 → 2.11
allume-cigares	3.30
aménagements.....	3.26 → 3.29, 3.27 → 3.29
angle mort : avertisseur	2.48 → 2.54
anneaux d'arrimage.....	3.35 – 3.36
anneaux de remorquage	5.7, 5.30 – 5.31
anomalies de fonctionnement	
piles carte	5.20 – 5.21
piles télécommande.....	5.18 – 5.19

antipatinage.....	1.66, 2.32 → 2.36
antipollution	
conseils.....	2.26
appareils de contrôle	1.62 → 1.67, 1.63 → 1.67, 1.69 → 1.78, 1.86 – 1.87, 1.87
appel	
lumineux	1.97
appel d'urgence.....	2.142 → 2.144
appuis-tête	
arrière	3.31
arrêt du moteur.....	2.4, 2.7, 2.14 → 2.17
assistance à la conduite	0.5, 2.32, 2.37 → 2.102, 2.119 → 2.128, 2.133 → 2.137, 2.142 → 2.144, 3.2
assistance au freinage d'urgence.....	1.66, 2.32 → 2.36
assistant Autoroute et Trafic.....	2.103 → 2.118
attelage	
montage.....	3.37
autonomie de vidange	1.76, 1.81 – 1.82
avertisseur d'angle mort.....	2.48 → 2.54
avertisseur de perte de pression des pneumatiques.....	2.28 → 2.31, 5.5, 5.9
avertisseurs sonore et lumineux.....	1.97

B

badge	1.6 → 1.13
balais d'essuie-vitres	0.9, 1.100, 1.103, 5.28 – 5.29
banquette arrière	1.46, 1.48, 3.32
barres de toit.....	3.38 – 3.39
batterie.....	0.8, 1.63, 4.12 → 4.14, 5.22 – 5.23
dépannage.....	5.22 – 5.23
bienvenue à bord de votre véhicule	0.1
bip sonore.....	1.85
bloc-outils	5.3, 5.7
boîte automatique	
dépannage.....	5.30

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/7)

boîte de vitesses automatique (utilisation) 2.17,
2.138 → 2.141
bouton de démarrage/arrêt moteur 2.5 → 2.7

C

caméra de recul 2.126 → 2.128
caméra multivues 2.59 → 2.68
capacité du réservoir carburant 1.104 → 1.106
capacité réservoir additionnel 1.76, 1.82
capacités huile moteur 4.5 – 4.6
capot moteur 4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs 6.3, 6.5
caractéristiques techniques 6.4 → 6.7
caravanage 3.37, 6.6
carburant
 conseils d'économie 2.19 → 2.25
 consommation 2.19 – 2.20, 2.23, 2.25
 qualité 1.104 → 1.106
 remplissage 1.62 – 1.63, 1.104 → 1.106
carburant autonomie 1.65, 1.69, 1.73 – 1.74
carte
 mains libres 1.9 → 1.13
carte : pile 5.20 – 5.21
carte : utilisation 1.6 → 1.13
carte « mains libres » : pile 5.20 – 5.21
ceintures de sécurité 0.6, 1.28 → 1.37, 1.40, 1.44 → 1.46,
1.49 → 1.54, 1.67, 4.18
cendrier 3.30
centrage voie 2.109 → 2.118
changement de lampes 5.13 → 5.15
changement de roue 5.8 – 5.9
changement de vitesses 1.64, 2.19, 2.138 → 2.141
charge admise sur le toit 6.6
charges remorquables 6.6
chargeur sans fil 3.16
chauffage 3.5 → 3.12

clé d'enjoliveur 5.7
clé de secours 1.6 → 1.8
clé/télécommande à radiofréquence
 pile 5.18 – 5.19
 utilisation 1.2 → 1.5
 clés 1.2 → 1.5
 climatisation 3.5 → 3.13
 commande intégrée de téléphone mains-libres
 3.15 → 3.17
commande sous volant 3.15 → 3.17
commandes
 au volant 3.15 → 3.17
 des portes/ouvrants 1.4 – 1.5
commandes 0.4, 1.58 → 1.61, 2.81, 2.84
condamnation automatique des ouvrants en roulage 1.20
condamnation des portes .. 1.2 – 1.3, 1.6 → 1.13, 1.16 → 1.22
conditionnement d'air 3.3 → 3.14
conduite 0.5, 1.21 – 1.22, 2.2, 2.4 → 2.7, 2.12 → 2.25,
2.28 → 2.76, 2.81 → 2.102, 2.119 → 2.128, 2.133 → 2.144,
3.2
conseils antipollution 2.26
conseils de conduite 2.19 – 2.20, 2.23 → 2.25
consommation de carburant 1.76, 2.19 – 2.20, 2.23 – 2.24,
3.13
contacteur de démarrage 2.3, 2.14 → 2.17
contrôle anticorrosion 6.14 → 6.18
contrôle dynamique de conduite 2.32
contrôle dynamique de conduite : ESC 2.32 → 2.36
cousin gonflable
 airbag 1.33 → 1.40, 1.47, 1.49 → 1.53, 1.55 → 1.57,
 1.62 – 1.63, 1.67
 crevaisin 0.9, 1.85, 5.2 → 5.9
 cric 5.3, 5.7 → 5.9

D

décondamnation des portes 1.6 → 1.13, 1.16 → 1.20

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/7)

dégivrage/désembuage de pare-brise.....	3.6, 3.9 → 3.12
dépannage	0.9
désembuage	
pare-brise.....	3.6, 3.9 → 3.12
vitre arrière.....	3.5, 3.9 → 3.12
détection de panneaux : alerte de survitesse	2.77 → 2.80
détection de piétons	2.69 → 2.76
détection de véhicules.....	2.69 → 2.76
diagnostic	1.3,
1.20, 1.26, 1.34, 1.57, 1.62 → 1.67, 1.63 → 1.67, 1.75 – 1.76,	
1.85, 1.94 – 1.95, 1.101, 2.6, 2.11 – 2.13, 2.17, 2.33 → 2.36,	
2.39 – 2.40, 2.45 – 2.46, 2.52, 2.73, 2.80, 2.96, 2.123, 2.131,	
2.141, 2.144, 3.13, 3.19, 5.25 → 5.27, 5.32 → 5.38	
dimensions	6.4
direction à assistance variable	1.89
direction assistée.....	1.89
dispositifs de protection latérale	1.38 – 1.39
dispositifs de retenue complémentaires	
de protection latérale	1.39
aux ceintures avant.....	1.33 → 1.37
aux ceintures arrière	1.38
distances de sécurité.....	2.55 → 2.58
dossier.....	1.25
E	
éclairage	
boîte à gants	5.17
extérieur	0.2
éclairage :	
extérieur.....	1.92 → 1.98
intérieur.....	3.24 – 3.25, 5.16 – 5.17, 5.17
tableau de bord.....	1.92 → 1.96
éclairage de coffre	
remplacement des lampes.....	5.17
éclairage intérieur :	
remplacement des lampes.....	5.16 – 5.17

éclairage :	
extérieur d'accompagnement	1.21 – 1.22, 1.96
éclairage d'ambiance.....	5.17
ECO conduite	1.65, 2.19 → 2.25, 2.24 – 2.25
économies de carburant.....	2.19 → 2.25
écran	
affichage de navigation	3.15 → 3.17
écran navigation	3.15 → 3.17
écrans	
écran multimédia	2.21 – 2.22, 2.45 → 2.47, 2.49,
2.56, 2.59 → 2.68, 2.72, 2.78, 2.121 – 2.122, 2.126, 2.130,	
2.136, 3.2, 3.15 → 3.17	
énergie	
mode « ECO »	1.65
enfants.....	0.3, 1.41 – 1.42, 1.47 → 1.57, 3.18 – 3.19
enfants (sécurité).....	1.15, 3.20, 3.22
entretien.....	2.26, 3.13
entretien :	
carrosserie	4.15 → 4.17
garnitures intérieures	4.18 – 4.19
mécanique	4.4, 4.12 → 4.14, 6.8 → 6.13
entretien :	
autonomie de vidange	1.76, 1.81 – 1.82
environnement.....	2.27
équipements multimédia.....	1.21, 1.68, 1.73, 1.86, 1.95,
3.15 → 3.17	
ESC : Contrôle dynamique de conduite	1.64, 1.66,
2.32 → 2.36	
essuie-vitre/lave-vitre.....	1.103
remplacement des balais.....	1.102, 5.28 – 5.29
essuie-vitres	1.99 → 1.103
essuie-vitres/lave-vitre.....	1.21 – 1.22, 5.28 – 5.29
F	
fermeture des portes	1.6 → 1.20

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/7)

fermeture/ouverture :	
du coffre	1.4 – 1.5
du toit ouvrant	1.4 – 1.5
feux de jour	1.2 – 1.3, 1.6 → 1.8, 1.22, 1.92 → 1.96
feux :	
de brouillard	1.62 – 1.63, 1.92 → 1.96, 5.14
de croisement ..	1.62 – 1.63, 1.92 – 1.93, 1.95 – 1.96, 5.13
de détresse	1.97
de direction	1.62 – 1.63, 1.97, 5.13 – 5.14
de position	1.92, 1.96, 5.13 – 5.14
de recul	5.14
de route	1.62 – 1.63, 1.92 → 1.94, 5.13
de stop	5.14 – 5.15
éclaireurs de plaque d'immatriculation	5.15
réglage	1.98
réglage de la hauteur des faisceaux	1.98
filtre :	
à air	4.9
à huile	4.5 – 4.6
à particules	1.65, 2.13
habitacle	4.9
fonction mode « ECO »	1.65
fonction Stop and Start	2.8 → 2.11, 2.14, 2.18 – 2.19
frein	2.18
frein à main	2.14
frein de parking	2.14 → 2.18
frein de parking assisté	1.64, 2.14 → 2.18
freinage actif d'urgence	1.66, 2.69 → 2.76
freinage d'urgence	1.66, 2.32 → 2.36, 2.69 → 2.76
fusibles	0.9, 5.25 → 5.27
G	
galerie	
barres de toit	3.38 – 3.39
garnitures intérieures	
entretien	4.18 – 4.19

gonflage des pneumatiques	2.28 → 2.31, 4.10 – 4.11, 5.4 → 5.6, 5.9, 5.11
---------------------------------	--

H	
hayon	1.2 – 1.3, 1.6 → 1.8, 1.15, 1.18, 3.33, 3.35 – 3.36
heure	
réglage	1.76, 1.80
huile moteur	4.4 → 4.6

I	
identification du véhicule	0.7
incidents	
anomalies de fonctionnement	2.12 – 2.13, 2.17, 2.33 → 2.36, 2.39 – 2.40, 2.45 – 2.46, 2.52, 2.73, 2.80, 2.123, 2.141, 2.144, 3.13, 3.19, 5.25 → 5.27, 5.32 → 5.38
indicateurs	1.97, 2.50, 5.13 → 5.15
indicateurs :	
de direction	1.97
de tableau de bord	1.62 → 1.67, 1.63 → 1.67, 1.69 → 1.78, 2.8 → 2.11, 2.13 → 2.26, 2.30 – 2.31
information et conseils généraux	
bienvenue à bord de votre véhicule	0.1
installation accessoires	5.24
Isofix	1.44 → 1.46, 1.48, 1.52 → 1.54

J	
jauge d'huile moteur	4.4
justificatifs d'entretien	6.8 → 6.13

K	
kit de gonflage des pneumatiques	2.31, 5.2, 5.4 → 5.6
klaxon	1.97

L	
lampes	
remplacement	5.13 → 5.17, 5.17

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/7)

lavage	4.15 → 4.17
lave-vitres	1.99 → 1.103, 1.103
levage du véhicule	
changement de roue	5.8 – 5.9
lève-vitres	3.18 – 3.19
levier de sélection de boîte automatique	2.138 → 2.141
levier de vitesses	2.138
limiteur de vitesse	1.66, 2.81 → 2.83
liquide de freins	4.8
liquide de refroidissement moteur	1.65, 1.70, 1.73, 4.7

M

maintien de voie : aide	2.42 → 2.47
manivelle	5.7 → 5.9
masses	6.6
menu de configuration	1.21 → 1.23
menu de personnalisation des réglages du véhicule	1.21 → 1.23, 1.75
messages au tableau de bord	1.75 → 1.85, 2.8 → 2.11, 2.13 → 2.17, 2.30 – 2.31
miroirs de courtoisie	3.23, 5.17
mise en route	2.138
mise en veille du moteur	1.66, 2.8 → 2.11
mise sous contact du véhicule	2.3 → 2.7
mode AUTO	1.92 → 1.94
mode ECO	2.19, 2.23, 2.25, 3.13
montre	1.86 – 1.87, 1.87
moteur	
caractéristiques	6.5
moyens de retenue complémentaire	1.40
multimédia (équipement)	3.15 → 3.17
Multi-Sense	1.89, 3.2

N

navigation	3.15 → 3.17
------------------	-------------

nettoyage :	
intérieur véhicule	4.18 – 4.19
niveau d'huile moteur	1.64, 1.68, 4.4 → 4.6
niveau de carburant	1.62 → 1.67, 1.63 → 1.67, 1.65, 1.69 – 1.70, 1.73 – 1.74, 1.104
niveaux	0.8, 4.7 → 4.9
niveaux :	
liquide de frein	4.8
liquide de refroidissement	4.7
réservoir lave-vitre	4.9
numéro d'identification véhicule (VIN)	0.7

O

ordinateur de bord	1.22, 1.62 → 1.67, 1.63 → 1.67, 1.69, 1.75 → 1.85
outils	5.7
ouverture des portes	1.14 → 1.20
ouvrants	1.2 – 1.3, 1.9 → 1.13

P

palettes de changement de vitesse	2.138
particularité des véhicules essence	2.12 – 2.13
peinture	
entretien	4.15 → 4.17
personnalisation des réglages du véhicule	1.21 → 1.23
pièces de rechange	6.7
piles	5.18 → 5.21
piles (télécommande)	5.18 – 5.19
plafonnier	3.24 – 3.25, 5.16
plage arrière	1.48, 3.34
planche de bord	0.4, 1.58 → 1.61
plancher mobile	3.35
plaques d'identification véhicule	0.7, 6.2 – 6.3
plaques d'identification moteur	0.7
pneumatiques	0.2, 2.25, 2.28 → 2.31, 4.10 – 4.11, 5.10 → 5.12
poinçonnée de maintien	3.29

INDEX ALPHABÉTIQUE (6/7)

portes.....	1.14 – 1.15, 1.21 – 1.22, 1.64
portes / porte de coffre	1.4 → 1.13, 1.16 → 1.20
position de conduite	
réglages	0.3, 1.28 → 1.32, 1.88 – 1.89
poste de conduite	0.4, 1.58 → 1.67, 1.63 → 1.67
pot catalytique	2.12 – 2.13
précautions d'utilisation	1.99 → 1.103
pression des pneumatiques.....	0.7, 1.76, 1.80, 2.25, 2.28 → 2.31, 4.10 – 4.11, 5.2, 5.5 – 5.6, 5.9, 5.11
prétensionneurs.....	1.33 → 1.37
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant	1.33 → 1.37
prétensionneurs de ceintures de sécurité.....	1.38
prise accessoires.....	3.15 – 3.16, 3.30
prise USB	3.15
projecteurs	
avant	5.13
réglage.....	1.98
remplacement des lampes.....	5.13
protection anticorrosion	4.15

R

radar de recul	2.119 → 2.125
radio.....	3.15 → 3.17
rangements.....	3.26 → 3.29, 3.27 → 3.29
rangements/aménagements.....	0.3
réglage des projecteurs	1.98
réglage des sièges avant.....	1.25 → 1.27
commandes électriques.....	1.25
réglage électrique de la hauteur des faisceaux	1.98
réglage position de conduite.....	1.24 → 1.32, 1.93, 3.31
réglages.....	1.21 → 1.23
menu de configuration	1.21 → 1.23
réglages personnalisés du véhicule	1.21 → 1.23
régulateur - limiteur de vitesse	1.66, 2.81 → 2.88
régulateur de vitesse	1.66, 2.84 → 2.102

régulateur de vitesse adaptatif	2.89 → 2.102
régulation de la température.....	3.9 → 3.12
remorquage	0.9
remplacement	
piles télécommande.....	5.18 – 5.19
remplissage réservoir additionnel.....	1.65
remorquage	
attelage	3.37
dépannage.....	5.30 – 5.31
répétiteurs latéraux.....	5.15
repose-tête	1.24, 3.31
réservoir	
lave-vitres	4.9
liquide de freins.....	4.8
liquide de refroidissement.....	4.7
réservoir carburant	
capacité	1.104
retenue complémentaire aux ceintures	1.33 → 1.40
rétroviseurs.....	0.2, 1.89 → 1.91
rideaux pare-soleil	3.23
rodage	2.2
roue de secours.....	5.2 – 5.3
roues (sécurité).....	5.10 → 5.12

S

sécurité enfants	0.3, 1.2 – 1.3, 1.7, 1.9, 1.15, 1.37, 1.41 – 1.42, 1.44 → 1.57, 3.18 → 3.20, 3.22
siège arrière.....	1.46
sièges	
avant à commandes électriques	1.25
sièges	0.3
sièges arrière.....	1.31, 3.31
fonctionnalités	3.32
sièges avant	
réglage.....	1.24 → 1.28
sièges chauffants.....	1.26

INDEX ALPHABÉTIQUE (7/7)

sièges enfants	1.41 – 1.42, 1.44 → 1.54
signalisation éclairage	1.92 → 1.98
spots d'éclairage	3.24 – 3.25, 5.16
stationnement : aide au parking	2.129 → 2.132
stationnement assisté.....	1.66, 2.119 → 2.128, 2.133 → 2.137
Stop and Start.....	1.89, 1.106, 2.18 – 2.19
système antipatinage : ASR	2.32, 2.34
système antiblocage des roues : ABS	2.32 → 2.36
système de navigation.....	3.15 → 3.17
système de retenue enfants	1.41 – 1.42, 1.44 → 1.54
système de surveillance de pression des pneumatiques ..	1.65

T

tableau de bord....	0.4, 1.22 – 1.23, 1.62 → 1.67, 1.63 → 1.67, 1.69 → 1.85, 2.8 → 2.11, 2.14 → 2.26, 2.30 – 2.31
télécommande	
badge	1.6 → 1.8
carte	1.6 → 1.8
télécommande	1.9 → 1.13
télécommande de verrouillage	1.2 → 1.5
téléphone.....	3.15 → 3.17
témoins lumineux.....	1.62 → 1.67, 1.63 → 1.67, 1.69 → 1.85
température extérieure	1.86 – 1.87
toit ouvrant.....	3.20 → 3.22
transport d'enfants.....	1.41 – 1.42, 1.44 → 1.54
transport d'objets	
dans le coffre	3.36
sur le toit	6.6
trappe	
à carburant.....	0.2
trappe à carburant	1.4 – 1.5, 1.104 → 1.106

V

ventilation	3.3 → 3.12
aération.....	3.3 – 3.4
verrouillage.....	1.29 → 1.32

verrouillage des portes	1.4 → 1.22
verrouillage/déverrouillage des ouvrants	
carte	1.6 → 1.8
vidange moteur.....	4.5 – 4.6
vide-poches	3.26 → 3.29, 3.27 → 3.29
vitres	0.2
volant de direction	
réglage	1.88
volant de direction chauffant.....	1.88
W	
warning.....	1.97



RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 122-122 BIS, AVENUE DU GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / renaultgroup.com



9 99 105 880 S

ZF